Manitoba
Advanced Education and Literacy

Annual Report
2007-2008

Manitoba

MINISTER OF ADVANCED EDUCATION AND LITERACY

Room 162
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8
CANADA

His Honour the Honourable John Harvard, P.C., O.M.
Lieutenant Governor of Manitoba
Room 235 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba Advanced Education and Literacy for the fiscal year ending March 31, 2008.

Respectfully submitted,

Diane McGifford

Honourable Diane McGifford

Manitoba

Deputy Minister of Advanced Education and Literacy
Room 156 Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 0V8

Honourable Diane McGifford
Minister of Advanced Education and Literacy
Room 162 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

Dear Minister,

I am pleased to present the Annual Report of Manitoba Advanced Education and Literacy (MAEL) for the period April 1, 2007 to March 31, 2008.

Over the past year, the Department has been engaged in activity to strengthen key priorities concerning access, affordability and quality throughout the post-secondary and adult learning systems. Our approach to responding to the range of needs presented by Manitoba's adult learners has been to provide a continuum of opportunities from literacy at all levels to sustainable funding for post-secondary education. We have explored new approaches to programming including innovative ways to increase access to and retention in post-secondary education for disadvantaged, under-represented, and low-income students.

A growing priority for Manitoba, and at the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), is the need to strengthen existing education data for use in supporting decision-making and for reporting to the public. In 2007/08, MAEL initiated the development of a departmental data management strategy to guide our efforts in this area. The Department also participates in discussions on education data through CMEC and with Statistics Canada.

In November 2007, Bill 6: The Adult Literacy Act received royal assent. The Literacy Act, which will be the first in Canada, commits the government to develop an adult literacy strategy and formalizes the Manitoba Adult Literacy Program. We recognize that the literacy skills of some Manitobans are not at levels that enable them to participate fully in an increasingly knowledge intensive society and we intend to remedy this, building on the solid foundation of adult focused programs provided through the adult learning centres and community-based literacy programs. Over $17 million is provided for this programming. Currently, there are 45 registered Adult Learning Centres (ALCs) delivering programming at 85 sites across the Province. Four of the registered ALCs are operated by First Nations on reserve. As well, there are 38 agencies providing adult literacy programming. Twenty-nine of these have adult literacy as their primary program focus and 9 provide both Adult Literacy and ALC programming. In 2007/08, approximately 9,000 adults participated in adult learning centre and literacy programming designed to enable Manitobans to improve their ability to understand and employ printed information and to obtain high school credentials so they can access higher education and/or better employment opportunities.

The Government of Manitoba continues to invest substantially in our post-secondary system recognizing its importance to students, the provincial economy and society as a whole. The contribution of the system to critical economic objectives as described in Manitoba's Action Strategy for Economic Growth include the development of high performing skilled workers capable of the innovative thinking required for productivity increases and product development.

In 2007/08, $338.0 million was allocated to The University of Manitoba, The University of Winnipeg, Brandon University, Collège universitaire de Saint-Boniface, and the University College of the North of which $9.9 was included under capital grants. In addition, $5.0 million in grants were allocated to the Canadian Mennonite University, Providence College and Seminary, William and Catherine Booth College and the Steinbach Bible College.

In 2007/08, $70.7 million was allocated in grants to Red River College, Assiniboine Community College and the École technique et professionnelle, of which $1.8 million was included under Capital Grants. In addition, $0.6 million was provided to the Winnipeg Technical College.

Enrolment at the universities and university college was comprised of 30,572 full-time students and 23,309 part-time students. Community college full-time enrolments for 2007/08 were estimated at 14,360 and part-time enrolments were estimated at 28,495.

The Manitoba Student Aid Branch continues to provide financial assistance for educational purposes to post-secondary students whose finances limit their educational opportunities. Assistance is provided through Canada Student Loans, Manitoba Student Loans, the Canada Millennium Scholarship Bursary, the Manitoba Bursary, the Manitoba Graduate Scholarship and a variety of other grant, scholarship and incentive programs. In 2007/08, Manitoba has also been participating in Federal/Provincial collaborative efforts to revitalize student aid programs in the short and long term.

The progress we have made over 2007/08 towards key departmental objectives has been achieved through the efforts of our knowledgeable and skilled staff and I am confident they will continue to meet the challenges ahead with the same commitment and determination.

Respectfully submitted,

Heather D. Reichert, CA
Deputy Minister

Table of Contents

TITLE PAGE

Preface

Report Structure 1
Mandate 1
Mission 1
Responsibilities 2
Programming and Services Overview 3
Organization Chart 9

PART A – OPERATING EXPENSES

Administration and Finance

Minister's Salary 13
Executive Support 13
Policy and Planning Branch 13
Administration and Finance 15

Support for Universities and Colleges

Council on Post-Secondary Education 17
University Operating Grants 18
Post-Secondary Strategic Initiatives Fund 18
College Grants 18
College Expansion Initiative 18
Access Program 19
Advanced Education and Training Assistance 19
Stevenson Aviation Centre 20

Manitoba Student Aid 21

Adult Learning and Literacy 27

Capital Grants 31

Costs Related to Capital Assets 33

PART B – CAPITAL INVESTMENT

Capital Investment 37

Financial Information

Reconciliation Statement 41
Expenditure Summary 42
Revenue Summary 49
Five Year Expenditure and Staffing Summary 51

Performance Reporting 53

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act 67

Appendices

Table

Student Aid Program Awards 73

Preface

In September 2006, through government restructuring, the Training Division of Manitoba Advanced Education and Training moved to the new department of Competitiveness, Training and Trade (MCTT) and the profile of literacy was increased in the formation of the new department of Advanced Education and Literacy.

Report Structure

This Annual Report is organized in accordance with the Department's appropriation structure, as set out in the Main Estimates of Expenditure of the Province of Manitoba for the fiscal year ending March 31, 2008. The report includes information at the main and sub-appropriation levels relating to the Department's objectives and actual results achieved. Financial performance information is provided with expenditure and revenue variance explanations, and a five-year adjusted historical table of staffing and expenditures.

Mandate

Manitoba Advanced Education and Literacy (MAEL) is charged with the responsibility of setting priorities and allocating funds for the government's investment in the Province's post-secondary institutions, literacy and adult learning initiatives and student financial assistance.

The Department works in collaboration with school divisions, colleges, a university college, universities, other provincial/territorial governments, the federal government, and other private and public education and training bodies to deliver a high quality adult learning and post-secondary education that meets the needs of all Manitobans.

In addition to identifying broad educational goals, the Department is responsible for the overall legislative and regulatory structure governing the post-secondary and adult learning systems.

The Department is also responsible for providing policy direction on administrative matters of the adult learning and post-secondary education system under authority of the following Acts of the Consolidated Statutes of Manitoba:

- The Adult Learning Centres Act
- The Adult Literacy Act – Bill 6
- The Brandon University Act
- The Colleges Act
- Le Collège universitaire de Saint-Boniface Act
- The Council on Post-Secondary Education Act
- The Degree Granting Act
- The Department of Labour and Immigration Act
  (as it applies to certain training programs)
- The Private Vocational Institutions Act
- The Student Aid Act
- The University College of the North Act
- The University of Manitoba Act
- The University of Winnipeg Act

Role and Mission

Together with our partners and stakeholders, MAEL's mission is to:

- Provide Manitobans with relevant, affordable, accessible and high quality education and adult learning opportunities;

- Provide financial assistance to enable Manitobans to overcome financial barriers to access post-secondary education;
- Support seamless and coherent linkages across the adult learning and post-secondary systems;
- Lead the development, implementation and evaluation of an adult literacy strategy for Manitoba; and
- Provide leadership and facilitate the contribution of the adult learning and post-secondary systems to Manitoba's economic and social goals.

In carrying out its mission, the Department is guided by the following principles:

- Accessibility/Affordability
- Quality
- Relevance
- Inclusiveness
- Responsiveness
- Innovation
- Accountability

Responsibilities

The primary responsibility of MAEL is to facilitate high quality learning at the post-secondary and adult learning levels. Emphasis is placed upon enhancing learner performance, delineating roles and responsibilities across the post-secondary education and adult learning systems, and facilitating the development and sharing of new knowledge.

The overall responsibilities of the Minister include:

- Setting strategic direction for post-secondary and adult learning, and articulating appropriate legislative and regulatory structures.
- Providing leadership to, and working in co-operation with post-secondary education, adult learning institutions and other organizations to bring about education reform.
- Setting priorities for, and allocating funds to the Province's public post-secondary education system, to adult learning programs and to the student financial assistance program.
- Working in co-operation with colleges, universities and other education and training institutions and organizations to ensure that all Manitobans have access to high quality adult learning and post-secondary education.
- Representing the Province in negotiations with the federal and other governments related to post-secondary education, adult learning, and education finance, as well as participating in relevant meetings with public and private sector organizations.
- Supporting seamless and coherent linkages across the adult learning systems.
- Providing leadership and facilitating the contribution of the adult learning and post-secondary systems to Manitoba's economic and social goals.

Programs and Services Overview

For the year ending March 31, 2008, the programs and services of the Department were budgeted under six main appropriations: Administration and Finance, Support for Universities and Colleges, Manitoba Student Aid, Adult Learning and Literacy, Capital Grants and Costs Related to Capital Assets.

Manitoba's commitment to adult learning and post-secondary education includes funding two community colleges and École technique et professionnelle, one university college, three universities and Collège universitaire de Saint-Boniface as well as literacy programming and adult learning centres, and student financial assistance.

Accessibility to the adult learning and post-secondary system remained a critical priority for the Department in 2007/08 with a focus on the particular needs of individuals from low income and under represented groups. Studies that continued through 2007/08 are expected to contribute to the development of policy coherence in this area.

I Post-Secondary Education

In 2007/08, enrolment at the universities and university college was comprised of 30,572 full-time students and 23,309 part-time students.

Community college full-time enrolments for 2007/08 were estimated at 14,360 and part-time enrolments were estimated at 28,495.

The University College of the North (UCN) continues to offer a comprehensive range of post-secondary education programs for northern Manitobans including developmental, trade, career, technical and undergraduate degrees. It offers learner-centred programming through two campuses and 12 regional centres located throughout northern Manitoba. In 2007/08, two new centres have been added in Grand Rapids and Oxford House. Two degree programs have been approved and funded: 1) the Bachelor of Arts in Aboriginal Northern Studies; and 2) Baccalaureate in Midwifery.

For additional information on Post-Secondary Education, please refer to the 2007/08 Annual Report of the Council on Post-Secondary Education.

II Manitoba Student Aid

Manitoba Student Aid provides supplemental financial assistance to those students whose finances limit their educational choices and who might otherwise be unable to obtain a post-secondary education. In 2007/08, Manitoba Student Aid had the authority to loan up to $30.7 million in Manitoba Student Loans. As well, approximately $51.0 million was budgeted for bursary and grant programs including: $2.6 million for ACCESS bursaries; $0.6 million for other grants and bursaries; $5.0 million for the Manitoba Scholarship and Bursaries Initiative; $3.0 million for Canada Study Grants; $8.26 million for the Manitoba Bursary Fund; $12.8 million for the Canada Millennium Scholarship Fund and programs; $2.0 million for the Manitoba Graduate Scholarships program; $13.9 million for Tuition Rebate Grants; and $2.9 million for the Medical Student/Resident Financial Assistance Program, which is cost recoverable from the Department of Health. Approximately 11,000 applications for Student Aid were processed in the 2007/08 program year.

Manitoba Student Aid also manages the Manitoba Student Loan Portfolio, which includes the disbursement and collection of direct-financed loans. Student Aid has contracted with Credit Union Central of Manitoba (CUCM) for the use of their loan administration system to facilitate the provision and collection of programs. The Loan Services Unit also administers student loan accounts using effective debt management practices, including Interest Relief and Debt Reduction in Repayment and revision of loan terms that will assist students in repaying their student loans, and minimize overall Government risk and loan default rates. In 2007/08, approximately $6.2 million was budgeted

for this program, including $4.8 million for Provision for Loss, Interest Subsidy, and previous Risk Premiums with national banks, and $1.4 million for Interest Relief and Debt Reduction Programs.

Manitoba Student Aid also administers the Private Vocational Institutions Act and Regulations.

III Adult Learning and Literacy

Adult Learning and Literacy (ALL) administers and supports the development and delivery of adult focused programming through adult learning centres and community based literacy programs in Manitoba. The release in 2006 of the International Adult Literacy and Skills Survey (IALSS) drew attention to the issue of literacy. MAEL has acted on the increased provincial priority that has been placed on literacy. In November 2007 Bill 6, *The Adult Literacy Act* received royal assent, which mandated an Adult Literacy Strategy. A comprehensive consultation process is being undertaken to inform the strategy.

Adult literacy programs and adult learning centres provide tuition free programming to enable adults to obtain the literacy/essential skills and prerequisite credentials to pursue further education and training. More than 40% of program participants are employed full or part time, which underscores the importance of these programs for skill development of under-educated adults to enable their full participation in the labour force. Over $17 million was provided for literacy and adult learning centre programming in 2007/08. There are 45 registered adult learning centres in Manitoba and 38 agencies offering literacy programming. In 2007/08, approximately 9,000 adults took advantage of programming offered.

ALL also offers training and professional development workshops for literacy practitioners and adult learning centre teachers. ALL also administers the General Education Development (GED) Testing Service. During the reporting period, 70 test sessions were offered in 13 centres.

IV Corporate Initiatives

Three initiatives have shared mandates and staff from Education, Citizenship and Youth (MECY) and Advanced Education and Literacy: Aboriginal Education, Sustainable Development and the Technical Vocational Initiative. MECY and MAEL also share the support of the Aboriginal Education Directorate, Human Resource Services, Financial and Administrative Services, and Systems and Technology Services.

1. Aboriginal Education

The mandate of the Aboriginal Education Directorate (AED) is to provide leadership and co-ordination for the departmental initiatives within Aboriginal education and training. AED objectives are: to ensure an integrated approach to Aboriginal education and training within MECY, MAEL, and in collaboration with Competitiveness, Training and Trace (MCTT); to promote the removal of systemic barriers to Aboriginal student success; and to participate in, and ensure linkages and collaboration with inter-sectoral research and policy initiatives related to Aboriginal education and training.

AED coordinates the implementation of the Aboriginal Education Action Plan and provides support and leadership to all branches and units within MECY, MAEL and MCTT on matters as they relate to Aboriginal education and training.

For more information on the Aboriginal Education Directorate, refer to the Annual Report for the Department of Education, Citizenship and Youth.

2. Sustainable Development

Education for Sustainable Development (ESD) was a high priority for MAEL in 2007/08. The Department strengthened cooperation and partnerships on ESD regionally, nationally and internationally with government, non-government organizations, business, industry, communities and youth to further develop, communicate and promote ESD within Manitoba and across Canada. Manitoba continued to serve as the lead jurisdiction for the Council of Ministers of Education, Canada's (CMEC) international work on ESD. Through the CMEC, Manitoba continued to serve on the United Nations Economic Commission for Europe's (UNECE) ESD steering committee to develop ESD indicators, report on progress and implement the UNECE ESD Strategy and Implementation Framework. The Department continued to support the Manitoba ESD Working Group (MESDWG) and its activities that included partnering with the Science Teachers Association of Manitoba (STAM) to plan an International ESD Conference (Choose the Future) to be delivered in the fall 2008.

MAEL continued to support post-secondary institutions in developing and implementing policy, regulations and operational frameworks that support sustainable development (SD) and ESD. In 2007/08, the Department partnered with York University to plan the delivery of the Sustainability and Education Academy in Manitoba in 2008, a program for senior officials of school divisions, provincial ministries of education and faculties of education to help incorporate sustainable development into policies, programs and create living and learning environments that model sustainability.

The Department continued to promote ESD-focused research. In 2007/08, MAEL partnered with the International Institute for Sustainable Development (IISD) and the University of Northern British Columbia to undertake a research process to benchmark and assess the knowledge, skills and behaviour of Manitoba citizens and students at Grades 6, 8, 10 and 12. The Department also supported the work of the United Nations Economic Commission for Europe, through the CMEC to report on ESD progress in Canada.

AEL worked to ensure that policy, regulatory and operational frameworks, operations and programs support ESD both internally and externally. Branches within MAEL carried out management procedures in line with sustainable development including decisions, planning, budgeting and sustainable procurement practices. Branch SD initiatives are highlighted in their respective reports.

3. Technical Vocational Initiative

The original Technical Vocational Initiative (TVI), a joint initiative between MECY and MAEL, began in April 2004 to revitalize technical vocational education in Manitoba. In 2007, TVI was renewed for four years (2007-2011) and also became part of a third department, Competitiveness, Training and Trade. A core objective of the Initiative is to address labour market needs, as reflected in the existing and growing skilled labour shortage. From a broader perspective, TVI is part of an effort to offer Manitobans a comprehensive continuum of technical vocational education and training pathways that are universally accessible, seamless across education levels, synchronized with labour market needs and career focused. The renewed TVI continues to build on the successes achieved in relation to the six Pillars of Action, namely:

- to improve the image of vocational careers;
- to enhance awareness of technical vocational programming and trade related opportunities;
- to ensure relevance to labour market needs;
- to facilitate program articulation between high schools and colleges;
- to develop strategies to address technical vocational teacher currency and shortages; and
- to increase funding to support technical vocational equipment upgrades.

The expected outcomes of the TVI are to have:

- increased student enrolment rates in high school and college technical vocational programs;
- increased graduation rates from high school and college technical vocational programs;
- increased transition rates from high school to college technical vocational programs;
- increased employment rates into technical vocational careers; and
- increased community capacity to address skilled labour shortages, allowing for greater provincial competitiveness in industry sectors.

Operations: A core three person staff is responsible for carrying out the day-to-day activities of the unit and to develop appropriate strategies and action plans for the Action Pillars. An executive director provides leadership and direction to ensure action and progress on the Action Pillars, reports on TVI activities and plans, and liaises with a broad range of stakeholders and groups to solicit support and co-operation for the goals of the Initiative.

The TVI consultant provides ongoing, regular contact with the field and monitors the progress of projects and the status of TVI supported activities, and is responsible for providing action plans and status reports.

The team is complemented by one administrative support staff who tracks expenditures and provides overall administrative support.

Activities: TVI has initiated various activities related to each of the Action Pillars. Most of these activities are ongoing or multi-year.

Image: TVI works with schools, colleges, businesses, industry, labour and department partners MECY, MAEL, and MCTT - Apprenticeship Branch to promote a more positive and accurate image of trades and technical vocational education.

The Technical Vocational Initiative:

- Presents to educational stakeholder groups: participates at Rotary Career Symposium, Brandon Career Fair, Brandon Rural Forum, EastMan Career Fair, Red River College Career Day, Northern Aboriginal Festival and Community Awards, University College of the North Career Expo and Job Fair; Tri-College Apprenticeship Forum
- Sponsored the Manitoba Association of Parent Councils (MAPC) Conference (2007);
- Created and distributed Technical Vocational Initiative Essential Skills classroom posters to Grades 8 - 12 classes throughout the Province; and
- Attends and participates in the Northern Aboriginal Festival and Community Awards and the Thompson Career Fair.

Awareness: Many awareness activities are linked to image activities, including Demonstration Projects, presentations and promotional activities. The "Lessons Learned" project committee promotes networking opportunities, assesses project impact, and facilitates information dissemination.

The Technical Vocational Initiative:

- In partnership with MECY's Instruction, Curriculum and Assessment Branch, provided the "New Real Game" online career tool to over 300 Manitoba schools and also sponsored professional development for teachers.
- Was a key partner providing a two day career development in-service with Phil Jarvis in Frontier School Division in March 2008.
- Promotes the Senior Years Apprenticeship Option (SYAO): with ongoing TVI strategic and financial support (Demonstration Project Funding) to schools, SYAO continues to grow. The number of students enrolled in the program as of spring 2008 is approximately 700. This is nearly a 400% increase over the past four years.

- Web site, available at www.edu.gov.mb.ca/tvi provides current information on relevant activities:
    - equipment and demonstration project information;
    - access to various documents; and
    - links to related, relevant sites.

Program relevance and currency:

- To ensure that curricula are current and relevant to students, business, industry and general labour market needs, twelve programs are under review: Automotive Technology, Commercial Food Services, Building Construction, Hairstyling, Health Care Aide, Autobody, Welding, Electrical, Electronics, Drafting, Information Technology and Media Production. Notable features in the new curricula will be an identifiable emphasis on essential skills, sustainable development and safety units.
- TVI will provide an online teaching resource (CDX On-line) for all automotive programs in the Province. A two day training session for instructors will be held in May 2008.
- CATIA (Computer Aided Three Dimensional Interactive Application) Project: CATIA is a multi platform Computer Assisted Design/ Computer Assisted Manufacturing/ Computer Assisted Engineering commercial software suite used for product development through conceptualization, design, manufacturing and analysis. The Technical Vocational Initiative sponsored CATIA project is well underway. The overall project objective is to provide innovative, state-of-the-art design engineering learning opportunities for Manitoba youth. There are currently ten schools from throughout the Province involved in the project. Red River College, Assiniboine Community College and the Faculty of Engineering at the University of Manitoba are partners in the project. In conjunction with Dassault Systeme, Re-engineering Australia (REA) and Engineering.com, TVI was able to provide participating schools and colleges with state-of-the art design software with a commercial license value of approximately $7.5 million. TVI continues to work closely with REA on the development, training and implementation of this project, a first in Canada.

Articulation: a program articulation framework template has been developed to facilitate the effective articulation between secondary and post-secondary programming.

Vocational teacher currency and shortages: TVI promotes, funds and conducts professional development activities that help maintain and/or enhance vocational teacher effectiveness, awareness of, and currency with industry and trade developments. TVI continues to support strategies to remove barriers and disincentives to trades people considering entering the teaching profession.

Equipment and Professional Development: for equipment upgrades and associated professional development

2004/2005	Awarded $664,100 to 17 schools across the Province for equipment upgrade purchases and $35,300 for associated professional development.
2005/2006	Awarded $639,200 to 39 vocational schools across the Province for equipment upgrade purchases and $59,000 for associated professional development.
2006/2007	Awarded $599,600 to 29 vocational schools across the Province for equipment upgrade purchases and $55,000 for associated professional development.
2007/2008	Awarded $599,700 to 27 vocational schools across the Province for equipment upgrade purchases and $61,000 for associated professional development.

Demonstration Projects: to address one or more of the Technical Vocational Revitalization Pillars of Action

2004/2005 Awarded $205,000 to 16 schools/divisions.

2005/2006 Awarded $300,000 to 28 schools/divisions; 12 continuing and 16 new projects.

2006/2007 Awarded $298,000 to 27 schools/divisions; 12 continuing and 15 new projects

2007/2008 Awarded $464,000 to 20 schools/divisions; 3 continuing and 17 new projects.

Committees:

The TVI sponsors and participates in a number of committees.

- Technical Vocational Education Advisory Committee (TVEAC): is a twenty-one member committee representing eighteen stakeholder groups, including colleges, Manitoba Teacher's Society parent councils, vocational and industrial arts teachers, school administrators, labour, business and industry, aboriginal education and Apprenticeship.
- Lessons Learned Committee: brings together school/division project leaders to share demonstration project status, impact and lessons learned.
- Program Review Committees: The Committees review technical vocational program curricula for articulation agreements and develop recommendations and templates to facilitate the process.
- Safety Co-ordination Committee – TVI sponsored safety co-ordination event for work experience co-ordinators and supervisors, held in Carman in March, 2008.
- Technical Vocational Leadership Council – comprised of vocational school administrators; TVI is a member of this group
- Professional Learners Group – a TVI Demonstration Project sponsored a group of Senior Years Apprenticeship Option (SYAO) co-ordinators and supervisors from across Manitoba. The group provides networking, information sharing, problem solving opportunities for members and a single voice for dealing with outside bodies. TVI is a regular participant at meetings.
- Career Development Initiative – provincial CDI links with a number of TVI initiatives related to career development and awareness. TVI is represented on steering and sub-committees.

March 31, 2008

Department of Advanced Education and Literacy

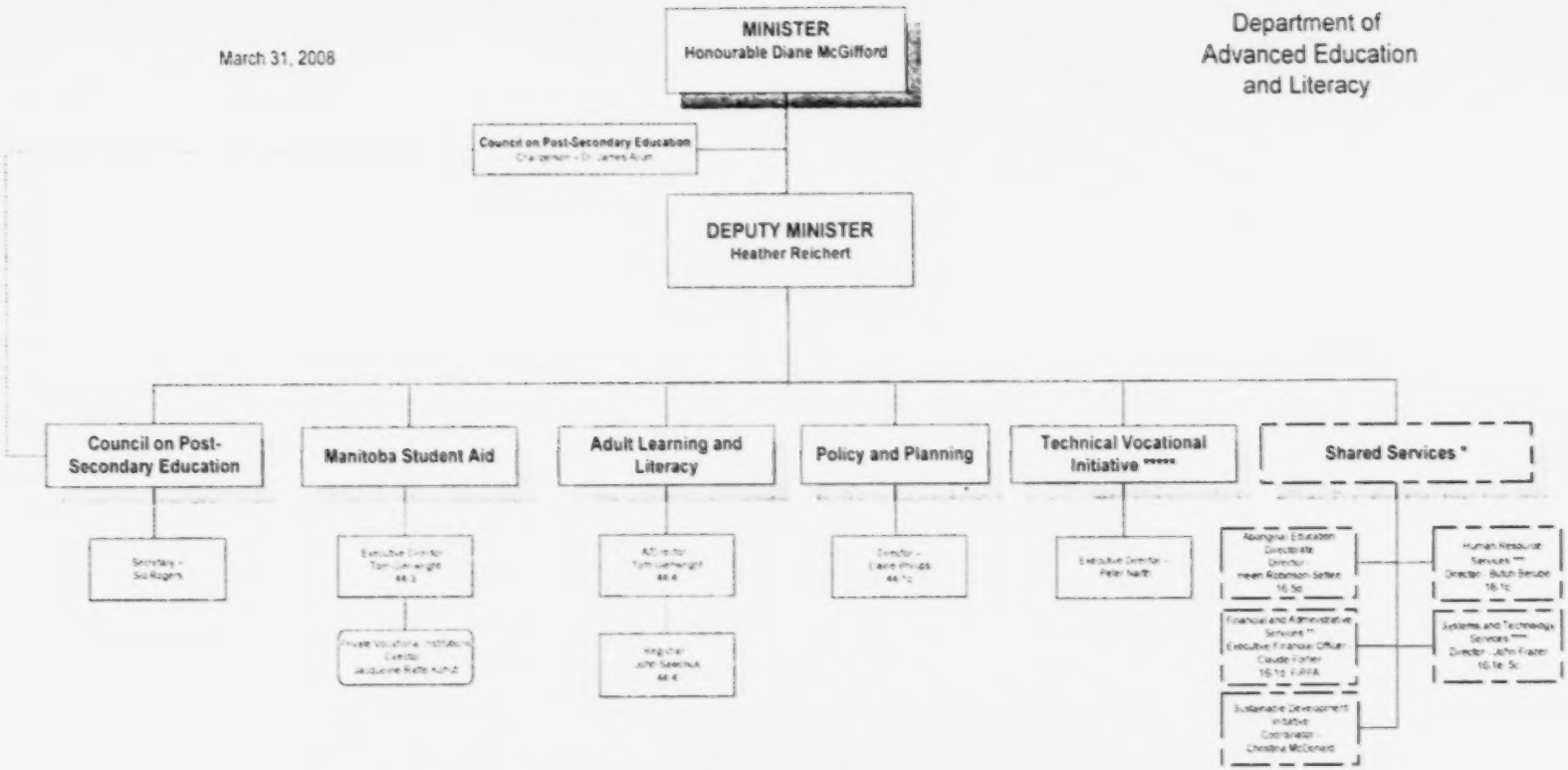

* Provides services to: Education, Citizenship and Youth and Advanced Education and Literacy

** Also provides services to Labour and Immigration

*** Also provides services to Labour and Immigration and Competitiveness, Training and Trade

**** Also provides services to Competitiveness, Training and Trade

*****An initiative of Advanced Education and Literacy, Education, Citizenship and Youth, and Competitiveness, Training and Trade

PART A – OPERATING EXPENSES

Administration and Finance

The Administration and Finance Division provides for the executive planning and management of departmental policies and programs. Administrative support is provided through the Department of Education, Citizenship and Youth in the areas of human resource services, financial and administrative services, sustainable development, systems and technology services and initiatives related to Aboriginal education and training.

Executive Support

This line provides the additional compensation to which individuals appointed to the Executive Council are entitled.

The Minister's and Deputy Minister's office provide educational leadership to Manitoba's education systems, which ensure the provision of high quality and equitable training and education programs together with support services. In addition, administrative leadership is provided to the Department to ensure the effective, efficient co-ordination of human and financial resources.

1 (a) Minister's Salary

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	42.1	1.00	42.1	0.0	
Total Sub-Appropriation	**42.1**	**1.00**	**42.1**	**0.0**	

1 (b) Executive Support

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	434.0	6.00	444.1	(10.1)	
Other Expenditures	90.2		98.0	(7.8)	
Total Sub-Appropriation	**524.2**	**6.00**	**542.1**	**(17.9)**	

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch supports the policy development, planning processes and intergovernmental activity of MAEL. Supporting co-ordination across the Department, with other Provincial departments and with other levels of government is a key role of the Branch.

The objective of the Branch is to enable a co-ordinated corporate approach by providing information and analysis, enabling external and internal linkages and facilitating communication. The Branch accomplishes this through:

- Facilitating department-wide policy development and strategic planning
- Providing analytical support related to post-secondary education and adult learning
- Supporting the Department to become more strategic and co-ordinated in the development, acquisition, analysis and use of data to support decision-making and reporting.
- Developing, co-ordinating and disseminating information that supports the delivery of adult learning and post-secondary education programs and activities

- Participating in co-ordination with other governments on education issues, including providing support for the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) and the Canadian Education Statistics Council (CESC) CESC is a pan-Canadian partnership between the CMEC and Statistics Canada on education data and research.
- Liaising with the Department of Competitiveness, Training and Trade (which co-ordinates Manitoba's participation in the Forum of Labour Market Ministers) for the joint consideration of education and labour market issues

Support for Policy Development

Activities in 2007/08 included support for the development of policy related to:

- Data, information and knowledge management
- Improved education and labour market outcomes for adult Aboriginal learners
- Improved post-secondary outcomes for under-represented groups
- Improved literacy outcomes for Manitobans
- Improved labour market outcomes for new immigrants including credential recognition

Support for Strategic Planning

Activities in 2007/08 included support to Department senior managers in the following planning areas:

- Co-ordinating linkage to government-wide planning processes and supporting linkage to resource requirements through the estimates process
- Branch Planning
- Labour Market Strategy for Immigrants
- Aboriginal Education Action Plan
- Adult Literacy Strategy
- International Education Strategy
- Cross-departmental Career Development Initiative
- Data Management Strategy
- HR Renewal Strategy

Intergovernmental Relations

The Branch continues to serve as the primary provincial liaison with the CMEC.

- Support is provided to:
  - many pan-Canadian activities including education data, post-secondary capacity, literacy action plan, Aboriginal Education Action Plan and international education;
  - Canada's participation in international education conferences (with the Minister, Deputy Minister and senior officials representing Canada at important forums); and
  - furthering the policy-based research capacity across provinces/territories.
- Branch staff prepares briefing material to support the participation of the Minister and the Deputy Minister at the semi-annual meetings of CMEC and Advisory Committee of Deputy Ministers of Education (ACDME).
- Branch staff represents Manitoba (adult learning and post-secondary education) on the Strategic Management Committee of the Canadian Education Statistics Council.

Analysis/Research

Activities in 2007/08 included:

- Budget/Throne Speeches
  - The Branch prepared summaries and analyses of provincial and federal throne and budget speeches, highlighting the implications for Advanced Education and Literacy.
- Analytical work in support of Department initiatives

Throughout the year, the Branch prepared a number of analytical documents in support of various department initiatives and priorities. These included:

- Adult Literacy Strategy and consultation
- Labour Market Strategy for Immigrants
- Aboriginal Education
- Legislation
- Data management
- Career Development Initiative

Sustainable Development

One Policy and Planning Branch staff person represents Advanced Education and Literacy on the Education for Sustainable Development Working group led by Education, Citizenship and Youth.

1 (c) Policy and Planning

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	150.3	3.00	224.1	(73.8)	1
Other Expenditures	49.1		70.5	(21.4)	2
Total Sub-Appropriation	**199.4**	**3.00**	**294.6**	**(95.2)**	

1. *Under expenditure is due to a vacancy in one position for a portion of the year, and two under-filled positions, partly offset by other minor variances.*

2. *Under expenditure reflects a reduction in branch activity mainly due to a part-year vacancy in one position as the incumbent was appointed on an acting basis to a position external to the branch.*

Administration and Finance

Administrative support is provided through the Department of Education, Citizenship and Youth in the areas of human resource services, financial and administrative services, systems and technology services and initiatives related to Aboriginal education and training.

1 (d) Administration and Finance

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures	750.0		750.0	0.0	
Total Sub-Appropriation	**750.0**	**0.00**	**750.0**	**0.0**	

Support for Universities and Colleges

Council on Post-Secondary Education

The Council on Post-Secondary Education approves new programs and allocates financial resources to the public universities and community colleges of Manitoba. The Council also co-ordinates post-secondary programs and policy development within the system. Specific details of Council activities may be found in its annual report.

As stated in its legislation, the mandate of the Council on Post-Secondary Education is to allocate financial resources to the public universities, community colleges, and to private religious colleges of the Province; to plan and co-ordinate the development of a post-secondary education system that promotes excellence in and accessibility to education; supports the co-ordination and integration of services and facilities; and promotes fiscal responsibility.

In 2007/08, the Council allocated $338.0 million in grants to The University of Manitoba, The University of Winnipeg, Brandon University, Collège universitaire de Saint-Boniface, and the University College of the North, of which $9.9 million was included under Capital Grants. In addition, the Council allocated $5.0 million in grants to the Canadian Mennonite University, Providence College and Seminary, William and Catherine Booth College, and the Steinbach Bible College in support of approximately 1,700 full-time equivalent qualifying students.

In 2007/08, the Council allocated $70.7 million in grants to Red River College, Assiniboine Community College, and the École technique et professionnelle, of which $1.8 million was included under Capital Grants. In addition, the Council provided $0.6 million to the Winnipeg Technical College.

In addition to operating and capital grants, the Council allocated $0.5 million to stimulate change and to reward innovative developments from the System Restructuring Envelope and $1.3 million to fund new programming from the Strategic Program Envelope. In 2007/08, the Council allocated $7.7 million to the Access program to provide program support.

Sustainable Development

One of the Council Secretariat staff is a member of the Education Sustainable Development Group. In addition to committee membership, the Council supports sustainable development activities by purchasing recycled paper and toner cartridges and other supplies. Where possible, the Council makes use of duplex printing and copying, waste paper is sent for recycling on a regular basis, and teleconferencing of meetings takes place, when possible.

2 (a) Council on Post-Secondary Education

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	888.6	13.00	806.0	82.6	
Other Expenditures	467.8		535.5	(67.7)	
Total Sub-Appropriation	**1,356.4**	**13.00**	**1,341.5**	**14.9**	

2 (b) University Operating Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Operating Grants	331,458.6		328,399.0	3,059.6	1
Total Sub-Appropriation	**331,458.6**	**0.00**	**328,399.0**	**3,059.6**	

1. *Over expenditure reflects tuition compensation budgeted in the Post-Secondary Strategic Initiatives Fund (44-2C) but paid to universities from University Operating Grants (44-2B), partly offset by savings resulting from lower than anticipated payments to the University of Winnipeg for the repayment of loans related to the Science Complex, funding budgeted in University Operating Grants to be paid from the Access Program (44-2F,) and an adjustment for interest related to an outstanding loan to the University of Winnipeg*

2 (c) Post-Secondary Strategic Initiative Fund

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Grants	1,840.0		5,896.1	(4,056.1)	1
Total Sub-Appropriation	**1,840.0**	**0.00**	**5,896.1**	**(4,056.1)**	

1. *Under expenditure relates to tuition compensation for universities and for colleges budgeted in the Post-Secondary Strategic Initiatives Fund but paid from University Operating Grants (44-2B) and College Grants (44-2D), respectively.*

2 (d) College Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Operating Grants	69,401.9		68,984.4	417.5	
Total Sub-Appropriation	**69,401.9**	**0.00**	**68,984.4**	**417.5**	

College Expansion Initiative

The College Expansion Initiative (CEI) supports the growth of Manitoba's public college system by working collaboratively with the four public colleges and the Council on Post-Secondary Education.

CEI's investments are primarily focused on new educational programs, although significant contributions have also been made to strategic infrastructure projects. CEI presents expansion proposals to the Council on Post-Secondary Education on behalf of the colleges. The Council has the authority to grant funding approval for all expansion activity.

In 2007/08, CEI invested an additional $2.9 million in the college system. The investments have resulted in the creation of new and expanded programs that meet labour market needs. The following goals guide CEI in determining the direction of new investments: address labour market needs; give attention to the needs of under-served groups; enhance youth participation; improve

student success; encourage innovation in the college system; and stimulate workplace-based programming.

2 (e) College Expansion Initiative

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
College Expansion Initiative Grants	44,317.5		32,557.5	11,760.0	1
Total Sub-Appropriation	**44,317.5**	**0.00**	**32,557.5**	**11,760.0**	

1. *Over expenditure relates to outstanding loans to Red River College and to Assiniboine Community College, converted to grants at year-end as per current accounting policy, partly offset by the deceleration of the nursing program expansion at the University College of the North, Technical Vocational Initiative costs for Program Standards and Articulation Programs, paid from the Council on Post-Secondary Education but budgeted in the College Expansion Initiative, and lower costs than budgeted for other Technical Vocational Initiative programming.*

Access Program

The Access program provides post-secondary educational opportunities to Manitoba residents from under-represented groups. These programs enhance accessibility and success at Manitoba's public post-secondary institutions for individuals from under-represented groups.

Primary activities undertaken by the Council on Post-Secondary Education consist of co-ordination and administrative support for the Access program and services offered by The University of Manitoba, Brandon University, The University of Winnipeg, Red River College, and the University College of the North. The provision of financial support to some of the students enrolled in these programs is administered by Manitoba Student Aid.

The Access program provides funding to five post-secondary institutions for specialized programs for individuals who have faced barriers to post-secondary education. As of November 2007, enrolments for 2007/08 were 852. Individuals from under-represented groups served by accessibility activities include Aboriginal, people with disabilities, single parents, and immigrant and refugee students.

2 (f) Access Program

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Grants	7,680.8		7,608.9	71.9	
Total Sub-Appropriation	**7,680.8**	**0.00**	**7,608.9**	**71.9**	

Advanced Education and Training Assistance

The Council on Post-Secondary Education provides grant funding in support of Inter-provincial Training Agreements. Funding is provided to enable Manitoba students to be educated in professions where demand has been identified and training is not available in Manitoba. At present, programs being funded include Veterinary Medicine at the University of Saskatchewan and Optometry at the University of Waterloo.

2 (g) Advanced Education and Training Assistance

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Grants	3,881.3		3,994.3	(113.0)	
Total Sub-Appropriation	**3,881.3**	**0.00**	**3,994.3**	**(113.0)**	

Stevenson Aviation Centre

Delivers nationally accredited aviation and aerospace training programs to address skill and labour market requirements. Department staff are seconded to Red River College to manage the operations and instructional delivery.

2 (h) Stevenson Aviation Centre

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,347.3	20.50	1,547.2	(199.9)	
Less: Recoverable from Red River College	(1,347.3)		(1,547.2)	199.9	
Total Sub-Appropriation	**0.0**	**20.50**	**0.0**	**0.0**	

Manitoba Student Aid

The Manitoba Student Aid Branch, through the administration of the Canada Student Loans Program (CSLP) and the Manitoba Student Aid Program, provides financial assistance for educational purposes to post-secondary students whose finances limit their educational opportunities.

Manitoba Student Aid is a need-based program designed to supplement, not replace, the resources available to post-secondary students. The cost of a post-secondary education is considered to be the primary responsibility of students and their immediate family. Assistance is based on an assessment of financial need that compares the applicant's allowable educational costs to his or her available resources.

The Student Aid Act, which was proclaimed in 2001 and legislatively established the Manitoba Bursary, requires a higher degree of accountability for the Student Aid Program, and promotes the key principles of accessibility and affordability to post-secondary education for Manitoba students.

Loans of up to $350 per week are available through a 60/40 federal-provincial cost-sharing arrangement. The maximum Canada Student Loan (CSL) is $210 per week of study and the maximum Manitoba Student Loan (MSL) is $140 per week of study. One common assessment determines both CSL and MSL awards, making it possible for students to have a complete financial picture of the resources available to them.

Manitoba Student Aid also administers the Canada Millennium Scholarship Bursary to Manitoba's post-secondary students on behalf of the Canada Millennium Scholarship Foundation (CMSF). The federal government, in response to rising student loan debt and loan default rates, established the CMSF in 1998. Manitoba's share of the $2.5 billion scholarship endowment, based on population, is projected to be $10.6 million every program year until the expiration of the CMSF funding in 2008/09. These awards are granted to those Manitoba Student Aid recipients who have the highest assessed financial need, who have successfully completed at least one year of previous post-secondary studies, and who are studying at the undergraduate level in Canada. For the 2007/08 academic year, approximately 2,800 Manitoba students will be awarded these bursaries. These awards are used to pay down the students' loan debt.

The Manitoba Bursary is designed to improve affordability to post-secondary education for Manitoba students. This bursary will assist all Manitoba students studying in Canada, in particular those in the first year of studies and those in graduate programs, since these groups are not eligible for CMSF bursary awards. The 2007/08 budget for the Manitoba Bursary was $8.26 million. Approximately 1,600 students will receive this bursary in 2007/08.

Manitoba Student Aid administers the Canada Student Loan Program's (CSLP) Canada Access Grant for Students from Low-Income Families. This grant is intended to cover up to 50% of the tuition, to a maximum of $3,000, and is available to first-time, first-year dependent students from low-income families who are eligible for Canada Student Loans.

Manitoba Student Aid also administers the modified Canada Access Grant for Students with Permanent Disabilities, worth up to $2,000 per year and available to students with permanent disabilities. This grant is disbursed at the start of the program and is available to students who are eligible for a full-time or part-time Canada Student Loan and meet all of the other disabilities eligibility criteria.

Manitoba Student Aid administers special targeted assistance programs such as the student-funding component of the Access Bursary and the Prince of Wales/Princess Anne Award for Aboriginal students. Manitoba Student Aid also administers the following federal Canada Study Grant programs: for students with permanent disabilities, up to $8,000 to offset the costs of exceptional education-related services or equipment; for women in Ph.D. studies, up to $3,000 if enrolled in non-

traditional programs; and for high-need part-time students, up to $1,200 if they are unable to study on a full-time basis. A federal grant is also available, which provides students with dependants up to $60 per week of study.

In 2007/08, Manitoba Student Aid continued to provide Millennium Adult Learner Bursary funding to eligible students. These bursaries are funded by the Canada Millennium Scholarship Foundation and the Province of Manitoba.

In 2007/08, Manitoba Student Aid continued to provide the Millennium Manitoba Opportunities Grants to eligible students. These grants are funded by the Canada Millennium Scholarship Foundation. There are two components to these grants: the Low-Income Dependent Student component, which provides first year students from low-income families a grant of 50% of their tuition (maximum $3,000); and the Aboriginal Independent Student component, which provides first year Aboriginal independent students with a grant of 100% of their tuition (maximum $4,000).

In 2007/08, Manitoba continued to provide core funding for the Career Trek program. Career Trek is a program targeted to at-risk Grade 5 and 6 students. Career Trek is designed to educate students about the importance of post-secondary education and the accessibility of the post-secondary system in Manitoba.

Manitoba Student Aid provides Tuition Rebate Grants to Manitoba public colleges and universities in recognition that institutions are providing students with a 10% tuition fee reduction from 1999/2000 tuition fee levels. Student Aid also provides $5 million in grants, through the Manitoba Scholarship and Bursaries Initiative (MSBI), to match private donations to Manitoba's public post-secondary institutions towards scholarships and bursaries.

In 2007/08, Manitoba Student Aid increased the number of graduate scholarships that supported research-based graduate studies to help attract and retain the highest quality students from within and outside the Province. This assistance provided $7,500 per year for up to four years for Doctoral students (to supplement the University of Manitoba Graduate Fellowships of $16,000 per year) and $15,000 per year for up to two years for Masters students. In 2007/08, the program assisted 104 Masters students and 60 Doctoral students.

Manitoba Student Aid is in the first year of phase three of the three-year initiative to provide the Fly Higher Aboriginal Education Awards. These awards are funded through MSBI in partnership with the Business Council of Manitoba (BCM) and the governments of Canada and Manitoba. Up to $150,000 per year raised by BCM through private donations from their members will be matched by the same level of funding from both the federal and provincial governments totaling $450,000. Any surplus of funds over awarded amounts is held in endowment. The purpose of this partnership is to increase Aboriginal participation in post-secondary education and to increase their employment opportunities.

Manitoba Student Aid administers the Educational Assistance Option of the Medical Student/Resident Financial Assistance Program (MSRFAP) on behalf of the Department of Health. This option of the program provides financial assistance in the form of a conditional grant to students and residents studying medicine in the Province of Manitoba, as well as to Manitoba students undertaking medical studies in French at the University of Ottawa. Manitoba Medical Doctor graduates from The University of Manitoba, who are undertaking approved post-graduate medical programs at other Canadian and American universities, are eligible as well. Upon completion of their training, physicians who participate in the program commit to working in the Province of Manitoba for a period of one year for each grant they receive, or repay the money with interest.

Awards in the amount of $15,000 are offered to undergraduate third- and fourth-year medical students. Awards in the amount of $20,000 are offered to Medical Residents in either year of Family Medicine Practice. Family medicine doctors who take an additional year of Emergency Medicine or Anesthesia are eligible for an additional $20,000. Residents in other approved residencies are

eligible for $20,000 in each of two years. In 2007/08, 167 students received a total of $3.0 million in conditional grants.

Manitoba Student Aid, in co-operation with the MB4Youth Division of Manitoba Education, Citizenship and Youth, administers the Youth Transition: From Work to Post-Secondary Education bursary program. In 2007/08, 8 students completed their work experience and received a $3,000 bursary towards their post-secondary education.

Designation is the process by which institutions obtain the recognition that allows their students to be eligible to apply for government student loans. In January 2002, Manitoba Student Aid began implementing the Designation Policy approved by Cabinet. In autumn 2004, provincial/territorial governments, along with the federal government, began implementing the pan-Canadian Designation Framework. This national strategy is intended to strengthen student consumer protection, improve student loan repayment rates, and help students make informed choices about post-secondary education. Because student loans are taxpayer supported, institutions are now held accountable for the administration of these funds and for improving their students' success through review of graduation and employment rates. To support administrative compliance with the national strategy by 2007/08, Manitoba Student Aid had signed Memoranda of Understanding (MOU) with all of the designated educational institutions located in Manitoba. Manitoba Student Aid performed compliance reviews (administrative audits) on 11 institutions which were signatories to MOUs. In October 2007, Manitoba Student Aid held a forum to help designated institutions learn about best practices in student loan administration. At March 31, 2008, Manitoba was responsible for 58 designated institutions in the Province and had designated approximately 800 other institutions throughout the world.

Manitoba Student Aid has an interactive online application and website to provide greater access to students on a 24-hour/7-day-a-week basis. The online application MySAO (My Student Aid Application Online) uses cutting-edge technology to interact with applicants, determining the information required and guiding them to complete their application. Within minutes of submitting an online application, the students receive an estimate of financial assistance. Students applying online are also mailed a Notice of Assistance letter, which indicates the approximate amount of financial assistance they will receive (CSL and MSL awards). Approximately 90% of applications were submitted via the Internet in 2007/08. The MySAO application process contributes to Manitoba Student Aid's sustainable development activities by decreasing the processing of hard copy documents. Enhancements to MySAO in 2004/05 included the ability for the student to determine their Manitoba Student Loan account balance, what (if any) information is outstanding to process the application, and the ability for the student to update their application with revised information.

For the 2007/08 program year, Manitoba Student Aid processed 11,411 applications for Canada and Manitoba Student Loans. Student Aid also processed 199 applications for Part-time Canada Student Loans. Approximately 50,000 requests for information and assistance were handled over the telephone. Services were also provided in-person to an additional 21,000 current and potential applicants. The Exceptional Review (Appeal) Committee reviewed 321 appeals.

Manitoba Student Aid's Student Advisors provide one-on-one interaction with at-risk students, including those with high financial or other special needs. Advisors also promote program awareness, help reduce student loan default rates, and liaise with Manitoba post-secondary institutions. As well, the Aboriginal Liaison Officer partners and networks with the Aboriginal Community including the Access Programs, at participating public universities and colleges, regarding aboriginal post-secondary accessibility and affordability policy issues.

The Loan Services Unit manages the Manitoba Student Loan portfolio including the disbursement and collection of direct financed loans. Student Aid has contracted with Credit Union Central of Manitoba (CUCM) for the use of their loan administration system to facilitate the provision and collection of loans. The Loan Services Unit also manages the administration of effective debt management programs (ex: Interest Relief, Debt Reduction in Repayment, and Revision of Terms),

which provide support to borrowers experiencing difficulty in meeting their repayment obligations, and minimize overall government risk and loan defaults. Student Aid continues to manage the portfolio of Manitoba Student Loans issued prior to August 2001, including the administration of interest subsidy, provision for loss, and risk premium payments.

Sustainable Development

The Branch supports sustainable development by purchasing recycled paper and toner cartridges and other supplies. Where possible, the use of duplex copying is encouraged. In addition, the Branch encourages students to apply online using MySAO, which reduces paper product consumption. The Branch has incorporated an internal website for our newsletter (WaDaYaSAO).

Private Vocational Institutions Unit

The Private Vocational Institutions (PVI) Unit administers The Private Vocational Institutions Act, and its attendant regulation, Manitoba Regulation 237/02. The office provides policy direction to the operators of private vocational institutions to ensure compliance with the Act and Regulation.

In 2007/08, five new private vocational institutions were registered and two existing institutions came under new ownership. No institutions were closed, either voluntarily or under duress. As of March 31, 2008, there was a total of 45 private vocational institutions registered, of which 29 had programming designated for the Canada/Manitoba student loan programs.

There were 2,524 enrolments at Manitoba private vocational institutions in the 2007 calendar year. The Training Completion Fund, which is a pool of monies to be used to help finance the completion of training for students should an institution cease to do business, had approximately $823,000 held in trust at the end of the Fund's reporting (calendar) year.

3 (a-m) Manitoba Student Aid

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	3,852.6	65.25	3,623.1	229.5	
Other Expenditures	1,766.6		1,220.0	546.6	1
Loans and Bursaries	2,665.9		3,336.0	(670.1)	2
Manitoba Bursary Fund	8,260.0		8,260.0	0.0	
Manitoba Scholarship and Bursary Initiative	5,000.0		5,000.0	0.0	
Canada Millennium Scholarship Fund	11,599.7		12,785.5	(1,185.8)	3
Canada Study Grants	2,208.9		3,000.2	(791.3)	4
Tuition Rebate Grants	12,918.6		13,874.3	(955.7)	5
Medical Student/Resident Financial Assistance	3,151.3		2,891.3	260.0	6
Loan Portfolio Administration	3,793.2		4,761.0	(967.8)	7
Interest Relief and Debt Reduction	206.3		1,388.6	(1,182.3)	8
Manitoba Graduate Scholarships	2,000.0		2,000.0	0.0	
Less: Recoverable from Health	(3,151.3)		(2,891.3)	(260.0)	
Total Sub-Appropriation	**54,271.8**	**65.25**	**59,248.7**	**(4,976.9)**	

1. *Over expenditure reflects the write-off of assets related to a Student Financial Assistance application that is no longer in use.*

2. *Under expenditure reflects fewer qualified applicants than available awards due in part to increases in both the Canada and Manitoba Student Loan programs, and due to changes in the needs assessment criteria.*

3. *Under expenditure reflects fewer awards issued for the Adult Learner Bursary and Manitoba Opportunity Grants than budgeted.*

4. *Under expenditure reflects a reduction in the total number of financial assistance applications received for the current program year.*

5. *Under expenditure is the result of lower than anticipated enrolment at post-secondary institutions.*

6. *Over expenditure is due to the approval of a greater number of conditional grants resulting from a change in the application deadline date from September 15th to August 15th. [Note: Variance is offset by a corresponding increase in the recovery from Health (44-3M)].*

7. *Under expenditure reflects a reduction in the provision for loss component mainly due to fewer loans issued than budgeted , partly offset by an increase in the interest subsidy component resulting from an increase in the volume of loans outstanding and an increase in the average lending rate.*

8. *Under expenditure reflects a reduction in costs for interest relief and debt reduction supported by a favourable job market for students.*

Adult Learning and Literacy

The objectives of Adult Learning and Literacy (ALL) are to enable Manitobans to have the ability to understand and employ information (reading, writing, numeracy) in daily living at work, at home, and in the community; and to obtain high school credentials so they can access higher education and/or better employment opportunities.

The objectives include developing the capacity in the Province to respond to the needs of the non-sequential adult learner with greater flexibility, effectiveness and efficiency. These objectives are met through the provision of three programs: Adult Learning Centres (ALCs), Community-based Adult Literacy, and General Education Development (GED) Testing Services. Efforts are being made to enhance curriculum and program articulation between literacy and adult learning centre programs, and between adult learning centres and post-secondary education. The professional staff of ALL provides service to the entire province.

Adult Learning Centres

The Adult Learning Centres Act legislates a registration and governance process for Adult Learning Centres (ALCs), and provides a framework for educational and fiscal accountability for ALCs.

In the 2007/08 program year, 45 ALCs were registered, with 41 receiving funding from Adult Learning and Literacy. Four ALCs, Peguis Adult Education Learning Centre, Waywayseecappo Learning Centre, Canupawakpa First Nation and Lord Selkirk Park Adult Learning Centre, were registered and funded by sources that did not include ALL. Funding was also provided to:

- The Louis Riel Institute, $175,000 for their core operation.
- Employment Solutions for Immigrant Youth, $50,000 for a program aimed at helping young immigrant adults find employment and further their education in Manitoba.
- Adult Secondary Education Council (ASEC), $2.2 in support of their annual conference.
- Career Cruising, $22,000 for a career development software program that is used by ALCs and Literacy Programs.
- Literacy Partners of Manitoba, $50,000 for provision of the Learn Line and to support the Learner Speaker's Bureau.

Year-end statistics for the 2006/07 school year show that 8,300 learners completed 11,170 courses for credit at ALCs. Eleven hundred twenty-eight (1,128) ALC learners graduated with a Mature Student High School Diploma and 132 graduated with a 28-credit high school diploma, for a total of 1,260 graduates. Four hundred nineteen (419) graduates were Aboriginal. Interim statistics for 2007/08 report 6,558 learners registered for approximately 15,964 courses at ALCs. By February 4, 2008, 4,641 courses had been completed for credit. Final 2007/08 statistics will be available in the fall of 2008.

Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR) is a significant service to learners at ALCs.

- In 2007/08, 31 adult educators completed the PLAR Foundations training (40 hours). The current number of adult educators who have completed this training through ALL totals over 300.
- The majority of ALC programs have at least one staff member who has completed this training.

ALCs have established PLAR Advisory and PLAR Assessment Services to assist adult learners to receive credit for their formal and informal learning toward a Mature Student High School Diploma (MSHSD). Between July 1, 2006 and June 30, 2007, ALCs granted approximately 603 full and partial credits through PLAR. One hundred seventy-seven (177) learners graduated with a MSHSD in a shorter time with PLAR credits.

ALL is also responsible for registering dual credit courses for use in ALCs.

Adult Literacy Programs

In 2007/08, Adult Learning and Literacy (ALL) provided grants to 38 organizations for adult and family literacy programming, including 29 agencies that provide literacy as their primary focus and 9 centres that provide both adult literacy and ALC programming.

The 2007/08 mid-year statistics collected in February 2008 indicated participation of approximately 2,095 individuals in community-based literacy activities. Mid-year reports indicated that 36% of participants were male and 64% female; 21% of participants were in the 18-25 age group, 46% in the 26-40 age group, 24% were in the 41-55 age group, 8% were over 55, and 1% were under 18; 27% self-identified as Aboriginal learners; 22% of participants were learners for whom English was not their first language (German, French, an Aboriginal language, and others); 40% of all participants were employed while enrolled.

Year-end statistics for 2007/08 are not available until the fall of 2008 (given that the program year ends June 30, 2008). However, year-end statistics for 2006/07 indicate that literacy learners are successful in achieving their goals. In 2006/07, 2,589 adults participated in literacy programming. Forty-two percent (42%) of participants were employed while enrolled in literacy programs and were able to increase their proficiency in job-related literacy skills. In addition, 7.8% reported that they found employment, 24% increased their literacy skill level, and 16% went on to further training.

In November 2007, Bill 6: The Adult Literacy Act received royal assent. The Adult Literacy Act, which will be the first in Canada, commits the government to develop an adult literacy strategy and formalizes the Manitoba Adult Literacy Program.

General Education Development (GED) Testing

Adult Learning and Literacy (ALL) took over the management of GED testing in Manitoba in July 2006. Previously this service was housed with the Distance Learning and Information Technologies Unit of Manitoba Education, Citizenship and Youth (MECY).

GED operations are located in ALL's Brandon office. Between April 1, 2007 – March 31, 2008, a total of 70 test sessions were offered in 13 centres. Of the 380 individuals who participated in the testing, 233 passed.

Support Activities

Staff of Adult Learning and Literacy provide training for literacy working groups, practitioners and volunteer tutors in community-based literacy programs, and to directors and teachers in adult learning centres. Staff also provide assistance in the development and acquisition of learning materials, assistance in program evaluation, and co-ordination of awareness raising and networking activities. In addition to the PLAR training described above, over 30 other professional development events for adult educators in ALCs and Literacy Programs were made available by ALL throughout the Province.

In 2007/08, ALL cost shared with MECY and Healthy Child Manitoba, a contribution of $22,000 to support the CanWest Global 'Raise-a-Reader' initiative to support literacy and education programs in Manitoba. As a support to family literacy, ALL continues to sit on the steering committee of the Literacy for Life Fund (LLF), an initiative of the Winnipeg Foundation in partnership with the Winnipeg Public Library and Literacy Partners of Manitoba.

ALL continues to collaborate with the Adult Language Training Branch of Manitoba Labour and Immigration regarding:

- articulation and referral processes between English as an Additional Language (EAL) and ALC/Literacy programming; and
- appropriate supports for adult EAL learners in non-EAL learning environments.

ALL is a member of the Essential Skills committee and participates with Manitoba Competitiveness, Training and Trade in the implementation of an Essential Skills Framework for Manitoba.

Another major function of ALL is to assist the National Office of Literacy and Learning (NOLL) in the selection of literacy projects for their federal literacy grant program. NOLL projects contribute an essential support to the literacy and essential skills field, providing grants to areas that are not funded by the Province for demonstration projects, materials/curriculum development, research and promotion/awareness raising.

In addition, Adult Learning and Literacy continues to act as the Manitoba point of contact for the International Adult Literacy and Skills Survey (IALSS) 2003 and related research initiatives.

Adult Learning and Literacy is involved in activities designed to raise public awareness of literacy and adult education issues and best practices. ALL participates on the implementation team of the Northern Development Strategy. The position of Northern Program Consultant/Adult Literacy Co-ordinator supports all activities in the North. Staff assisted the Premier and the Council of the Federation (COF) with the call for nominations for the COF Literacy Award (Manitoba), selection committee and recipient selection, and arrangements related to the announcement and presentation. Staff also assisted the Lieutenant Governor's office in awarding the Lieutenant Governor's Medal for Literacy. In addition, ALL assisted community organizations, literacy programs, ALCs, the Adult Secondary Education Council (ASEC) and Literacy Partners of Manitoba to raise awareness through projects such as the International Literacy Day and Adult Learners' Month celebrations, the 1-800-LEARN Line and Family Literacy Day.

Sustainable Development

The ALL Branch works hard to minimize the use of paper through purchasing only recycled paper, recycling all non-confidential documents, increasing use of electronic data storage and file management, including development and maintenance of a branch website and encouraging staff to avoid printing hard copies of documents. The goal of the Branch is to integrate sustainable development principles and guidelines into its regular activities on a continuous basis so that they become an integral part of the Branch's activities.

4 Adult Learning and Literacy

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	871.3	10.00	744.4	126.9	1
Other Expenditures	399.5		405.9	(6.4)	
Adult Learning Centres	14,867.7		15,017.1	(149.4)	
Other Grants	2,061.6		2,059.6	2.0	
Total Sub-Appropriation	**18,200.1**	**10.00**	**18,227.0**	**(26.9)**	

1. *Over expenditure is mainly due to costs for two extended positions, costs for two step students, unrealized portion of the staff turnover budget, and costs for two GED examiners budgeted in Other Expenditures (44-4B) but now considered casual employees and paid from Salaries, partly offset by savings related to pension.*

Capital Grants

Capital Grants provides a contribution towards capital expenditures of universities and community colleges. Additional information on the grants may be found in the Council on Post-Secondary Education Annual Report.

5 (a-b) Capital Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Universities	24,214.7		9,903.8	14,310.9	1
Colleges	1,816.8		1,816.8	0.0	
Total Sub-Appropriation	**26,031.5**	**0.00**	**11,720.6**	**14,310.9**	

1. *Over expenditure relates to an outstanding loan to the University of Winnipeg, converted to a grant at year-end as per current accounting policy, additional approved capital grant funding to assist universities and colleges with upgrades for science labs, security enhancements, trades expansion, and the University of Winnipeg Opportunities Fund.*

Costs Related to Capital Assets

This main appropriation provides for the costs related to capital assets.

6 (a) Desktop Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Amortization Expense - Transition	19.0		19.0	0.0	
Enterprise Software Licenses	8.2		8.2	0.0	
Total Sub-Appropriation	**27.2**	**0.00**	**27.2**	**0.0**	

6 (b) Amortization Expense

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Amortization Expense	190.0		172.1	17.9	
Total Sub-Appropriation	**190.0**	**0.00**	**172.1**	**17.9**	

6 (c) Interest Expense

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Interest Expense	90.3		86.5	3.8	
Total Sub-Appropriation	**90.3**	**0.00**	**86.5**	**3.8**	

PART B – CAPITAL INVESTMENT

Capital Investment

The Province implemented a new accounting policy for tangible capital assets in 1999/2000 based on standards issued by the Canadian Institute of Chartered Accountants. These standards require that expenditures on tangible assets be amortized over the useful life of the asset. Recognizing amortization in this way allocates the cost of capital assets to the periods of service provided and amortization is recorded as an expense in the statement of operations.

Tangible capital assets are those with a useful life extending beyond one year which are acquired, constructed or developed and held for use, not for resale. Tangible capital assets with a value less than the accepted capitalization limit will be expensed in the year of acquisition.

Advanced Education and Literacy

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2007/08 $000	Estimate 2007/08 FTE	Estimate 2007/08 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Capital Investment	138.9		150.0	(11.1)	
Total Sub-Appropriation	**138.9**		**150.0**	**(11.1)**	

Financial Information

Department of Advanced Education and Literacy

Reconciliation Statement
($000s)

DETAILS	2007/08 ESTIMATES
2007/08 Main Estimates	**$539,723.7**
Main Estimates Authority Transferred from:	
- Enabling Appropriations re:	
• University Operating Grants	157.8
• General Salary Increase	11.1
• Purchase of capital asset (amortization and interest expense)	23.3
2007/08 Estimate	**$539,915.9**

Manitoba Advanced Education and Literacy

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2007/08		Appropriation	Actual 2007/08	Actual 2006/07	Increase (Decrease)	Explanation Number
		Advanced Education and Literacy (44)				
	44-1	Administration and Finance				
42.1	(a)	Minister's Salary	42.1	30.3	11.8	1
	(b)	Executive Support				
444.1		- Salaries and Employee Benefits	434.0	391.9	42.1	
98.0		- Other Expenditures	90.2	82.7	7.5	
	(c)	Policy and Planning Branch				
224.1		- Salaries and Employee Benefits	150.3	194.6	(44.3)	2
70.5		- Other Expenditures	49.1	61.5	(12.4)	3
750.0	(d)	Administration and Finance	750.0	750.0	0.0	
1,628.8		Total 44-1	1,515.7	1,511.0	4.7	

Manitoba Advanced Education and Literacy

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2007/08		Appropriation	Actual 2007/08	Actual 2006/07	Increase (Decrease)	Explanation Number
	44-2	Support for Universities and Colleges				
	(a)	Council on Post-Secondary Education				
806.0		- Salaries and Employee Benefits	888.6	822.8	65.8	
535.5		- Other Expenditures	467.8	542.8	(75.0)	
328,399.0	(b)	University Operating Grants	331,458.6	307,389.9	24,068.7	4
5,896.1	(c)	Post-Secondary Strategic Initiatives Fund	1,840.0	500.0	1,340.0	5
68,984.4	(d)	College Grants	69,401.9	65,111.6	4,290.3	6
32,557.5	(e)	College Expansion Initiative	44,317.5	29,398.7	14,918.8	7
7,608.9	(f)	Access Program	7,680.8	7,170.9	509.9	
3,994.3	(g)	Advanced Education and Training Assistance	3,881.3	3,439.7	441.6	
	(h)	Stevenson Aviation Centre				
1,547.2		- Salaries and Employee Benefits	1,347.3	1,300.3	47.0	
(1,547.2)		- Less: Recoverable from Red River College	(1,347.3)	(1,300.3)	(47.0)	
448,781.7		Total 44-2	459,936.5	414,376.4	45,560.1	

Manitoba Advanced Education and Literacy

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2007/08		Appropriation	Actual 2007/08	Actual 2006/07	Increase (Decrease)	Explanation Number
	44-3	Manitoba Student Aid				
3,623.1	(a)	- Salaries and Employee Benefits	3,852.6	3,738.3	114.3	
1,220.0	(b)	- Other Expenditures	1,766.6	1,190.6	576.0	8
3,336.0	(c)	- Loans and Bursaries	2,665.9	2,555.1	110.8	
8,260.0	(d)	- Manitoba Bursary Fund	8,260.0	8,060.0	200.0	
5,000.0	(e)	- Manitoba Scholarship and Bursary Initiative	5,000.0	4,911.6	88.4	
12,785.5	(f)	- Canada Millennium Scholarship Fund	11,599.7	11,546.6	53.1	
3,000.2	(g)	- Canada Study Grants	2,208.9	2,381.7	(172.8)	
13,874.3	(h)	- Tuition Rebate Grants	12,918.6	13,239.3	(320.7)	
2,891.3	(i)	- Medical Student/Resident Financial Assistance	3,151.3	2,886.3	265.0	
4,761.0	(j)	- Loan Portfolio Administration	3,793.2	3,651.0	142.2	
1,388.6	(k)	- Interest Relief and Debt Reduction	206.3	239.9	(33.6)	
2,000.0	(l)	- Manitoba Graduate Scholarships	2,000.0	1,357.5	642.5	9
(2,891.3)	(m)	- Less: Recoverable from Health	(3,151.3)	(2,886.3)	(265.0)	
59,248.7		Total 44-3	54,271.8	52,871.6	1,400.2	

Manitoba Advanced Education and Literacy

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2007/08	Appropriation	Actual 2007/08	Actual 2006/07	Increase (Decrease)	Explanation Number
	44-4 Adult Learning and Literacy				
744.4	- Salaries and Employee Benefits	871.3	832.6	38.7	
405.9	- Other Expenditures	399.5	313.8	85.7	10
15,017.1	- Adult Learning Centres	14,867.7	14,203.5	664.2	
2,059.6	- Other Grants	2,061.6	1,640.5	421.1	11
18,227.0	Total 44-4	18,200.1	16,990.4	1,209.7	

Manitoba Advanced Education and Literacy

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2007/08		Appropriation	Actual 2007/08	Actual 2006/07	Increase (Decrease)	Explanation Number
	44-5	Capital Grants				
9,903.8	(a)	Universities	24,214.7	17,394.9	6,819.8	12
1,816.8	(b)	Colleges	1,816.8	1,816.8	0.0	
11,720.6		Total 44-5	26,031.5	19,211.7	6,819.8	

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2007/08		Appropriation	Actual 2007/08	Actual 2006/07	Increase (Decrease)	Explanation Number
	44-6	Costs Related to Capital Assets				
	(a)	Desktop services				
19.0		- Amortization Expense - Transition	19.0	19.0	0.0	
8.2		- Enterprise Software Licenses	8.2	7.8	0.4	
172.1	(b)	Amortization Expense	190.0	172.1	17.9	
86.5	(c)	Interest Expense	90.3	95.7	(5.4)	
285.8		Total 44-6	307.5	294.6	12.9	
539,892.6		**Total - Advanced Education and Literacy**	560,263.1	505,255.7	55,007.4	

Manitoba Advanced Education and Literacy
Expenditure Summary
For the fiscal year ended March 31, 2008 with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Explanation Number:

1. Increased expenditure reflects costs for the Minister's Salary based on the formula established by the Pay Commissioner.

2. Decreased expenditure reflects a part-year vacancy in 2007/08 as the incumbent was appointed on an acting basis to a position external to the branch, and other minor variances.

3. Decreased expenditure reflects a decrease in branch activity in 2007/08 resulting in a reduction in costs for professional services, transportation and other minor variances.

4. Increased expenditure reflects a 7% increase in approved funding for 2007/08, and tuition compensation payments budgeted in the Post-Secondary Strategic Initiatives Fund (44-2C) but paid to universities from University Operating Grants in 2007/08, partly offset by an interest adjustment in 2007/08 related to an outstanding loan to the University of Winnipeg

5. Increased expenditure reflects funding for new programs approved for 2007/08.

6. Increased expenditure reflects a 7% increase in approved funding for 2007/08 and tuition compensation payments budgeted in the Post-Secondary Strategic Initiatives Fund (44-2C) but paid to colleges from College Grants in 2007/08.

7. Increased expenditure relates to outstanding loans to Red River College and to Assiniboine Community College, converted to grants in 2007/08 as per current accounting policy, and to an increase in approved funding for nursing and other college programming in 2007/08.

8. Increased expenditure is mainly due to costs in 2007/08 for the write-off of BSI assets which are no longer in use.

9. Increased expenditure reflects approved 2007/08 funding for the Manitoba Graduate Scholarship Program.

10. Increased expenditure mainly reflects approved 2007/08 funding for the Adult Literacy Strategy.

11. Increased expenditure mainly reflects approved funding for 2007/08 paid to Literacy programs.

12. Increased expenditure reflects additional approved capital grant funding in 2007/08 to assist universities and colleges with upgrades for science labs, security enhancements, trades expansion, the University of Winnipeg Opportunities Fund and other miscellaneous projects, the conversion of an outstanding loan to the University of Winnipeg to a grant in 2007/08 as per current accounting policy, and an increase in approved funding for minor capital requirements at the University College of the North, partly offset by additional funding in 2006/07 for the University of Winnipeg Science Complex, and for costs related to capital projects at the University of Manitoba and the University of Winnipeg which were completed in 2006/07.

Manitoba Advanced Education and Literacy

Revenue Summary by Source

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Actual 2006/07	Actual 2007/08	Increase (Decrease)	Source	Actual 2007/08	Estimate 2007/08	Variance	Expl. No.
			TAXATION				
0.0	0.0	0.0	Total	0.0	0.0	0.0	
			OTHER REVENUE				
48.0	54.7	6.7	Fees	54.7	55.0	(0.3)	
974.6	1,416.9	442.3	Sundry	1,416.9	970.0	446.9	1
1,022.6	1,471.6	449.0	Total	1,471.6	1,025.0	446.6	
			GOVERNMENT OF CANADA				
11,711.6	11,764.7	53.1	Canada Millennium Scholarship Awards	11,764.7	12,915.5	(1,150.8)	2
487.2	1,435.4	948.2	Canada Student Loan Act Service Fee	1,435.4	560.0	875.4	3
2,381.7	2,208.9	(172.8)	Canada Study Grants	2,208.9	3,000.2	(791.3)	4
14,580.5	15,409.0	828.5	Total	15,409.0	16,475.7	(1,066.7)	
15,603.1	16,880.6	1,277.5	**Total – Advanced Education and Literacy**	16,880.6	17,500.7	(620.1)	

Manitoba Advanced Education and Literacy

Revenue Summary by Source

For the fiscal year ended March 31, 2008, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Explanation Number

1. **Sundry:** $ 442.3 over 2006/07 Actual; $ 446.9 over 2007/08 Estimate

   Increase mainly relates to Interest Revenue on Class B Manitoba Student Loans due to increases in the average lending rate for 2007/08 and in the volume of loans in repayment.

   Increase relates to Interest Revenue on Class B Manitoba Student Loans due to an increase in the average lending rate and an increase in the volume of loans in repayment, and other minor variances.

2. **Canada Millennium Scholarship Awards:** $ 1,150.8 under 2007/08 Estimate

   Decrease reflects fewer awards than anticipated for the Adult Learner Bursary/Manitoba Millennium Opportunity Grants.

3. **Canada Student Loan Act Service Fee:** $ 948.2 over 2006/07 Actual; $ 875.4 over 2007/08 Estimate

   Increase mainly reflects additional funding received from the Federal Government in 2007/08 for program costs incurred in the 2004/05, 2005/06, and 2006/07 program years, an increase in the Canada Student Loan Program Administration Fee for 2007/08, and 2007/08 salary reimbursement for the development of the Data Modelling Tool in excess of the 2006/07 reimbursement.

   Increase reflects additional funding from the Federal Government for program costs incurred in the 2004/05, 2005/06, and 2006/07 program years, and salary reimbursement for the development of the Data Modelling Tool, partly offset by other minor variances.

4. **Canada Study Grants:** $ 791.3 under 2007/08 Estimate

   Decrease reflects fewer applications for financial assistance than budgeted for the current program year.

Five Year Expenditure and Staffing Summary by Main Appropriation

Main Appropriation	2003/04		2004/05		2005/06		2006/07		2007/08	
	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000
44-1 Administration and Finance	8.00	1,681.0	10.00	1,584.4	10.00	1,503.9	10.00	1,511.0	10.00	1,515.7
44-2 Support for Universities and Colleges	34.50	364,766.9	33.50	377,489.5	33.50	389,497.8	33.50	414,376.4	33.50	459,936.5
44-3 Manitoba Student Aid	71.25	50,235.1	67.25	49,844.0	65.25	50,151.5	65.25	52,871.6	65.25	54,271.8
44-4 Adult Learning and Literacy	8.00	15,504.8	9.00	16,283.2	9.00	17,270.3	9.00	16,990.4	10.00	18,200.1
Sub-total	121.75	432,187.8	119.75	445,201.1	117.75	458,423.5	117.75	485,749.4	118.75	533,924.1
44-5 Capital Grants		17,220.6		33,086.2		24,598.0		19,211.7		26,031.5
44-6 Costs Related to Capital Assets		339.6		278.1		305.0		294.6		307.5
Total - Advanced Education and Training	**121.75**	**449,748.0**	**119.75**	**478,565.4**	**117.75**	**483,326.5**	**117.75**	**505,255.7**	**118.75**	**560,263.1**

* Historical actual expenditures have been adjusted to reflect program transfers between departments, to facilitate year over year comparison.

Performance Reporting

The following section provides information on key performance measures for the department for the 2007/08 reporting year. This is the third year in which all Government of Manitoba departments have included a Performance Measurement section, in a standardized format, in their Annual Reports.

Performance indicators in departmental Annual Reports are intended to complement financial results and provide Manitobans with meaningful and useful information about government activities, and their impact on the province and its citizens.

For more information on performance reporting and the Manitoba government, visit www.manitoba.ca/performance

Your comments on performance measures are valuable to us. You can send comments or questions to mbperformance@gov.mb.ca.

What is being measured and using what indicator? (A)	***Why is it important to measure this? (B)***	***Where are we starting from (baseline measurements)? (C)***	***What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)***	***What is the trend over time? (E)***	***Comments/ Recent Actions/Report Links (F)***
1. Access to education and training by measuring the enrollments in universities, colleges, adult learning centres and adult literacy programming.	Formal education and training is a primary means by which adult Manitobans learn. Education is strongly correlated with economic and social benefits for individuals and society. Recent estimates by Human Resources and Social Development Canada (HRSDC) indicate that in the future, 70 percent of all new jobs in Canada will require some form of post-secondary education and 25 percent will require a university degree. Participation in	Historical enrolment at universities, colleges, Adult Learning Centres (ALCs) and literacy programming. 1999/00 University enrolment[1] Full time 22,410 Part time 8,255 Total 30,665	Enrolment in Manitoba's universities in 2007/08 and colleges in 2006/07 2007/08 University enrolment[1] Full time 30,490 Part time 9,820 Total 40,310	Increase University Total Enrolment – between 1999/2000 and 2007/08 full and part-time enrolment increased by 31.5% at Manitoba's universities for both graduate and undergraduate students.	Between 1999/00 and 2006/07, Aboriginal college enrolment increased by 44.0%. Within the university and college enrolments are students enrolled in special ACCESS programs, which provide post-secondary educational opportunities to Manitoba residents from under-represented groups. There were 3,187 new students enrolled in Manitoba's ACCESS Programs between 1999/00 and 2007/08, an average of 354 new students per year.

[1] Includes undergraduate and graduate students in regular session only (September to April)

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
	university, college, adult learning centres and literacy programming is one key measure of access to learning opportunities.	1999/00 College enrolment Full time 10,452 Part time 597 Total 11,049	2006/07 College enrolment[2] Full time 13,251 Part time 1,961 Total 15,212	College Enrolment - between 1999/00 to 2006/07, Manitoba's colleges have experienced a 37.2% regular day and apprenticeship enrollment increase.	In April 2008, Government announced the appointment of a one-person commission to review the provincial policy on accessibility, affordability and excellence.
		2003/04 Adult Learning Centres Total number of learners attending ALCs: 9,715 Course credits: 12,258	2006/07 Adult Learning Centres[3] Total number of learners registered in ALCs: 8,300 Course credits: 11,170	Slight decrease	Although there has been a slight downward trend in total numbers of learners, there has also been a trend toward increased completion of credits. The number of incomplete credits decreased at ALCs by 23% from 2003/04. ALCs are an important vehicle for access to education, particularly for Aboriginal Manitobans. In 2006/07, 37.4% of ALC learners and 32% of adult literacy learners self-identified as Aboriginal.

[2] Includes regular programs and apprenticeship. Does not include continuing education, distance education and contract training. College figures are for 2006/07, as 2007/08 data are not yet available due to the continuous intake of students during the year (July to June).

[3]This is the most current year for which data is available, as data is collected for the school year (July to June). Year end statistics for 2007/08 will be available in fall 2008.

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
		2003/04 Total number of learners attending adult literacy programming 2,443	2006/07 Adults in literacy programming Total number of learners attending literacy programming: 2,589	Stable	In 2007/08, government passed a new Adult Literacy Act, effective January 1, 2009. The Adult Literacy Act requires the development of a provincial adult literacy strategy to address the needs of Manitobans.
2. Affordable education by measuring the cost of post-secondary education to students, uptake of government student loans and bursaries and the debt load of students accessing financial assistance	The cost of post-secondary education to students is a key indicator of affordability of post-secondary education	Tuition Fees paid by students at Manitoba public post-secondary institutions for the 1999/00 academic year 1999/00 University tuition weighted average for Arts and Sciences was $3,192 College tuition in 1999/00 un-weighted average was $1,435	Tuition Fees paid by students at Manitoba's public post-secondary institutions for the 2007/08 academic year 2007 University tuition weighted average for Arts and Sciences was $3,086 2007 College tuition un-weighted average was $1,292	Stable In 2000/01, tuition fees were reduced at the public post-secondary institutions by 10% and have remained at that level since then.	Manitoba's University tuition is the third lowest in the country, after Quebec and Newfoundland. (Source: Statistics Canada) Manitoba's College tuition is the lowest in Canada, excluding Quebec, which does not charge tuition fees for attending the CEGEPs. In April 2008, the Government announced that the tuition fee policy will continue for the 2008/09 fiscal year. Beginning in 2009/10, tuition will be permitted to rise gradually to the 1999/00 levels while guarding against rate shock. Since 2000/01, the Government has

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
					provided tuition rebate grants to compensate the post-secondary institutions for providing students with a 10% tuition fee reduction. Tuition rebate grants totaled $13.1 million in 2005/06, $13.2 million in 2006/07, and $12.9 million in 2007/08.
	Providing financial assistance to students increases accessibility to post-secondary education and increases the chance of successful completion.	1999/00 – Number of Students Served - Canada Student Loans 10,328 - Manitoba Student Loans 10,112 - Canada Millennium Scholarship Bursaries 3,516 - 2000/01 Manitoba Bursaries 1,961	2006/07 - Number of Students Served - Canada Student Loans 8,531 - Manitoba Student Loans 7,196 - Canada Millennium Scholarship Bursaries 2,239 - Manitoba Bursaries 2,224	Decrease	Student loan uptake in Manitoba has decreased in recent years due, in part, to the fact that tuition in Manitoba is among the lowest in Canada. Additionally, students in Manitoba have a relatively low cost of living and display a greater propensity to save and pay for their post-secondary education than students in other jurisdictions. As well as student loans, $33.3 M was available in the form of non-repayable assistance in 2006/07. In 2006/07, the Manitoba Bursary was increased by $1.4M to

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
					$8.16M. Originally implemented in 2000/01 with a $5.9M allocation, the Manitoba Bursary has been very successful in keeping student debt at manageable levels. In 2008/09, the Government announced that the Manitoba Bursary will receive an increase of $8M over the next three years beginning in 2009/10 doubling its support to $16M. The Manitoba Bursary works in conjunction with the Canada Millennium Scholarship Bursary. Together, the bursaries keep Manitoba student debt levels at the second lowest in Canada. Only Quebec has lower student debt levels.
	Student debt is kept to a minimum by providing a mix of loans, grants, bursaries, scholarships and other awards, student debt is kept to a minimum	1999/00 Average Debt Levels after remission - Students in last year of a Four Year University Program $18,744[4] - Students in last year of any program $12,555	2006/2007 Average Debt Levels after remission - Students in last year of a Four Year University Program $19,368[4] - Students in last year of any program $13,249	Slight increase	After several years of declining debt levels this slight increase, due to the increase in loan limits and the relaxation of the expected parental contributions to

[4]Excludes professional programs

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
					student loans, can be expected to continue. In Fall 2006, the Government announced a 60% income tax rebate for graduates of recognized post-secondary institutions after January 2007. The rebate can be claimed over a period of time between six and twenty-five years, to a maximum of $25.0 by graduates who live and pay taxes in Manitoba.
3. Student success in education and training by measuring graduations/ credentials received from universities, colleges, adult learning centres and goals reached through literacy programming.	To fully realize the benefits of education and adult learning, it is important that individuals are able to successfully complete programs. Numbers of individuals achieving various education credentials and goals is one way to measure this.	1999 University Graduates[5] Bachelor Degree: 4,460 Master's Degree: 578 Doctoral Degree: 67 Medicine & Dentistry: 121 Certificate/Diploma: 215 Total 5,441 1999 College Graduates[5] Diploma 1,279 Certificate 1,578 Total 2,857	2007 University Graduates (preliminary)[5] Bachelor Degree: 5,644 Master's Degree: 753 Doctoral Degree: 98 Medicine & Dentistry 148 Certificate/Diploma: 281 Total 6,924 2007 College Graduates[5] Diploma: 1,697 Certificate: 2,237 Total 3,934	Increase From 1999 to 2007, the total number of university degrees granted increased 27.3% From 1999 to 2007, the number of college graduates (diploma and certificate) increased 37.9%	In 2007/08, $2.0M was available in Graduate Scholarships to support 104 Masters students and 60 PhD students.

[5]University and College graduates are reported in the calendar year of graduation. College graduates include those from regular day programs and full-time regional centre programs (apprenticeship is not included).

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
		2003/04 Adult Learning Centres Course credits: 12,258 High School Diploma: 1,254	2006/07 Adult Learning Centres Course credits: 11,170 High School Diploma: 1,260	Stable	Some ALC learners may wish to take one or more courses, but may not intend to complete a diploma. The number of incomplete credits decreased at ALCs by 23% from 2003/04, indicating that learners are completing courses for which they register in a timely fashion.
		2003/04 ALC Graduation rate[6]: 12.9%	2006/07 ALC Graduation rate[6]: 15%	Stable	Between 2003/04 and 2006/07, the average number of credits taken per ALC learner remained relatively stable. During the same time period, graduation rates slightly improved. Note: In 2006/07, 419 graduates from ALCs self declared as Aboriginal.
		2003/04 Adult Literacy programming, 24.7% of adult literacy learners went on to further education/training	In 2006/07 Adult Literacy programming, 87% of learners increased their literacy skill level. In addition, 15.8% of adult literacy learners went on to further education/training.	Stable	Adult Literacy programming addresses the literacy, numeracy, and communication skills barriers that prevent adults from accessing further education/training.

[6]ALC graduation rates are a ratio of grads to all ALC learners and are typically lower than overall graduation rates of sequential learners given the high proportion of ALC learners who are part-time, completing a diploma over several years as well as those whose learning objectives may not be completion of a diploma but rather courses towards employment or further education.

What is being measured and using what indicator? (A)	Why is it important to measure this? (B)	Where are we starting from (baseline measurements)? (C)	What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)	What is the trend over time? (E)	Comments/ Recent Actions/Report Links (F)
4. Our capacity to meet the evolving skills requirements of the labour market by measuring employment outcomes of university and college graduates.	Many education and training programs and activities support the development of a skilled workforce. Some of these are formal programs and others are non-formal (e.g. literacy/Essential Skills programming).	While some university and college programs are intended to lead more directly to employment, employment outcomes of all graduates are important to measure. Statistics Canada's National Graduate Survey followed up the graduates of 2000 in 2002 to determine employment rates. Ninety percent of Manitoba graduates were employed.	A survey of 2007 university and college graduates is under way.	Not available -- pending results of 2007 graduate survey	Within university and college programs, a number of special ACCESS programs are focused on areas of labour market demand. Of ACCESS program graduates in 2007, 85% were either employed or continuing their education. Of employed graduates, 72% were working in areas related to their field of study. The employment rates for ACCESS Program graduates are impressive from a national perspective. For example, of 150 Aboriginal engineers in Canada, approximately one-third are graduates of the Engineering ACCESS program at the University of Manitoba. Another area where actions are being taken to meet labour market needs concerns new immigrants. As an example, in 2007/08, the Government supported the continuation and

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
					expansion of the Internationally Educated Engineers Qualification (IEEQ) Program which previously had been a pilot project. A commitment was made to provide $1,039,200 for a four-year period ending in 2010/2011 to enable the program to expand capacity from 10-12 students per year to enrollment of 40. Adult learning opportunities are also relevant to meeting the evolving skill requirements of the labour market. Many participants in ALCs and Adult Literacy programming are employed full or part-time while attending: • Employed learners attending ALCs: 44% • Employed learners attending Literacy programming: 36%

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
5. Capacity at post-secondary institutions by looking at provincial funding provided to the post-secondary institutions (operating and capital)	It is important to measure the level of investment in universities and colleges.	Operating and Capital grant funding provided to colleges and universities in 1999/00.	Operating and Capital grant funding provided to colleges and universities in 2007/08.	Increase	Since 2006/07, government has exceeded its three-year funding commitment towards the operating grants for universities and colleges, including the College Expansion Initiative and ACCESS Programs, by providing increases of 5.8% in 2006/07, 7% in 2007/08 and 7% in 2008/09. In 2007/08, the Government invested $2.5 million for security enhancements at universities and colleges. In 2007/08, the Government provided $4.2 million to modernize laboratories and upgrade laboratory equipment at Brandon University, University of Winnipeg, and University of Manitoba.
Operating grants	The operating and capital financing provided to universities and colleges in a fiscal year is intended to allow the universities and colleges to operate in such a way that they will not incur any operating deficit in that year.	Operating grant funding to Manitoba's public universities in 1999/00 was $215.0 million.	Operating grant funding provided to universities (excluding the University College of the North (UCN)) was $307.1 million in 2007/08.	<u>Operating Funds</u> Since 1999/00, the operating grant funding to Manitoba's public universities (excluding University College of the North - UCN) has increased by $83.9 million or 39.0% over the 1999/2000 approved funding levels (after funding transfers have been excluded). When the property tax savings projected to 2006 are factored in, the increased resources for universities is 46.2%.	
		Manitoba's public Colleges (including UCN) received $61.9 million in 1999/00 in operating grants.	Operating grant funding provided to colleges (including UCN) was $86.5 million in 2007/08. When combined with funding for the College Expansion Initiative, the total funding is $119.0	Since 1999/2000, the operating grant funding to Manitoba colleges (including UCN) has increased by $22.5 million or 35.8% over the 1999/2000 approved funding levels. When	Between 1999/2000 and 2007/08, funding to the post-secondary system including operating, capital, CEI, tuition rebate grants and all other funding increased by 51.5%.

What is being measured and using what indicator? (A)	*Why is it important to measure this? (B)*	*Where are we starting from (baseline measurements)? (C)*	*What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)*	*What is the trend over time? (E)*	*Comments/ Recent Actions/Report Links (F)*
			million in 2007/08.	combined with the increased funding under the College Expansion Initiative, the total increase to college funding is $54.7 million or 87.2% since 1999/2000.	
Capital		In 1999/00, universities and colleges received $13.2 million in capital funding.	Capital grant funding provided to Manitoba's public universities and colleges was $20.7 million in 2007/08.	<u>Capital Funds</u> Since 1999/00, Government has supported $478.1 million in capital investment at post-secondary institutions. The support of capital investment has been provided by Manitoba Advanced Education and Literacy ($439.0 million) and Manitoba Infrastructure and Transportation ($39.1 million).	Recent government-funded capital projects include: University of Winnipeg – funds toward construction of the Richardson College for the Environment ($10 million) , plus a matching fundraising campaign over the next three years ($15 million) University of Manitoba – the Government announced in April 2008, that it will invest $47 million in Project Domino over the next three years, including $4 million in 2008/09 University College of the North The Pas Campus– development of a resource library for teaching and research

What is being measured and using what indicator? (A)	Why is it important to measure this? (B)	Where are we starting from (baseline measurements)? (C)	What is the 2007/2008 result (current year) or most recent available data? (D)	What is the trend over time? (E)	Comments, Recent Actions/Report Links (F)
					and a student services centre, plus funding for completion of The Pas Recreation Centre, in joint agreement between the town of The Pas and UCN ($17 million) Thompson Campus – construction of a new campus in Thompson ($27 million) and funding to ensure energy efficient facilities ($3 million) Red River College – funds toward construction of the Heavy Equipment Training Centre ($12.6 million)

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act came into effect in April 2007. This law gives employees a clear process for disclosing concerns about significant and serious matters (wrongdoing) in the Manitoba public service, and strengthens protection from reprisal. The Act builds on protections already in place under other statutes, as well as collective bargaining rights, policies, practices and processes in the Manitoba public service.

Wrongdoing under the Act may be: contravention of federal or provincial legislation; an act or omission that endangers public safety, public health or the environment; gross mismanagement; or, knowingly directing or counseling a person to commit a wrongdoing. The Act is not intended to deal with routine operational or administrative matters.

A disclosure made by an employee in good faith, in accordance with the Act, and with a reasonable belief that wrongdoing has been or is about to be committed is considered to be a disclosure under the Act, whether or not the subject matter constitutes wrongdoing. All disclosures receive careful and thorough review to determine if action is required under the Act, and must be reported in a department's annual report in accordance with Section 18 of the Act.

The following is a summary of disclosures received by Manitoba Advanced Education and Literacy for fiscal year 2007 – 2008:

Information Required Annually (per Section 18 of The Act)	**Fiscal Year 2007 – 2008**
The number of disclosures received, and the number acted on and not acted on. *Subsection 18(2)(a)*	**NIL**
The number of investigations commenced as a result of a disclosure. *Subsection 18(2)(b)*	**NIL**
In the case of an investigation that results in a finding of wrongdoing, a description of the wrongdoing and any recommendations or corrective actions taken in relation to the wrongdoing, or the reasons why no corrective action was taken. *Subsection 18(2)(c)*	**NIL**

Appendices

Table 1

Student Aid Program Awards
August 1, 2007 to July 31, 2008

Total Award Amounts

Institution	No. of Students with Processed Applications*	No. of Students Receiving Awards*	CSL	MSL	PWPA	AB	CSG	CAG	ALB	MMOG LI	MMOG AB	MSRFAP	Total	CMSB	MB	Total CMSB/MB
University of Manitoba	3,942	3,231	14,495,217	7,827,872	68,600	1,020,759	646,513	493,801	95,500	226,939	134,597	2,545,000	27,556,798	4,320,829	1,691,971	6,012,800
College St. Boniface	133	120	491,534	235,702	3,200	0	15,061	22,166	0	10,342	0	0	778,005	146,586	14,850	161,436
Red River College	1,490	1,103	4,456,105	2,267,175	24,800	314,156	296,941	136,537	56,500	38,562	85,273	0	7,676,049	828,762	837,150	1,665,912
University of Winnipeg	1,242	954	3,894,407	1,875,727	18,600	382,045	260,596	176,410	42,000	57,364	23,256	0	6,720,425	1,015,438	194,411	1,209,849
Assiniboine Community College	287	227	836,732	453,787	5,200	0	127,981	61,766	5,000	19,088	9,069	0	1,518,623	166,861	91,614	258,475
Brandon University	616	539	2,567,087	1,391,385	17,000	118,491	109,660	65,366	7,000	37,563	12,346	0	4,325,898	972,956	122,324	1,095,280
University College of the North	80	58	252,702	108,769	6,200	44,434	27,461	2,443	5,000	0	10,461	0	457,470	44,578	21,760	66,338
Other Manitoba Public Institutions	160	160	712,375	388,747	2,200	0	49,796	15,606	0	0	0	0	1,168,724	0	164,749	164,749
Other In-Province	1,269	948	5,439,814	3,263,097	27,600	0	323,186	73,984	0	37,003	10,891	0	9,175,775	432,541	3,266,219	3,698,760
Canada	1,361	1,146	7,096,502	4,038,223	13,400	0	119,727	127,660	0	79,510	12,917	480,000	11,967,939	2,671,449	1,738,485	4,409,934
Elsewhere	296	268	2,065,913	1,324,510	200	0	14,226	14,133	0	0	0	20,000	3,438,982	0	116,467	116,467
Total	10,876	8,774	42,308,388	23,174,994	187,200	1,879,885	1,983,148	1,189,872	211,000	506,391	298,810	3,045,000	74,784,688	10,600,000	8,260,000	18,860,000

Number of Students Receiving Awards

Institution	CSL	MSL	PWPA	AB	CSG	CAG	ALB	MMOG LI	MMOG AB	MSRFAP	CMSB	MB
University of Manitoba	3,174	2,736	343	136	352	284	22	153	54	142	1,176	386
College St. Boniface	116	90	16	0	10	13	0	7	0	0	45	4
Red River College	1,062	800	124	45	185	87	13	29	31	0	237	205
University of Winnipeg	927	723	93	34	140	106	11	47	8	0	286	66
Assiniboine Community College	206	180	26	0	45	41	1	15	7	0	55	38
Brandon University	529	474	65	13	73	43	2	28	6	0	266	39
University College of the North	52	36	31	9	20	2	1	0	7	0	14	6
Other Manitoba Public Institutions	170	86	8	0	17	9	0	0	0	0	0	42
Other In-Province	943	902	142	0	207	32	0	15	3	0	106	535
Canada	1,133	1,037	67	0	56	60	0	38	4	24	574	251
Elsewhere	265	254	1	0	10	5	0	0	0	1	0	18
Total	8,577	7,318	936	237	1,115	682	50	332	120	167	2,759	1,592

* Numbers do not include MSRFAP students

CSL - Canada Student Loans (full and part time) - up to $210/week

MSL - Manitoba Student Loans - up to $140/week

PWPA - Prince of Wales and Princess Anne Awards - non-repayable, $200 for Aboriginal students with at least $1 assessed need

AB - Access Bursary - non-repayable, for students in the ACCESS program, replaces MSL

SML - Special Manitoba Loan - repayable assistance granted by the Appeal Committee

CSG - Canada Study Grants (full and part time) - non-repayable federal grants

CAG - Canada Access Grants - non-repayable federal grants

MALB - Millennium Adult Learner Bursary - non-repayable, for ALC graduates

MSRFAP - Medical Student/Resident Financial Assistance Program - conditional grants of $15,000 and $20,000 for medical students and residents, recoverable from the Department of Health

CMSB - Canadian Millennium Scholarship Bursary - used to remit loans, $1000 to $4500

MMOG LI - Millennium Manitoba Opportunity Grant for Low income dependent students, up to $3000 or 50% of tuition

MMOG AB - Millennium Manitoba Opportunity Grant for independent Aboriginal students, up to $4000 or 100% of tuition

Tableau 1
Sommes accordées par le Programme d'aide aux étudiants
Du 1er août 2007 au 31 juillet 2008

Total des prêts et bourses

Établissement	Nbre de demandes traitées	Nbre d'étudiants admissibles	PCPE	PEGM	BFGPA	BA	SCE	SCA	BMEA	SPMM EFR	SPMM EA	PAFERM	Total	FCBEM	BM	Total FCBEM et BM
Université du Manitoba	3 942	3 231	14 495 217	7 627 872	68 600	1 020 759	648 513	493 601	95 500	226 939	134 527	2 545 000	27 556 796	4 320 829	1 691 971	6 012 800
Collège de Saint Boniface	133	120	491 534	235 702	3 200	0	15 061	22 169	0	10 342	0	0	778 015	146 586	14 850	161 436
Red River College	1 490	1 103	4 466 105	2 267 175	24 800	314 166	296 941	136 537	56 500	38 562	85 213	0	7 676 049	828 762	837 150	1 665 912
Université de Winnipeg	1 242	964	3 594 427	1 675 727	18 600	362 046	250 596	176 410	42 000	57 384	23 266	0	6 720 425	1 015 438	194 411	1 209 849
Assiniboine Community College	287	227	836 732	453 787	5 200	0	127 981	61 766	5 000	13 088	9 069	0	1 513 623	166 661	91 614	258 475
Université de Brandon	616	539	2 567 067	1 391 365	17 000	118 451	109 660	65 366	7 000	37 563	12 346	0	4 325 898	972 956	122 324	1 095 280
Collège universitaire du Nord	80	56	252 702	108 769	6 200	44 434	27 461	2 443	5 000	0	10 461	0	457 470	44 578	21 760	66 338
Autres établissements publics du Manitoba	160	160	212 375	388 747	2 200	0	49 736	16 608	5 000	0	0	0	1 168 724	0	164 749	164 748
Autres - dans la province	1 059	948	5 439 814	3 263 097	27 800	0	323 186	73 964	0	37 003	10 894	0	9 175 775	432 541	3 266 219	3 698 760
Canada	1 361	1 146	7 096 502	4 036 223	13 400	0	119 727	127 660	8 000	79 510	12 917	460 000	11 967 939	2 671 449	1 738 485	4 409 934
Ailleurs	295	268	2 065 913	1 324 510	200	0	14 226	14 133	0	0	0	20 000	3 438 982	0	116 467	116 467
Total	10 615	8 774	42 308 388	23 174 994	187 200	1 878 665	1 983 148	1 193 672	211 000	506 391	296 810	3 045 000	74 784 688	10 600 000	8 260 000	18 860 000

Nombre d'étudiants recevant des prêts et bourses

Établissement	PCPE	PEGM	BFGPA	BA	SCE	SCA	BMEA	SPMM EFR	SPMM EA	PAFERM	FCBEM	BM
Université du Manitoba	3 174	2 735	343	136	352	264	22	153	54	142	1 176	366
Collège de Saint Boniface	116	92	16	0	10	13	0	7	0	0	45	4
Red River College	1 062	800	124	45	185	87	13	29	31	0	237	205
Université de Winnipeg	927	723	93	34	140	106	11	47	6	0	286	66
Assiniboine Community College	206	160	26	0	45	41	1	15	7	0	55	38
Université de Brandon	529	474	85	13	73	43	2	28	6	0	266	39
Collège universitaire du Nord	52	36	31	9	20	2	1	0	7	0	14	8
Autres établissements publics du Manitoba	170	86	6	0	17	9	0	0	0	0	0	42
Autres - dans la province	943	902	142	0	207	32	0	15	3	0	106	535
Canada	1 133	1 037	67	0	56	60	0	36	4	24	574	251
Ailleurs	265	254	1	0	10	5	0	0	0	1	0	18
Total	8 577	7 318	936	237	1 115	662	50	332	120	167	2 759	1 592

* Ne comprend pas les étudiants du PAFERM

PCPE - Programme canadien de prêts aux étudiants (temps plein et temps partiel) - jusqu'à 210 $/sem
PEGM - Prêts étudiants du gouvernement du Manitoba - jusqu'à 140 $/sem
BFGPA - Bourse Prince de Galles et Princesse Anne à l'intention des Autochtones - non remboursable
200 $ versés aux étudiants dont les besoins sont évalués à au moins 1 $
BA - Bourse d'accès - non remboursable pour les étudiants des progr. Accès, remplace le PEGM
PSM - Prêt spécial du Mb - aide remboursable remplaçant le PMAE, accordée par le comité d'appel
SCE - Subventions can. pour études (temps plein et temps partiel) - non remboursables
SCA - Subventions canadiennes d'accès - subventions fédérales non remboursables
BMEA - Bourse du millénaire pour étudiants adultes
PAFERM - Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine -
subventions conditionnelles de 15 000 $ et 20 000 $ aux étudiants et résidents en médecine
récupérables du ministère de la Santé
FCBEM - Fonds can. des bourses d'études du millénaire - de 1 000 $ à 4 500 $ pour réduire le montant des prêts
BM - Bourses du Manitoba - de 100 $ à 5 720 $ pour réduire le montant des prêts
SPMM FR - Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba pour les étudiants à charge de familles à faible revenu, jusqu'à concurrence de 3 000 $ ou 50 % des frais de scolarité
SPMM A - Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba pour les étudiants autochtones indépendants, jusqu'à concurrence de 4 000 $ ou 100 % des frais de scolarité

Enseignement postsecondaire et
Alphabétisation Manitoba

Rapport annuel
2007-2008

Manitoba

BUREAU DU MINISTRE
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Bureau 162
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Son Honneur l'honorable John Harvard, C.P., O.M.
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel d'Enseignement postsecondaire et d'Alphabétisation Manitoba pour l'exercice clôturé le 31 mars 2008.

Veuillez recevoir, Votre Honneur, mes respectueuses salutations.

La ministre,

Diane McGifford

Manitoba

Sous-ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation
Bureau 156 Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Madame Diane McGifford
Ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation
Palais législatif, bureau 162
Winnipeg (Man.) R3C 0V8

Madame la Ministre,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation pour l'exercice allant du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.

Durant l'année, le ministère a participé à des activités visant à appuyer les priorités essentielles que sont la facilité d'accès et la qualité dans tout le système d'enseignement postsecondaire et d'apprentissage des adultes, ainsi que l'accessibilité financière. Afin de satisfaire les besoins très divers des apprenants adultes du Manitoba, nous avons adopté une démarche qui consiste à offrir un continuum de possibilités, allant des programmes d'alphabétisation à tous les niveaux, au financement durable du secteur postsecondaire. Nous avons exploré de nouvelles façons d'envisager les programmes, et notamment des façons novatrices d'améliorer l'accès aux études postsecondaires des étudiants désavantagés, sous-représentés et à faibles revenus, de même que des moyens de retenir ces étudiants.

La nécessité de renforcer la collecte des données en vue d'appuyer la prise de décisions et de permettre de rendre des comptes au public est l'une des priorités les plus pressantes de la Province et du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). En 2007-2008, le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation a commencé à établir une stratégie de gestion de ses données qui orientera les efforts dans ce domaine. Le ministère participe également aux discussions sur les données du secteur de l'éducation par l'intermédiaire du CMEC et avec Statistique Canada.

En novembre 2007, le projet de loi 6, *Loi sur l'alphabétisation des adultes*, a reçu la sanction royale. Cette loi, la première du genre au Canada, oblige le gouvernement à adopter une stratégie visant l'alphabétisation des adultes et à officialiser le Programme d'alphabétisation des adultes du Manitoba. Nous reconnaissons que les connaissances de base de certains Manitobains et Manitobaines ne sont pas suffisantes pour leur permettre de participer pleinement à une société de plus en plus axée sur la connaissance et nous avons l'intention de remédier à cela, en nous appuyant sur les fondations solides que constituent les programmes destinés aux adultes offerts par les centres d'apprentissage pour adultes et les programmes d'alphabétisation communautaires. Nous consacrons plus de 17 millions de dollars à cette entreprise. À l'heure actuelle, il y a 45 centres d'apprentissage pour adultes enregistrés, qui offrent leurs programmes à partir de 85 endroits différents de la province. Quatre de ces centres sont gérés par les Premières nations et se trouvent dans des réserves. De plus, 38 organismes offrent des programmes d'alphabétisation des adultes. Vingt-neuf de ces organismes se concentrent principalement sur l'alphabétisation des adultes et 9 offrent ce genre de programmes tout en servant aussi de centres d'apprentissage pour adultes. En 2007-2008, environ 9000 adultes ont fréquenté un centre d'apprentissage pour adultes et participé à des programmes d'alphabétisation visant à améliorer leur faculté de comprendre et d'utiliser des documents imprimés, et à leur permettre d'obtenir un diplôme d'études secondaires pour pouvoir continuer leurs études au niveau postsecondaire ou accéder à de meilleures perspectives d'emploi.

Le gouvernement du Manitoba continue à beaucoup investir dans le système d'enseignement postsecondaire, car il reconnaît l'importance de ce système pour les étudiants, l'économie de la province et la société en général. Le système contribue notamment aux objectifs économiques fondamentaux décrits dans le Plan stratégique de croissance économique du Manitoba en formant des travailleurs qualifiés qui ont un rendement élevé et sont capables de faire preuve de l'esprit novateur nécessaire pour permettre l'augmentation de la productivité et la création de produits

En 2007-2008, l'Université du Manitoba, l'Université de Winnipeg, l'Université de Brandon, le Collège universitaire de Saint-Boniface et le Collège universitaire du Nord ont reçu 338,0 millions de dollars, dont 9,9 millions étaient inclus dans la rubrique des subventions en capital. De plus, la Canadian Mennonite University, le Providence College and Seminary, le William and Catherine Booth College et le Steinbach Bible College ont bénéficié de 5 millions de dollars sous forme de subventions.

En 2007-2008, 70,7 millions de dollars de subventions ont été accordés au Red River College, au Assiniboine Community College et à l'École technique et professionnelle, dont 1,8 million était inclus dans la rubrique des subventions en capital. De plus, le Winnipeg Technical College a reçu 0,6 million de dollars.

Le nombre d'étudiants inscrits à plein temps dans les universités et les collèges universitaires était de 30 572 et le nombre d'étudiants à temps partiel, de 23 309. On estime à 14 360 le nombre d'inscriptions à plein temps dans les collèges communautaires et à 28 495 le nombre d'inscriptions à temps partiel, pour l'année 2007-2008.

La Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba continue à accorder une aide financière pour des fins d'études aux étudiants du cycle postsecondaire dont les moyens limitent les possibilités sur ce plan. L'aide financière est offerte sous forme de prêts canadiens d'études, de prêts étudiants du gouvernement du Manitoba, de bourses du millénaire du Canada, de bourses du Manitoba, de bourses d'études supérieures du Manitoba et d'un certain nombre d'autres subventions, bourses et programmes d'encouragement. En 2007-2008, le Manitoba a aussi participé aux efforts fédéraux-provinciaux visant à revitaliser les programmes d'aide aux étudiants à court et à long terme.

Les progrès que nous avons faits en 2007-2008 pour atteindre les objectifs essentiels du ministère ont été accomplis grâce aux efforts de notre personnel expérimenté et compétent et je suis certaine que ces personnes continueront à relever les défis de l'avenir avec le même dévouement et la même détermination.

C'est avec mes respects, Madame la Ministre, que je vous soumets ce document.

La sous-ministre,

Heather D. Reichert

Table des matières

TITRE — PAGE

Préface

Structure du rapport 1
Mandat 1
Mission 1
Responsabilités 2
Aperçu des programmes et des services 3
Organigramme 11

PARTIE A – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration et finances

Traitement du ministre 15
Soutien à la haute direction 15
Direction de la politique et de la planification 15
Administration et finances 18

Soutien aux collèges et aux universités

Conseil de l'enseignement postsecondaire 19
Subventions de fonctionnement aux universités 20
Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire 20
Subventions aux collèges 20
Initiative d'expansion des collèges 20
Programmes Accès 21
Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle 22
Centre Stevenson de formation technique en aéronautique 22

Direction de l'aide aux étudiants 23

Apprentissage et alphabétisation des adultes 29

Subventions en capital 33

Coûts liés aux immobilisations 35

PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

Investissements en capital 39

Renseignements financiers

État de rapprochement 43
Sommaire des dépenses 44
Sommaire des recettes 52
Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années 54

Communication de rapports sur la performance 56

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) 71

Annexes

Tableau

Bourses du Programme d'aide aux étudiants 75

Préface

En septembre 2006, dans le cadre d'une restructuration gouvernementale, la Division de la formation du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle a été transférée au nouveau ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce, tandis que le volet alphabétisation a pris de l'importance avec la création du nouveau ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation.

Structure du rapport

La structure de ce rapport annuel correspond à celle des postes budgétaires du ministère, établie dans le Budget principal des dépenses du gouvernement du Manitoba pour l'exercice terminé le 31 mars 2008. Le rapport fournit aussi des renseignements sur les budgets principaux et les postes secondaires, en regard des objectifs du ministère et des résultats réels obtenus. Les renseignements sur le rendement financier sont accompagnés d'explications relatives aux écarts budgétaires en matière de dépenses et de recettes, ainsi que d'un tableau chronologique avec des chiffres rajustés illustrant les dépenses et la dotation en personnel du ministère sur cinq ans.

Mandat

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba s'est vu confier la responsabilité d'établir les priorités et de répartir les fonds consentis par la Province aux établissements d'enseignement postsecondaire, aux projets d'alphabétisation et d'apprentissage pour adultes et aux services d'aide financière pour étudiants.

Le ministère travaille en collaboration avec les divisions scolaires, les collèges, un collège universitaire, les universités, les autres gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral et d'autres organismes publics et privés d'enseignement et de formation, afin que les programmes d'apprentissage pour adultes et l'enseignement postsecondaire répondent aux besoins de tous les Manitobains et Manitobaines tout en respectant des critères de qualité supérieure.

En plus d'établir les grands objectifs en matière d'éducation, le ministère est responsable de l'ensemble des lois et règlements régissant les systèmes d'enseignement postsecondaire et d'apprentissage pour adultes.

Le ministère est aussi chargé d'établir une orientation politique pour ce qui est des questions administratives liées aux systèmes d'enseignement postsecondaire et d'apprentissage pour adultes en vertu des lois et règlements codifiés du Manitoba énumérés ci-dessous :

- *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*
- *Loi sur l'alphabétisation des adultes* – projet de loi 6
- *Loi sur l'Université de Brandon*
- *Loi sur les collèges*
- *Loi sur le Collège universitaire de Saint-Boniface*
- *Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire*
- *Loi sur l'attribution de grades*
- *Loi sur le ministère du Travail et de l'Immigration*
  (en ce qui a trait à certains programmes de formation)
- *Loi sur les écoles professionnelles privées*
- *Loi sur l'aide aux étudiants*
- *Loi sur le Collège universitaire du Nord*
- *Loi sur l'Université du Manitoba*
- *Loi sur l'Université de Winnipeg*

Rôle et Mission

De concert avec ses partenaires et différents intervenants, Enseignement postsecondaire et Alphabétisation a comme mission :

- d'offrir aux Manitobaines et aux Manitobains la possibilité de faire des études et de suivre des programmes d'apprentissage pour adultes de qualité supérieure et qui soient à la fois pertinents, abordables et accessibles;
- d'accorder une aide financière aux Manitobains et Manitobaines qui en ont besoin pour pouvoir accéder à l'enseignement postsecondaire;
- d'appuyer l'établissement de liens harmonieux et cohérents entre les systèmes d'apprentissage pour adultes et d'enseignement postsecondaire;
- de diriger le processus de création, de mise en œuvre et d'évaluation d'une stratégie visant l'alphabétisation des adultes au Manitoba;
- de jouer un rôle de chef de file en permettant aux systèmes d'apprentissage pour adultes et d'enseignement postsecondaire de contribuer à la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Manitoba.

En remplissant sa mission, le ministère tient compte des principes suivants :

- Accessibilité sur tous les plans, y compris financier
- Qualité
- Pertinence
- Inclusivité
- Souplesse
- Innovation
- Imputabilité

Responsabilités

La principale responsabilité d'Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba est de faire en sorte que l'enseignement postsecondaire et les programmes d'apprentissage pour adultes soient d'excellente qualité. Il s'agit principalement d'améliorer le rendement de l'apprenant, de délimiter les rôles et les responsabilités au sein des systèmes d'enseignement postsecondaire et d'apprentissage pour adultes, et de faciliter l'acquisition et le partage des nouvelles connaissances.

Les responsabilités générales du ministère sont les suivantes :

- établir une orientation stratégique pour l'enseignement postsecondaire et l'apprentissage des adultes, ainsi que des structures législatives et de réglementation;
- jouer un rôle de chef de file et travailler à la réforme de l'éducation, en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les centres d'apprentissage pour adultes et d'autres organismes;
- établir des priorités pour le système public d'enseignement postsecondaire de la province, les programmes d'apprentissage pour adultes et le programme d'aide aux étudiants, et accorder des fonds à ces secteurs;
- collaborer avec les collèges, les universités et d'autres établissements d'enseignement et de formation professionnelle pour que tous les Manitobains et les Manitobaines aient accès à un enseignement postsecondaire et à des programmes d'apprentissage pour adultes de qualité supérieure;
- représenter la Province à l'occasion de négociations avec d'autres gouvernements, dont le gouvernement fédéral, concernant l'enseignement postsecondaire, l'apprentissage des adultes et le financement de l'éducation, et participer aux réunions pertinentes avec des organismes publics et privés.

- appuyer l'établissement de liens harmonieux et cohérents au sein du système d'apprentissage pour adultes;
- jouer un rôle de chef de file en permettant aux systèmes d'enseignement postsecondaire et d'apprentissage pour adultes de contribuer à la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Manitoba.

Aperçu des programmes et des services

Pour l'année financière terminée le 31 mars 2008, le budget des programmes et des services du ministère était réparti en six postes principaux : Administration et finances; Soutien aux collèges et aux universités; Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba; Apprentissage et alphabétisation des adultes; Subventions en capital; et Coûts liés aux immobilisations.

L'engagement du Manitoba envers l'apprentissage des adultes et l'enseignement postsecondaire se traduit par le financement de deux collèges communautaires, de l'École technique et professionnelle, d'un collège universitaire, de trois universités et du Collège universitaire de Saint-Boniface, ainsi que de programmes d'alphabétisation, de centres d'apprentissage pour adultes et du programme d'aide aux étudiants.

En 2007-2008, l'accessibilité aux programmes d'apprentissage pour adultes et aux études postsecondaires a continué à être une priorité essentielle pour le ministère, qui s'est concentré particulièrement sur les besoins spéciaux des personnes à faibles revenus et des groupes sous-représentés. Les études qui se sont poursuivies pendant l'année 2007-2008 doivent contribuer à la cohérence de la politique se rapportant à ce secteur.

I Enseignement postsecondaire

En 2007-2008, les universités et le collège universitaire comptaient 30 572 étudiants à plein temps et 23 309 étudiants à temps partiel.

En 2007-2008, le nombre d'étudiants à plein temps inscrits dans les collèges communautaires était estimé à 14 360. Le nombre d'étudiants à temps partiel était estimé à 28 495.

Le Collège universitaires du Nord continue à offrir une gamme complète de programmes postsecondaires à l'intention de la population du Nord, et notamment des programmes de perfectionnement, de formation aux métiers, de formation professionnelle ou technique, et des programmes menant à un diplôme du premier cycle. Le collège offre des cours axés sur les apprenants à partir de deux campus et 12 centres régionaux répartis dans toute la région nord. En 2007-2008, deux nouveaux centres ont été ouverts, à Grand Rapids et Oxford House. Deux programmes menant à des diplômes d'études postsecondaires ont été approuvés et reçoivent des fonds : le baccalauréat en études autochtones de la région nord et le baccalauréat en études de sage-femme.

Le rapport annuel de 2007-2008 du Conseil de l'enseignement postsecondaire fournit de plus amples renseignements sur l'enseignement postsecondaire.

II Direction de l'aide aux étudiants

La Direction de l'aide aux étudiants fournit une aide financière supplémentaire aux étudiants dont la situation financière limite les choix en matière d'études et qui ne pourraient pas, sans cela, faire d'études postsecondaires. En 2007-2008, la Direction était autorisée à accorder jusqu'à 30,7 millions de dollars en prêts étudiants. En outre, environ 51,2 millions de dollars ont été consacrés à des programmes de prêts et bourses, dont 2,6 millions de dollars aux bourses d'accès, 0,8 million de dollars aux autres prêts et bourses, 5,0 millions de dollars au projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, 3,0 millions de dollars aux subventions canadiennes pour études,

8,2 millions de dollars au Fonds de bourses du Manitoba, 12,8 millions de dollars au Fonds canadien des bourses d'études du millénaire et à ses programmes, 2,0 millions de dollars au Programme manitobain de bourses d'études supérieures, 13,9 millions de dollars aux subventions pour les frais de scolarité, et 2,9 millions de dollars au Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine, dont les coûts sont récupérés auprès du ministère de la Santé. Pendant l'année de programme 2007-2008, on a procédé au traitement d'environ 13 000 demandes d'aide aux étudiants.

La Direction assure aussi la gestion du portefeuille de prêts étudiants du Manitoba, ce qui comprend le versement et la collecte de prêts à financement direct. Elle a conclu un contrat avec le Credit Union Central of Manitoba prévoyant l'utilisation de son système d'administration des prêts afin de faciliter le consentement et la collecte de prêts. La Section des prêts étudiants administre aussi les comptes de prêts étudiants en adoptant des pratiques de gestion de la dette efficaces (par exemple, programmes d'allégement des intérêts, de réduction des dettes et de révision des modalités), de façon à aider les étudiants à rembourser leurs prêts, à limiter le risque général couru par le gouvernement, et à réduire les taux de défaut de paiement. En 2007-2008, environ 6,2 millions de dollars avaient été réservés à ce programme, soit 4,8 millions de dollars à titre de provision pour pertes, bonification d'intérêts et prime de risque auprès des banques nationales, et 1,4 million de dollars pour les programmes d'allègement des intérêts et de réduction des dettes.

La Direction de l'aide aux étudiants administre aussi la *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés* et ses règlements.

III Apprentissage et alphabétisation des adultes

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes gère et appuie la création et la prestation de programmes destinés aux adultes du Manitoba par l'entremise des centres d'apprentissage pour adultes et des programmes communautaires d'alphabétisation des adultes. La publication, en 2006, de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) a attiré l'attention sur les questions d'alphabétisation. Le ministère a pris des mesures en conséquence de l'importance accrue accordée par la Province à ce domaine. En novembre 2007, le projet de loi 6, *Loi sur l'alphabétisation des adultes*, a reçu la sanction royale. Cette Loi oblige le gouvernement à adopter une stratégie visant l'alphabétisation des adultes. On a donc amorcé un processus de consultation exhaustif destiné à guider l'établissement de cette stratégie.

Les programmes d'alphabétisation des adultes et les centres d'apprentissage pour adultes offrent des cours sans frais de scolarité afin de permettre aux adultes d'obtenir les compétences de base et titres nécessaires pour pouvoir continuer leurs études ou poursuivre une formation. Plus de 40 % des participants à ces programmes ont un emploi à temps plein ou à temps partiel, ce qui montre bien le rôle important que jouent ces programmes pour permettre aux adultes qui ont fait peu d'études de prendre pleinement part au monde du travail. En 2007-2008, les programmes d'alphabétisation et d'apprentissage pour adultes ont bénéficié de plus de 17 millions de dollars. Il y a 45 centres d'apprentissage pour adultes enregistrés au Manitoba et 38 organismes offrant des programmes d'alphabétisation. En 2007-2008, 9000 adultes environ ont suivi des programmes d'alphabétisation.

La Direction propose aussi des ateliers de formation et de perfectionnement professionnel à l'intention des intervenants en alphabétisation et des enseignants des CAA. La Direction administre aussi les tests d'évaluation en éducation générale (GED). Pendant la période sur laquelle porte ce rapport, 70 séances de tests ont été offertes, dans 13 centres différents.

IV Initiatives ministérielles

Trois initiatives dépendent en même temps du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, et leur personnel vient de ces deux ministères. Il s'agit de l'initiative portant sur l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones, de l'Initiative de développement durable et de l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel. Les deux ministères partagent également la Direction générale de l'éducation des Autochtones, le Service de gestion des ressources humaines, les Services financiers et administratifs et les Services des systèmes et de la technologie.

1. Éducation des Autochtones

La Direction générale de l'éducation des Autochtones a pour mandat d'orienter et de coordonner les initiatives du ministère relatives à l'éducation et à la formation professionnelle des Autochtones. Ses objectifs sont les suivants : veiller à ce que la démarche adoptée par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse et le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, en collaboration avec le ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce en ce qui concerne l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones soit intégrée, favoriser l'aplanissement des obstacles systémiques au succès des étudiants autochtones, et participer à la recherche intersectorielle et aux initiatives stratégiques relatives à l'éducation et à la formation professionnelle des Autochtones, tout en facilitant les liens et la collaboration dans le cadre de ces projets.

La Direction générale coordonne la mise en œuvre du plan d'action pour l'éducation des Autochtones et fournit des services de soutien et d'orientation aux directions et aux services du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation et du ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce en ce qui concerne les questions d'éducation et de formation professionnelle des Autochtones.

Pour plus de renseignements sur la Direction générale de l'éducation des Autochtones, veuillez consulter le rapport annuel du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse.

2. Développement durable

En 2007-2008, le ministère considérait l'éducation pour le développement durable (EDD) comme une priorité très importante. Il a ainsi renforcé la coopération et les partenariats établis dans ce domaine à l'échelle régionale, nationale et internationale avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des entreprises, des industries, des collectivités et des groupes de jeunes en vue de poursuivre l'expansion, la communication et la promotion de l'EDD au Manitoba et dans tout le Canada. Le Manitoba a continué à assurer la direction des travaux internationaux du Conseil des ministres de l'éducation (Canada) sur l'EDD. Par l'intermédiaire de ce Conseil, le Manitoba a poursuivi ses travaux au sein du Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, afin de créer des indicateurs, de faire des rapports sur les progrès dans ce domaine et de mettre en œuvre la stratégie et son cadre de mise en application. Le ministère a continué à soutenir les activités du groupe de travail du Manitoba sur l'EDD, et notamment le partenariat établi avec la Science Teachers Association of Manitoba en vue de préparer une conférence internationale sur l'éducation pour le développement durable (Choose the future), qui doit avoir lieu à l'automne 2008.

Le ministère a continué à aider les établissements d'enseignement à créer et à mettre en œuvre le cadre stratégique, les règlements et la structure d'exploitation à l'appui du développement durable et de l'EDD. En 2007-2008, le ministère a établi un partenariat avec la York University dans le but de planifier la mise en place de la Sustainability and Education Academy au Manitoba en 2008, un programme visant à aider les cadres des divisions scolaires, des ministères de l'Éducation provinciaux et des facultés de l'éducation à intégrer le développement durable dans leurs lignes directrices et leurs programmes et à créer des milieux de vie et d'apprentissage fondés sur la viabilité écologique.

Le ministère a continué à promouvoir la recherche axée sur l'EDD. En 2007-2008, il s'est associé avec l'Institut international du développement durable et la University of Northern British Columbia afin de lancer un processus de recherche visant à permettre d'établir des points de repère et d'évaluer les connaissances, les compétences et les comportements de la population et des élèves de 6e, 8e, 10e et 12e années au Manitoba. Le ministère a aussi appuyé les travaux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe par l'intermédiaire des rapports du CMEC sur les progrès de l'éducation pour le développement durable au Canada.

Le ministère veille à ce que les cadres stratégique, réglementaire et opérationnel, ainsi que les opérations et les programmes soutiennent l'éducation pour le développement durable tant à l'échelle interne qu'externe. Les directions du ministère appliquent des procédures de gestion qui respectent le développement durable, y compris en ce qui concerne les décisions prises, la planification, l'établissement de budget et les pratiques d'acquisition. Les rapports rédigés par les différentes directions soulignent les initiatives prises dans ce domaine.

3. Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel

L'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel (IETP), un projet conjoint du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, a été lancée en avril 2004 afin de revitaliser cette forme d'enseignement au Manitoba. En 2007, cette initiative a été renouvelée pour une période de quatre ans (2007-2011) et a été intégrée au ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce. L'un des objectifs centraux de cette initiative est de traiter les besoins du marché du travail et la pénurie existante et croissante de main-d'œuvre spécialisée. Sur un plan plus général, l'IETP contribue aux efforts visant à offrir à la population manitobaine un ensemble complet de possibilités de formation technique et professionnelle qui soient accessibles à tous, sans discontinuité entre les différents niveaux et axées sur les besoins du marché du travail et sur les carrières. L'IETP renouvelée continue à tirer parti des succès remportés en ce qui concerne les six priorités d'action :

- améliorer l'image des carrières professionnelles et techniques;
- sensibiliser davantage les élèves aux programmes d'enseignement technique et professionnel et aux métiers s'y rapportant;
- veiller à ce que les programmes offerts répondent aux besoins du marché du travail;
- faciliter l'articulation des programmes entre les écoles secondaires et les collèges;
- élaborer des stratégies visant à remédier à la pénurie d'enseignants de programmes d'enseignement technique et professionnel, et à actualiser leurs connaissances professionnelles;
- accroître le financement accordé à la modernisation de l'équipement utilisé pour l'enseignement technique et professionnel.

Les résultats escomptés de l'IETP sont :

- un taux d'inscription plus élevé aux programmes d'enseignement technique et professionnel offerts dans les écoles secondaires et les collèges;
- un taux d'obtention de diplômes plus élevé à l'issue des programmes d'enseignement technique et professionnel offerts dans les écoles secondaires et les collèges;
- un plus grand nombre d'élèves de l'école secondaire s'inscrivant à des programmes d'enseignement technique et professionnel au niveau collégial;
- un meilleur taux d'emploi dans les métiers du secteur technique et professionnel;
- une augmentation de la capacité des collectivités à remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ce qui permettra d'accroître la capacité concurrentielle de la province dans les différents secteurs industriels.

Fonctionnement – Une équipe formée de trois personnes s'occupe des activités courantes liées à l'IETP et élabore les stratégies et les plans d'action appropriés pour chaque priorité d'action. Le directeur général voit à ce que l'on donne suite aux priorités d'action, en assumant le rôle de chef de file et se chargeant de l'orientation dans ce secteur, en rendant compte des plans et des activités de

l'IETP, et en établissant des liens avec les nombreux intervenants et groupes afin d'obtenir leur soutien et leur coopération à l'égard des objectifs de l'Initiative.

L'expert-conseil de l'IETP garde le contact avec ce qui se passe sur le terrain, surveille l'avancement des projets et l'état des activités appuyées par l'IETP, et est responsable de déposer des plans d'action et des rapports d'étape.

L'autre membre de l'équipe est un employé de soutien qui fait le suivi des dépenses et assure un soutien administratif général.

Activités – L'IETP a entrepris diverses activités liées à chacune de ses priorités d'action. La plupart de ces activités sont régulières ou s'étendent sur plusieurs années.

Image – De concert avec les écoles, les collèges, les entreprises, l'industrie, les syndicats et les ministères partenaires (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Enseignement postsecondaire et Alphabétisation et la Division de l'apprentissage de Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce), l'IETP cherche à donner une image plus positive et fidèle des métiers et de l'enseignement technique et professionnel, en recourant à divers moyens :

- présentations à des groupes d'intervenants en éducation, notamment à l'occasion du Rotary Career Symposium, du salon des carrières et du Forum rural de Brandon, de la foire aux carrières de la région est du Manitoba, de la journée carrière du Red River College, du Northern Aboriginal Festival and Community Awards (NAFCA), du salon des carrières et de l'emploi du Collège universitaire du Nord et du Tri-College Apprenticeship Forum;
- parrainage de la conférence de la Manitoba Association of Parent Councils (2007);
- création et distribution d'affiches de l'IETP sur les compétences essentielles aux classes de la 8e à la 12e année partout dans la province;
- présence et participation au Northern Aboriginal Festival and Community Awards et au salon des carrières de Thompson.

Sensibilisation – Bon nombre d'activités de sensibilisation se rapprochent des activités portant sur l'image (projets de démonstration, présentations et activités promotionnelles). Le comité responsable du projet « Lessons Learned » favorise les possibilités de réseautage, évalue la portée des projets et facilite la diffusion de l'information.

Les activités suivantes ont été menées à bien :

- En partenariat avec la Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, l'IETP a fourni l'outil de développement de carrière appelé « The New Real Game » à plus de 300 écoles du Manitoba et parrainé le perfectionnement professionnel des enseignants.
- L'IETP a joué un rôle clé en ce qui concerne l'organisation d'un atelier de perfectionnement de deux jours sur le développement de carrière présenté par Phil Jarvis dans la division scolaire Frontier en mars 2008.
- L'IETP fait connaître l'option Métiers au secondaire : en poursuivant son soutien stratégique et financier aux écoles (financement des projets de démonstration), elle permet à ce programme de continuer à se développer. Le nombre d'élèves inscrits au programme au printemps 2008 était de 700 environ. Il s'agit là d'une augmentation de 400 % en quatre ans.
- Le site Web de l'initiative – http://www.edu.gov.mb.ca/ietp/index.html - donne des renseignements à jour sur les activités importantes :
  - équipement et projets de démonstration;
  - accès à divers documents;
  - liens vers des ressources Internet pertinentes.

Pertinence du programme

- Afin de garantir que les programmes d'études répondent bien aux besoins actuels des étudiants, des entreprises, de l'industrie et du marché du travail, les douze programmes suivants sont en cours d'examen : technologie automobile, services d'alimentation commerciaux, construction domiciliaire, coiffure, services d'aide soignant, carrosserie, soudure, électricité, électronique, dessin technique, technologie de l'information et production médiatique. Les nouveaux programmes se concentreront particulièrement sur les compétences de base, le développement durable et la sécurité.
- L'initiative fournira un outil d'enseignement en ligne (CDX On-line) pour tous les programmes de technologie automobile de la province. Il y a aura un stage de formation pour les enseignants en mai 2008.
- Projet de Système interactif tridimensionnel de conception par ordinateur (CATIA) : il s'agit d'un progiciel commercial multiplateforme de conception assistée par ordinateur, de fabrication assistée par ordinateur et d'ingénierie assistée par ordinateur utilisé pour le développement de produit et notamment les phases de conceptualisation, de conception, de fabrication et d'analyse. Le projet CATIA, parrainé par l'IETP, est en bonne voie. L'objectif global du projet est d'offrir aux jeunes du Manitoba des possibilités d'apprentissage novatrices et de pointe dans le secteur des études de conception. Il y a actuellement dix écoles, réparties dans toute la province, qui prennent part à ce projet. Le Red River College, le Assiniboine Community College et la faculté d'ingénierie de l'Université du Manitoba participent au projet en tant que partenaires. Avec l'aide de Dassault Systeme, Re-engineering Australia (REA) et Engineering.com, l'IETP a pu fournir aux écoles et aux collèges participants des logiciels de conception de pointe dont la valeur s'élève à 7,5 millions de dollars pour ce qui est des permis d'utilisation. L'IETP continue à travailler en collaboration étroite avec REA en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de ce projet, le premier du genre au Canada, ainsi que la formation nécessaire.

Articulation – Un cadre permettant l'articulation entre les programmes d'enseignement secondaire et postsecondaire a été créé.

Pénurie d'enseignants et actualisation de leurs connaissances - L'IETP fait connaître, finance et organise les activités de perfectionnement professionnel qui contribuent à entretenir et à augmenter l'efficacité des enseignants des matières professionnelles, à les sensibiliser à ce qui se passe dans l'industrie et dans le secteur professionnel et à actualiser leurs connaissances. L'IETP continue d'appuyer les stratégies visant à lever les obstacles qui freinent les gens de métiers désireux d'exercer la profession d'enseignant.

Équipement et perfectionnement professionnel – Amélioration de l'équipement et perfectionnement professionnel connexe

2004-2005	664 100 $ accordés à 17 écoles de la province pour l'amélioration de l'équipement et 35 300 $ accordés pour le perfectionnement professionnel connexe.
2005-2006	639 200 $ accordés à 39 écoles professionnelles de la province pour l'amélioration de l'équipement et 59 000 $ accordés pour le perfectionnement professionnel connexe.
2006-2007	599 600 $ accordés à 29 écoles professionnelles de la province pour l'amélioration de l'équipement et 55 000 $ accordés pour le perfectionnement professionnel connexe.
2007-2008	599 700 $ accordés à 27 écoles professionnelles de la province pour l'amélioration de l'équipement et 61 000 $ accordés pour le perfectionnement professionnel connexe.

Projets de démonstration – Projets qui répondent à une priorité d'action de la revitalisation de l'enseignement technique et professionnel ou plus.

2004-2005	205 000 $ accordés à 16 écoles et divisions scolaires.
2005-2006	300 000 $ accordés à 28 écoles et divisions scolaires (12 projets en cours et 16 nouveaux projets).
2006-2007	298 000 $ accordés à 27 écoles et divisions scolaires (12 projets en cours et 15 nouveaux projets
2007-2008	464 000 $ accordés à 20 écoles et divisions scolaires (3 projets en cours et 17 nouveaux projets)

Comités

L'IETP parraine un certain nombre de comités et y participe :

- Comité consultatif de l'enseignement technique et professionnel (CCETP) – Ce comité formé de 21 membres représente 18 groupes d'intervenants dont les collèges, la Manitoba Teachers Society (MTS), les comités de parents, les enseignants des matières professionnelles et des arts industriels, les administrateurs scolaires, les syndicats, les entreprises et l'industrie, les responsables de l'éducation des Autochtones et la Direction de l'apprentissage.
- Comité « Lessons Learned » – Ce comité regroupe les chefs de projet des écoles et des divisions scolaires pour qu'ils rendent compte de l'état des projets de démonstration, de leurs effets et des leçons apprises.
- Comités de révision des programmes – Ces comités examinent les programmes d'études techniques et professionnelles et élaborent des recommandations et des modèles pour faciliter le processus d'articulation.
- Comité de coordination de la sécurité – En mars 2008, à Carman, l'IETP a parrainé un atelier sur la coordination de la sécurité pour les coordinateurs et les superviseurs de stages en milieu de travail.
- Technical Vocational Leadership Council – Ce conseil, dont l'IETP est membre, est composé d'administrateurs d'écoles professionnelles.
- Groupe des apprenants professionnels – Projet de démonstration parrainé par l'IETP. Il s'agit d'un groupe de coordinateurs et de superviseurs de l'option Métiers au secondaire de tout le Manitoba. Ce projet permet aux membres de réseauter, de partager des renseignements, de résoudre des problèmes, et de traiter avec les organismes extérieurs d'une voix commune. L'IETP participe régulièrement aux réunions du groupe.
- Initiative de perfectionnement de carrière – Cette initiative provinciale a des liens avec un certain nombre des projets de l'IETP en matière de développement de carrière et de sensibilisation dans ce domaine. L'IETP fait partie du comité directeur et de sous-comités.

31 mars 2008

Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation

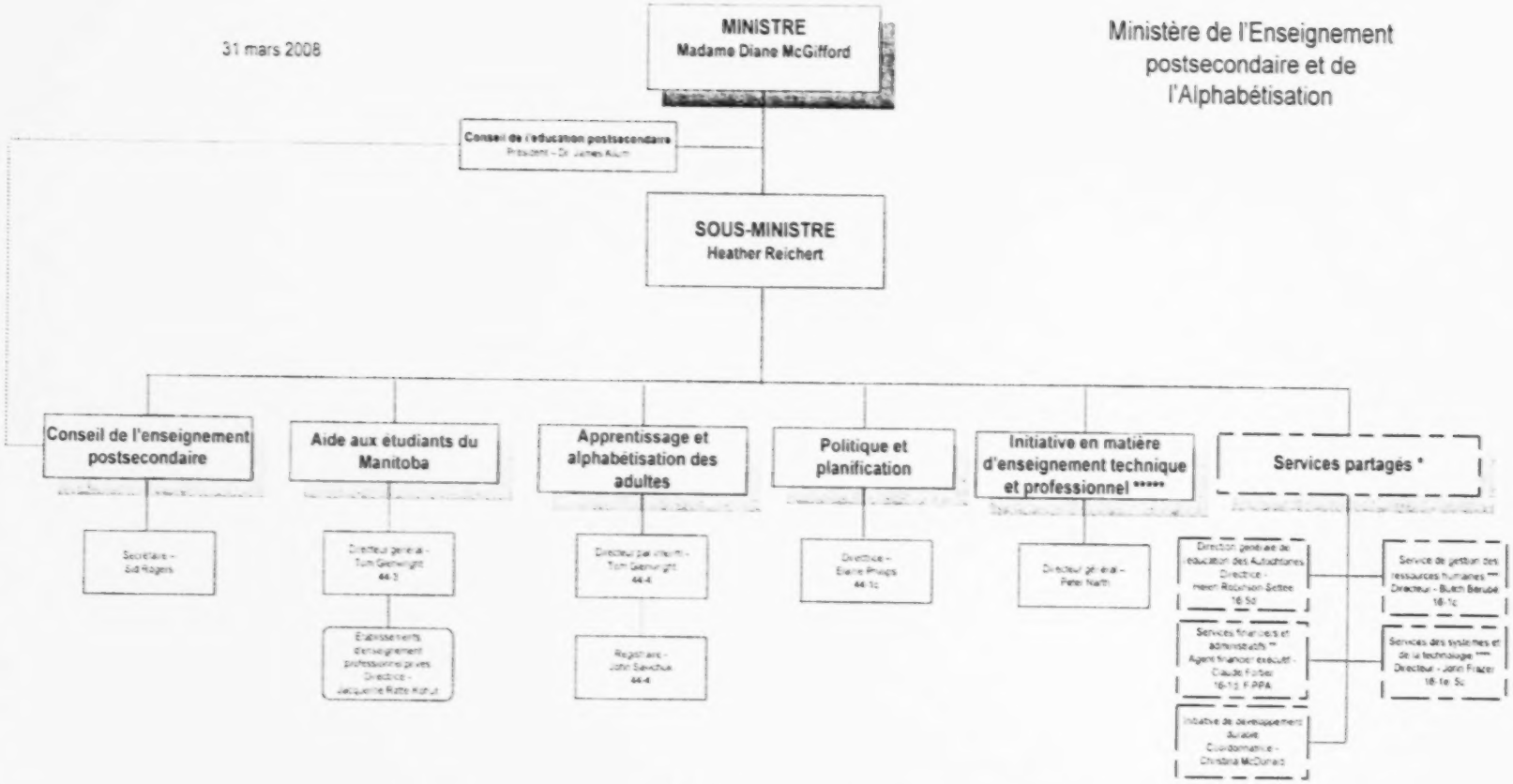

*Fournit des services au ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse ainsi qu'au ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation

**Fournit aussi des services au ministère du Travail et de l'Immigration

***Fournit aussi des services au ministère du Travail et de l'Immigration ainsi qu'au ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce

**** Fournit aussi des services au ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce

*****Une initiative du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse et du ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce

PARTIE A – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration et finances

La Division de l'administration et des finances est responsable de la planification et de la gestion de la politique et des programmes du ministère au niveau de la haute direction. Le soutien administratif est fourni par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse dans les domaines des ressources humaines, des services financiers et administratifs, du développement durable, des systèmes et de la technologie, ainsi que des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.

Soutien à la haute direction

Ce poste indique la rémunération supplémentaire à laquelle les personnes nommées au Conseil exécutif ont droit.

Le cabinet de la ministre et le bureau de la sous-ministre prennent les décisions nécessaires pour permettre aux systèmes d'éducation du Manitoba d'offrir de manière équitable des programmes d'enseignement et de formation professionnelle de qualité supérieure, ainsi que des services de soutien. Ils établissent également, à l'intention du ministère, les orientations nécessaires pour assurer la coordination efficace des ressources humaines et financières.

1 (a) Traitement de la ministre

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	42,1	1,00	42,1	0,0	
Total, poste secondaire	**42,1**	**1,00**	**42,1**	**0,0**	

1 (b) Soutien à la haute direction

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	434,0	6,00	444,1	(10,1)	
Autres dépenses	90,2		98,0	(7,8)	
Total, poste secondaire	**524,2**	**6,00**	**542,1**	**(17,9)**	

Politique et planification

La Direction de la politique et de la planification soutient les processus ministériels d'élaboration de la politique et de planification, ainsi que les activités intergouvernementales du ministère. L'un de ses rôles principaux est d'appuyer la coordination au sein du ministère, avec les autres ministères provinciaux et avec les autres ordres de gouvernement.

La Direction a pour objectif de permettre des démarches ministérielles coordonnées en fournissant des renseignements et des analyses, en facilitant les liens externes et internes et en favorisant la communication. Elle accomplit ces tâches par l'intermédiaire des mesures suivantes :

- en facilitant l'élaboration de principes directeurs et la planification stratégique à l'échelle du ministère;
- en permettant la réalisation d'analyses dans le secteur de l'enseignement postsecondaire et de l'apprentissage des adultes;

- en aidant le ministère à adopter une démarche plus stratégique et mieux coordonnée en ce qui concerne l'établissement, l'acquisition, l'analyse et l'utilisation des données en vue d'appuyer la prise de décisions et la reddition de comptes;
- en établissant, en coordonnant et en distribuant l'information nécessaire pour appuyer la mise en œuvre des programmes et activités dans le secteur de l'apprentissage des adultes et de l'enseignement postsecondaire;
- en participant, avec d'autres gouvernements, à la coordination des questions relatives à l'éducation, et notamment en offrant un soutien au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et au Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE). Le CSCE est un partenariat établi entre le CMEC et Statistique Canada pour la recherche et la collecte de données dans le secteur de l'éducation;
- en maintenant des liens avec le ministère de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce (qui coordonne la participation du Manitoba au Forum des ministres du marché du travail) en vue de permettre l'examen commun des questions d'éducation et de marché du travail.

Soutien à l'établissement de principes directeurs

En 2007-2008, les activités de soutien à l'établissement de principes directeurs ont touché aux aspects suivants :

- gestion des données, de l'information et du savoir;
- amélioration des résultats dans le secteur de l'éducation et des perspectives du marché du travail pour les apprenants autochtones adultes;
- amélioration des résultats au niveau postsecondaire pour les groupes sous-représentés;
- amélioration des résultats de l'alphabétisation au Manitoba;
- amélioration des perspectives du marché du travail pour les nouveaux immigrants, notamment grâce à la reconnaissance des titres de compétence.

Soutien à la planification stratégique

En 2007-2008, les activités ont notamment inclus le soutien offert aux cadres supérieurs pour les aspects suivants de la planification :

- coordination des liens avec les processus gouvernementaux de planification et soutien aux processus relatifs aux ressources nécessaires, par l'intermédiaire de la préparation des prévisions budgétaires;
- planification au niveau de la Direction;
- stratégie visant le marché du travail pour les immigrants;
- plan d'action pour l'éducation des Autochtones;
- stratégie d'alphabétisation des adultes;
- stratégie d'éducation internationale;
- initiative interministérielle de développement de carrière;
- stratégie de gestion des données;
- stratégie de renouvellement des ressources humaines.

Relations intergouvernementales

La Direction continue à servir de principal agent de liaison avec le CMEC.

- Elle appuie :
  - les nombreuses activités pancanadiennes et notamment celles qui portent sur les données en éducation, la capacité postsecondaire, le plan d'action pour l'alphabétisation, le plan d'action pour l'éducation des Autochtones et l'éducation planétaire;

- la participation du Canada à des conférences internationales sur l'éducation (la ministre, le sous-ministre et les cadres du ministère représentant le Canada à l'occasion de forums importants);
- l'avancement de la capacité de recherche fondée sur les principes directeurs dans les provinces et les territoires.

- Le personnel de la Direction prépare les documents d'information nécessaires pour la participation de la ministre et de la sous-ministre aux réunions semestrielles du CMEC et du Comité consultatif des sous-ministres de l'éducation (CCSME).
- Le personnel de la Direction représente le Manitoba (apprentissage des adultes et enseignement postsecondaire) au sein du Comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation.

Analyse et recherche

En 2007-2008, les activités ont porté sur :

- Le discours du Trône et le discours du budget :
  - La direction a préparé des sommaires et des analyses des discours du Trône et du budget provinciaux et fédéraux, en soulignant les implications pour le ministère.
- Des travaux d'analyse à l'appui des initiatives du ministère :
  Pendant l'année, la Direction a préparé un certain nombre de documents analytiques à l'appui de diverses initiatives et priorités ministérielles, dont les suivantes :
  - stratégie d'alphabétisation des adultes et consultation;
  - stratégie du marché du travail pour les immigrants;
  - éducation des Autochtones;
  - législation;
  - gestion des données;
  - initiative de développement de carrière.

Développement durable

L'un des membres du personnel de la Direction de la politique et de la planification représente le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation au sein du groupe de travail sur l'éducation en matière de développement durable, dirigé par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse.

1 (c) Politique et planification

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	150,3	3,00	224,1	(73,8)	1
Autres dépenses	49,1		70,5	(21,4)	2
Total, poste secondaire	**199,4**	**3,00**	**294,6**	**(95,2)**	

1. *La sous-utilisation des crédits est due au fait qu'un poste est resté vacant pendant une partie de l'année et deux autres postes étaient occupés par des employés sous-classés, ceci étant partiellement compensé par d'autres écarts mineurs.*
2. *La sous-utilisation des crédits provient d'une réduction dans les activités de la Direction, principalement due au fait qu'un poste a été vacant pendant une partie de l'année car le titulaire a été nommé de façon intérimaire à un poste extérieur à la Direction.*

Administration et finances

Le soutien administratif est fourni par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse dans les domaines des ressources humaines, des services financiers et administratifs, des systèmes et de la technologie ainsi que des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.

1 (d) Administration et finances

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2006-2007 $	Dépenses prévues 2006-2007 ETP	$	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Autres dépenses	750,0		750,0	0,0	
Total, poste secondaire	**750,0**	**0,00**	**750,0**	**0,0**	

Soutien aux collèges et aux universités

Conseil de l'enseignement postsecondaire

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire autorise les nouveaux programmes et accorde des ressources financières aux universités et aux collèges communautaires publics du Manitoba. Il assure également la coordination des programmes d'enseignement postsecondaire et l'élaboration de la politique au sein du système. Tous les détails relatifs aux activités du Conseil figurent dans son rapport annuel.

Comme l'indique la Loi, le mandat du Conseil de l'enseignement postsecondaire est le suivant : attribuer des ressources financières aux universités et collèges communautaires publics ainsi qu'aux collèges religieux privés de la province; planifier et coordonner le développement d'un système d'enseignement postsecondaire favorisant l'excellence et l'accessibilité; favoriser la coordination et l'intégration des services et des installations; favoriser la responsabilité financière.

En 2007-2008, le Conseil a versé 338,0 millions de dollars de subventions à l'Université du Manitoba, à l'Université de Winnipeg, à l'Université de Brandon, au Collège universitaire de Saint-Boniface et au Collège universitaire du Nord, dont 9,9 millions de dollars à titre de subventions en capital. De plus, il a accordé 5,0 millions de dollars de subventions à la Canadian Mennonite University, au Providence College and Seminary, au William and Catherine Booth College et au Steinbach Bible College pour venir en aide à 1 700 étudiants (équivalent temps plein) admissibles.

En 2007-2008, le Conseil a versé 70,7 millions de dollars de subventions au Red River College, à l'Assiniboine Community College et à l'École technique et professionnelle, dont 1,8 million de dollars à titre de subventions en capital. De plus, il a accordé 0,6 million de dollars au Winnipeg Technical College.

En plus des subventions de fonctionnement et des subventions en capital, le Conseil a alloué 0,5 million de dollars de son enveloppe budgétaire consacrée à la restructuration du système pour stimuler le changement et récompenser les projets innovateurs, et 1,3 million de dollars de son enveloppe consacrée aux programmes stratégiques pour financer de nouveaux programmes. En 2007-2008, le Conseil a versé 7,7 millions de dollars aux programmes Accès afin de financer les services de soutien aux programmes.

Développement durable

Un des membres du secrétariat du Conseil fait partie du Groupe de travail de l'éducation pour le développement durable. Le Conseil soutient aussi des activités favorisant le développement durable comme l'achat de papier, de cartouches de toner et d'autres fournitures recyclées, la photocopie recto-verso, le recyclage régulier des rebuts de papier et les téléconférences, dans la mesure du possible.

2 (a) Conseil de l'enseignement postsecondaire

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	888,6	13,00	806,0	82,6	
Autres dépenses	467,8		535,5	(67,7)	
Total, poste secondaire	**1 356,4**	**13,00**	**1 341,5**	**14,9**	

2 (b) Subventions de fonctionnement aux universités

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Subventions	331,458.6		328,399.0	3,059.6	1
Total, poste secondaire	**331,458.6**	**0.00**	**328,399.0**	**3,059.6**	

1. *Le dépassement des crédits est dû à la compensation relative aux frais de scolarité qui était prévue sous la rubrique du Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire (44-2C), mais a été versée aux universités à partir du poste 44-2B (Subventions de fonctionnement aux universités), ceci étant partiellement compensé par les versements plus bas que prévu à l'Université de Winnipeg pour le remboursement de prêts relatifs au centre des sciences, et par des sommes prévues sous la rubrique des Subventions de fonctionnement aux universités et qui sont sorties du poste du Programme Accès (44-2F), et au rajustement des intérêts sur un prêt en cours consenti à l' Université de Winnipeg.*

2 (c) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Subventions	1 840,0		5 896,1	(4 056,1)	1
Total, poste secondaire	**1 840,0**	**0,00**	**5 896,1**	**(4 056,1)**	

1. *La sous-utilisation des crédits est due à la compensation relative aux frais de scolarité qui était prévue sous la rubrique du Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire (44-2C), mais a été versée aux universités à partir des postes 44-2B (Subventions de fonctionnement aux universités) et 44-2D (Subventions aux collèges), respectivement.*

2 (d) Subventions aux collèges

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Subventions	69 401,9		68 984,4	417,5	
Total, poste secondaire	**69 401,9**	**0,00**	**68 984,4**	**417,5**	

Initiative d'expansion des collèges

L'Initiative d'expansion des collèges (IEC) appuie le développement des collèges communautaires du Manitoba en collaborant avec les quatre collèges publics et avec le Conseil de l'enseignement postsecondaire.

Les investissements de l'IEC visent principalement les nouveaux programmes d'enseignement, bien que des projets d'infrastructure stratégique aient eu droit aussi à des contributions importantes. L'IEC présente les propositions d'expansion au Conseil de l'enseignement postsecondaire, au nom des collèges. Le Conseil a le pouvoir d'autoriser le financement de toutes les activités d'expansion.

En 2007-2008, grâce à l'IEC, 2,9 millions de dollars ont été investis dans le réseau des collèges. Cet investissement a eu pour résultat la création de nouveaux programmes et de programmes élargis qui répondent aux besoins du marché du travail. L'IEC établit l'orientation des nouveaux investissements en fonction des objectifs suivants : répondre aux besoins du marché du travail; prêter attention aux besoins des groupes sous-représentés; augmenter la participation des jeunes; améliorer les résultats des étudiants; encourager l'innovation au sein du système collégial; et favoriser les programmes en milieu de travail.

2 (e) Initiative d'expansion des collèges

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Subventions de l'IEC	44,317.5		32,557.5	11,760.0	1
Total, poste secondaire	**44,317.5**	**0.00**	**32,557.5**	**11,760.0**	

1. *Le dépassement des crédits est dû à des prêts en cours consentis au Red River College et au Assiniboine Community College, convertis en subventions à la fin de l'exercice selon les principes comptables en vigueur, compensées en partie par le ralentissement de l'expansion du programme des soins infirmiers du Collège universitaire du Nord, les coûts relatifs aux normes de programme et aux programmes d'articulation de l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel payés par le Conseil de l'enseignement postsecondaire mais inscrits au budget de l'Initiative d'expansion des collèges et les coûts inférieurs aux montants prévus pour d'autres programmes de l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel.*

Programme Accès

Le programme Accès propose des possibilités de formation postsecondaire aux Manitobains et Manitobaines qui appartiennent à des groupes sous-représentés. Il facilite ainsi l'accès de ces personnes aux établissements publics de niveau postsecondaire et améliore leurs chances de réussir.

La fonction principale du Conseil de l'enseignement postsecondaire à cet égard consiste à assurer la coordination et le soutien administratif du programme Accès et des services offerts par l'Université du Manitoba, l'Université de Brandon, l'Université de Winnipeg, le Red River College et le Collège universitaire du Nord. L'aide financière fournie à certains des étudiants inscrits à ces programmes est administrée par la Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba.

Le programme Accès a permis de verser une aide financière à cinq établissements postsecondaires pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes qui se sont heurtées à des obstacles en voulant accéder à l'éducation postsecondaire. En novembre 2007, le nombre d'inscriptions pour l'année 2007-2008 s'élevait à 852. Les membres de groupes sous-représentés qui ont participé à ce genre d'activités facilitant l'accès comprenaient des Autochtones, des personnes handicapées, des chefs de famille monoparentale, des immigrants et des étudiants réfugiés.

2 (f) Programmes Accès

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Subventions	7,680.8		7,608.9	71.9	
Total, poste secondaire	**7,680.8**	**0.00**	**7,608.9**	**71.9**	

Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire accorde des subventions dans le cadre des Accords de formation interprovinciaux. Cette aide financière permet aux étudiants du Manitoba de suivre ailleurs une formation qui n'existe pas au Manitoba, en vue de professions à forte demande. À l'heure actuelle, les programmes subventionnés comprennent le programme de médecine vétérinaire de l'Université de la Saskatchewan et le programme d'optométrie de l'Université de Waterloo.

2 (g) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Subventions	3 881,3		3 994,3	(113,0)	
Total, poste secondaire	**3 881,3**	**0,00**	**3 994,3**	**(113,0)**	

Centre Stevenson de formation technique en aéronautique

Le Centre Stevenson de formation technique en aéronautique offre des programmes de formation en aéronautique et en aérospatiale reconnus à l'échelle nationale, afin de répondre aux besoins du marché en matière de compétences professionnelles et de main-d'œuvre. Des fonctionnaires du ministère prêtent leur concours au Red River College pour gérer le fonctionnement du Centre et la prestation des cours.

2 (h) Centre Stevenson de formation technique en aéronautique

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	1 347,3	20,50	1 547,2	(199,9)	
Somme récupérable, Red River College	(1 347,3)		(1 547,2)	199,9	
Total, poste secondaire	**0,0**	**20,50**	**0,0**	**0,0**	

Direction de l'aide aux étudiants

La Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba a pour rôle, en administrant le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et le Programme d'aide aux étudiants du Manitoba (PAEM), de fournir une aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire dont la situation financière nuit à la poursuite des études de leur choix.

La Direction tient compte des besoins des étudiants et son programme est conçu pour augmenter et non pas remplacer les ressources qui sont à leur disposition. On estime que le coût des études postsecondaires doit être assumé en premier lieu par les étudiants et leur famille immédiate. L'aide accordée est fondée sur une évaluation des besoins financiers, qui établit une comparaison entre les frais d'études admissibles de l'étudiant et les ressources dont il dispose.

Proclamée en 2001, la *Loi sur l'aide aux étudiants* établit officiellement le Programme de bourses d'études du Manitoba, exige un degré plus élevé de responsabilité en ce qui concerne le Programme d'aide aux étudiants et valorise les principes clés que sont l'accessibilité et le caractère abordable de l'enseignement postsecondaire pour les étudiants du Manitoba.

Les étudiants peuvent obtenir jusqu'à 350 $ par semaine en vertu d'une entente de partage des coûts conclue entre les gouvernements fédéral et provincial, dans une proportion de 60-40. Le montant maximal accordé en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) est de 210 $ par semaine d'études, et le montant maximal accordé en vertu du programme de prêts étudiants du gouvernement du Manitoba (PEGM) est de 140 $ par semaine d'études. Une seule évaluation des besoins financiers permet de déterminer les montants à accorder en vertu du PCPE et du PEGM. Les étudiants savent ainsi exactement quelle sera leur situation financière.

La Direction administre également les Bourses générales du millénaire qui sont données aux étudiants manitobains de niveau postsecondaire au nom de la Fondation canadienne des bourses du millénaire (FCBM). Le gouvernement fédéral a créé la FCBM en 1998, en réponse à l'augmentation de l'endettement étudiant et du nombre de prêts impayés. La part de ce fonds de 2,5 milliards de dollars qui revient au Manitoba est calculée en fonction de sa population et s'établit à 10,6 millions de dollars par année de programme, jusqu'à l'expiration du financement de la FCBM en 2008-2009. L'aide financière ainsi accordée est versée aux bénéficiaires du PAEM dont les besoins sont les plus grands, selon les résultats de l'évaluation, qui ont terminé avec succès au moins une année d'études postsecondaires et qui suivent un programme de premier cycle au Canada. Pendant l'année universitaire 2007-2008, environ 2 800 étudiants du Manitoba ont eu droit à ces bourses qui servent à réduire les dettes contractées pour leurs études.

Le Programme de bourses d'études du Manitoba a pour but de rendre les études postsecondaires plus abordables pour les étudiants de la province. Les bourses aident tous les étudiants manitobains qui poursuivent des études au Canada, notamment ceux qui sont inscrits en première année et ceux qui sont inscrits à des programmes d'études supérieures, qui ne sont pas admissibles aux bourses de la FCBM. En 2007-2008, le Programme disposait d'un budget de 8,26 millions de dollars et environ 1 600 étudiants ont eu droit à ces bourses.

La Direction administre la Subvention canadienne d'accès pour les étudiants issus de familles à faible revenu, qui relève du Programme canadien de prêts aux étudiants. Cette subvention vise à payer jusqu'à 50 % des frais de scolarité (jusqu'à concurrence de 3 000 $) des étudiants à charge d'une famille à faible revenu qui s'inscrivent pour la première fois en première année d'un programme d'études postsecondaires, et qui sont admissibles au Programme canadien de prêts aux étudiants.

La Direction administre aussi la Subvention canadienne d'accès à l'intention des étudiants ayant une invalidité permanente, un programme modifié pouvant verser jusqu'à 2 000 $ par an à ces étudiants.

Cette subvention est accordée au début du programme et s'adresse aux étudiants admissibles au Programme canadien de prêts aux étudiants pour des études à temps plein ou à temps partiel qui répondent à tous les autres critères d'admissibilité en matière d'invalidité.

La Direction assure l'administration de programmes d'assistance spéciale, comme les bourses d'accès et la bourse Prince de Galles et Princesse Anne à l'intention des Autochtones. Elle administre aussi le programme de Subventions canadiennes pour études, grâce auquel les étudiants ayant un handicap permanent peuvent recevoir jusqu'à 8 000 $ pour payer les services et le matériel qui sont nécessaires à la poursuite de leurs études, les femmes peuvent bénéficier d'un maximum de 3 000 $ si elles sont inscrites à un programme non traditionnel de doctorat et les étudiants à temps partiel dans le besoin peuvent recevoir jusqu'à 1 200 $ s'ils ne peuvent étudier à temps plein. Une subvention fédérale permet en outre aux étudiants ayant des personnes à charge de percevoir jusqu'à 60 $ par semaine d'études.

En 2007-2008, la Direction a continué à accorder la Bourse du millénaire pour étudiants adultes, dont le financement est assuré par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et la Province du Manitoba, aux étudiants admissibles.

En 2007-2008, la Direction a continué à offrir les Subventions des possibilités du millénaire du Manitoba, dont le financement est assuré par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, aux étudiants admissibles. Ces subventions comportent deux volets. Le premier volet s'adresse aux étudiants à charge d'une famille à faible revenu qui sont inscrits en première année et leur accorde une bourse correspondant à 50 % de leurs frais de scolarité (maximum 3 000 $). Le second volet s'adresse aux étudiants autochtones indépendants qui sont inscrits en première année et leur accorde une bourse correspondant à 100 % de leurs frais de scolarité (maximum 4 000 $).

En 2007-2008, le Manitoba a continué à assurer le financement de base du programme Career Trek, qui s'adresse aux élèves de 5^{e} et de 6^{e} années considérés comme présentant un risque. Le programme vise à sensibiliser les élèves à l'importance des études postsecondaires et aux possibilités d'accès à ces études au Manitoba.

La Direction accorde des subventions pour les frais de scolarité aux universités et aux collèges publics aux établissements qui ont diminué ces frais de 10 % par rapport à 1999-2000. Elle accorde aussi des subventions totalisant 5 millions de dollars dans le cadre du Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba (PBEEM), à titre de contrepartie aux dons des particuliers versés aux établissements d'enseignement postsecondaire publics pour les bourses d'études et d'entretien.

En 2007-2008, la Direction a augmenté le nombre de bourses servant à financer les études de cycles supérieurs fondées sur la recherche, ce qui permettra d'attirer et de retenir les meilleurs étudiants de la province et d'ailleurs. Ce financement permet aux étudiants de doctorat de recevoir 7 500 $ par année, pour une période maximale de quatre ans (cette somme vient s'ajouter à la bourse d'études supérieures actuellement offerte par l'Université du Manitoba, qui s'élève à 16 000 $ par année), et aux étudiants inscrits à un programme de maîtrise de recevoir 15 000 $ par année, pour une période maximale de deux ans. En 2007-2008, 104 étudiants de maîtrise et 60 étudiants de doctorat ont bénéficié de ce programme.

La Direction de l'aide aux étudiants en est à la première année de la phase 3 du projet triennal de bourses d'études pour les Autochtones « Volez plus haut ». Ces bourses sont financées par le PBEEM en partenariat avec le Conseil manitobain des entreprises (CME) et les gouvernements du Canada et du Manitoba. En vertu de ce projet, le CME peut recueillir jusqu'à 150 000 $ par année en dons auprès de ses membres, et les gouvernements fédéral et provincial versent un montant correspondant, ce qui fait 450 000 $ en tout. Tous les surplus non distribués sont gardés dans un fonds de dotation. L'objet de ce partenariat est d'augmenter la participation des Autochtones à l'éducation postsecondaire et d'améliorer leurs possibilités d'emploi.

La Direction administre le volet Aide à l'éducation du Programme d'aide financière aux étudiants et aux résidents en médecine au nom du ministère de la Santé. Ce volet du programme prévoit une aide financière sous forme de subvention conditionnelle aux étudiants et aux résidents qui étudient la médecine au Manitoba ainsi qu'aux étudiants manitobains qui entreprennent des études en médecine en français à l'Université d'Ottawa. Les diplômés en médecine de l'Université du Manitoba qui entreprennent des études supérieures en médecine autorisées dans d'autres universités canadiennes et américaines sont également admissibles. Une fois leur formation terminée, les médecins qui ont participé au Programme s'engagent à travailler au Manitoba pendant une période d'un an pour chaque subvention qu'ils reçoivent, ou remboursent l'argent reçu avec les intérêts.

Des bourses de 15 000 $ sont accordées aux étudiants en médecine de premier cycle inscrits en troisième et quatrième années et des bourses de 20 000 $ sont accordées aux résidents en médecine, peu importe l'année du programme de médecine généraliste suivie. Les médecins généralistes qui poursuivent leurs études une autre année en médecine d'urgence ou en anesthésie ont droit à une bourse supplémentaire de 20 000 $. Les résidents qui suivent d'autres programmes de spécialisation autorisés sont admissibles à une bourse de 20 000 $ pour chacune des deux années. En 2007-2008, 167 étudiants ont obtenu des bourses conditionnelles d'une valeur totale de 3,0 millions de dollars.

La Direction de l'aide aux étudiants, en collaboration avec la division Ici Jeunesse du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, administre le programme de bourse Transition jeunesse : du travail aux études postsecondaires. En 2007-2008, 8 étudiants ont ainsi acquis une expérience de travail et obtenu une bourse de 3 000 $ pour poursuivre leurs études postsecondaires.

L'agrément accordé à certains établissements donne la possibilité aux étudiants qui y sont inscrits de présenter des demandes de prêts étudiants auprès du gouvernement. En janvier 2002, la Direction a entrepris la mise en œuvre de la politique en matière d'agrément approuvée par le Cabinet. En automne 2004, les gouvernements des provinces et des territoires, ainsi que le gouvernement fédéral, ont lancé le Cadre d'agrément des politiques pancanadien. Cette stratégie nationale vise à mieux protéger l'étudiant consommateur, à améliorer les taux de remboursement des prêts étudiants et à aider les étudiants à faire des choix éclairés en matière d'enseignement postsecondaire. Comme les prêts étudiants se font avec l'argent des contribuables, les établissements sont dorénavant tenus responsables de l'administration de ces fonds et doivent faciliter l'amélioration du taux de réussite de leurs étudiants, en examinant les taux d'obtention de diplômes et d'emplois. Afin d'appuyer l'observation administrative de la stratégie nationale en 2007-2008, la Direction a signé des protocoles d'entente avec tous les établissements d'enseignement désignés du Manitoba. Elle a procédé à des vérifications de conformité (vérifications administratives) auprès de onze établissements signataires d'un protocole d'entente. En octobre 2007, la Direction a tenu un forum afin d'aider les établissements agréés à se familiariser avec les pratiques exemplaires liées à l'administration des prêts étudiants. Le 31 mars 2008, le Manitoba était responsable de 58 établissements agréés dans la province et avait agréé environ 800 autres établissements partout dans le monde.

La Direction a un site Web interactif qui permet aux étudiants de faire des demandes en ligne 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Le système interactif MaDemande (Ma demande d'aide aux étudiants en ligne) fait appel à la technologie de pointe pour déterminer l'information nécessaire et aider les étudiants à remplir leur demande en ligne. Quelques minutes après avoir rempli cette demande, les étudiants reçoivent une estimation de l'aide financière qui peut leur être attribuée. Ils reçoivent également un avis officiel leur indiquant le montant approximatif de l'aide financière qu'ils recevront en vertu du PCPE et du PEGM. En 2007-2008, environ 90 % des demandes ont été faites au moyen d'Internet. MaDemande favorise aussi le développement durable en diminuant le nombre de documents imprimés. Les perfectionnements apportés à MaDemande en 2004-2005 comprenaient la capacité, pour l'étudiant, de déterminer le solde de son compte du Programme de prêts étudiants, de savoir s'il reste des données à saisir avant le traitement de sa demande et de mettre son dossier à jour en ajoutant les données demandées.

Pour l'année de programme 2007-2008, la Direction a traité 11 411 demandes de prêts en vertu du PCPE et du PEGM, et 199 demandes de Prêts canadiens aux étudiants pour des études à temps partiel. Quelque 50 000 demandes de renseignements et d'aide ont été réglées au téléphone. De plus, des services ont été fournis en personne à 21 000 autres demandeurs ou demandeurs en puissance. Le comité d'appel a examiné 321 appels.

Les conseillers d'orientation de la Direction rencontrent individuellement les étudiants à risque, notamment ceux qui ont de grands besoins financiers et autres besoins particuliers. Ils font ainsi mieux connaître le programme, contribuent à réduire le nombre de prêts non remboursés et assurent la liaison avec les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba. En outre, l'agent de liaison autochtone établit et maintient des liens avec la communauté autochtone, et notamment les responsables des programmes Accès, dans les universités et les collèges publics participants, en ce qui a trait à la politique favorisant l'accès des Autochtones aux études postsecondaires à un prix abordable.

La Section des prêts étudiants assure la gestion du portefeuille de prêts étudiants du Manitoba, qui comprend le versement et la collecte de prêts à financement direct. La Direction de l'aide aux étudiants a signé un contrat avec le Credit Union Central of Manitoba (CUCM) prévoyant l'utilisation de son système d'administration des prêts afin de faciliter le consentement et la collecte de prêts. La Section des prêts étudiants assure aussi l'administration de programmes de gestion de la dette efficaces (p. ex., programmes d'allégement des intérêts, de réduction des dettes et de révision des modalités), qui aident les emprunteurs qui ont de la difficulté à respecter leurs obligations de remboursement tout en minimisant les risques généraux pour le gouvernement et les défauts de paiement de prêt. La Direction continue de gérer le portefeuille de prêts du Programme de prêts étudiants du gouvernement du Manitoba consentis avant août 2001 et d'administrer notamment la bonification d'intérêt, la provision pour perte et le paiement des primes de risque.

Développement durable

La Direction appuie le développement durable en achetant du papier, des cartouches de toner et d'autres fournitures recyclés. Les photocopies recto verso sont également encouragées. En outre, la Direction encourage les étudiants à s'inscrire en ligne en utilisant MaDemande, permettant ainsi de réduire la consommation de papier. La Direction a aussi créé un site Web interne pour son bulletin d'information (WaDaYaSAO).

Section de l'administration des établissements d'enseignement professionnel privés

La Section de l'administration des établissements d'enseignement professionnel privés administre la *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés* et le règlement du Manitoba n° 237/02, pris en application de cette loi. Elle établit aussi l'orientation générale que les responsables des établissements d'enseignement professionnel privés doivent suivre pour se conformer à la Loi et au règlement.

En 2007-2008, cinq nouveaux établissements privés d'enseignement professionnel ont été inscrits et deux établissements existants ont changé de propriétaire. Aucun établissement n'a fermé ses portes, volontairement ou sous la contrainte. Au 31 mars 2008, le Manitoba comptait donc 45 établissements d'enseignement professionnel privés inscrits, dont 29 proposaient des programmes admissibles au PCPE et au PEGM.

En 2007, il y avait 2 524 personnes inscrites dans les établissements d'enseignement professionnel privés. Le Fonds d'aide à la formation, qui est un fonds commun pouvant servir à aider les étudiants à achever leur formation si un établissement ferme ses portes, disposait à la fin de l'année civile d'environ 823 000 $ placés en fiducie.

3 (a-m) Aide aux étudiants du Manitoba

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	3 852,6	65,25	3 623,1	229,5	
Autres dépenses	1 766,6		1 220,0	546,6	1
Prêts et bourses	2 665,9		3 336,0	(670,1)	2
Fonds de bourses du Manitoba	8 260,0		8 260,0	0,0	
Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	5 000,0		5 000,0	0,0	
Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 599,7		12 785,5	(1 185,8)	3
Subventions canadiennes pour études	2 208,9		3 000,2	(791,3)	4
Subventions pour frais de scolarité	12 918,6		13 874,3	(955,7)	5
Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine	3 151,3		2 891,3	260,0	6
Administration du portefeuille de prêts	3 793,2		4 761,0	(967,8)	7
Exemption d'intérêts et réduction des dettes	206,3		1 388,6	(1 182,3)	8
Programme manitobain de bourses d'études supérieures	2 000,0		2 000,0	0,0	
Somme récupérable de Santé Mb	(3 151,3)		(2 891,3)	(260,0)	
Total, poste secondaire	**54 271,8**	**65,25**	**59 248,7**	**(4 976,9)**	

1. *Le dépassement des crédits est dû à la radiation d'éléments d'actif liés à un formulaire de demande d'aide financière pour étudiant qui n'a plus cours.*

2. *La sous-utilisation des crédits est due à un nombre moins élevé que prévu de demandeurs admissibles, en raison, d'une part, d'augmentations des fonds prévus pour les programmes de prêts étudiants du Canada et du Manitoba, et d'autre part, de changements aux critères d'évaluation des besoins.*

3. *La sous-utilisation des crédits est due au nombre moins élevé que prévu de bourses pour étudiant adulte et de subventions des possibilités du millénaire du Manitoba qui ont été accordées.*

4. *La sous-utilisation des crédits est due à un nombre moins élevé que prévu de demandes d'aide reçues pour l'année de programme en cours.*

5. *La sous-utilisation des crédits est due à un nombre moins élevé que prévu d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire.*

6. *Le dépassement des crédits est dû à l'approbation d'un plus grand nombre de subventions conditionnelles en raison du fait que la date limite de demande est passée du 15 septembre au 15 août. (Remarque : cet écart est compensé par une augmentation correspondante des recouvrements provenant de Santé Manitoba (44-3M)*

7. *La sous-utilisation des crédits est due à une réduction de la provision pour perte en raison surtout d'une diminution des prêts consentis. Elle est compensée en partie par une bonification d'intérêts due à une augmentation du volume de prêts en cours et à une hausse du taux d'intérêt débiteur moyen.*

8. *La sous-utilisation des crédits est due au montant moins élevé que prévu consacré à l'allégement des intérêts et à la réduction de la dette, en raison d'un marché du travail plus favorable aux étudiants.*

Apprentissage et alphabétisation des adultes

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes (AAA) a pour rôle de donner aux Manitobaines et aux Manitobains les moyens d'acquérir la capacité de comprendre et d'utiliser l'information (lecture, écriture, calcul) dans leur vie quotidienne au travail, à la maison et dans la collectivité, et d'obtenir le niveau d'études secondaires leur permettant de poursuivre des études ou de bénéficier de meilleurs débouchés professionnels.

Il s'agit notamment de faire en sorte que l'on puisse répondre avec plus de souplesse et d'efficacité aux besoins des adultes ayant interrompu leurs études dans toute la province. Les programmes mis sur pied pour atteindre ces objectifs se répartissent en trois volets : les centres d'apprentissage pour adultes (CAA), les programmes communautaires d'alphabétisation des adultes et les tests d'évaluation en éducation générale (GED). Des efforts sont déployés en vue d'améliorer les programmes d'études et d'assurer une plus grande cohérence entre les programmes d'alphabétisation et ceux des CAA d'une part, et entre les CAA et l'enseignement postsecondaire d'autre part. Les spécialistes de la Direction offrent des services dans l'ensemble de la province.

Centres d'apprentissage pour adultes

La *Loi sur les Centres d'apprentissage pour adultes* prévoit un processus d'enregistrement et de régie pour les centres d'apprentissage pour adultes (CAA) et établit le cadre de responsabilité pédagogique et financière des CAA.

Pendant l'année du programme 2007-2008, 45 CAA étaient enregistrés et 41 ont reçu une aide financière de la Direction. Quatre CAA, soit le centre d'apprentissage pour adultes de Peguis, le centre d'apprentissage Waywayseecappo, le centre de la Première nation Canupawakpa et le centre d'apprentissage pour adultes Lord Selkirk Park étaient enregistrés et ont été financés par des sources autres que la Direction. Une aide financière a aussi été accordée aux établissements suivants :

- Institut Louis-Riel, 175 000 $, pour ses opérations essentielles;
- Employment Solutions for Immigrant Youth, 50 000 $, pour un programme visant à aider les jeunes immigrants adultes à trouver du travail et à poursuivre leurs études au Manitoba;
- Adult Secondary Education Council, 2 200 $, pour sa conférence annuelle;
- Literacy Partners of Manitoba, 50 000 $, pour assurer son service téléphonique LEARN Line et pour aider le Learner Speakers' Bureau.

Les statistiques de fin d'année scolaire 2006-2007 indiquent que 8 300 apprenants ont terminé 11 170 cours donnant droit à des crédits dans les CAA. Onze cent vingt-huit apprenants des CAA ont obtenu leur diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte et 132 ont obtenu un diplôme d'études secondaires à 28 crédits, pour un total de 1 260 finissants. De ce nombre, 419 diplômés étaient Autochtones. Les statistiques provisoires de 2007-2008 indiquent que 6 558 apprenants étaient inscrits à environ 15 964 cours donnés dans les CAA. Le 4 février 2008, 4 641 cours avaient été terminés en vue de l'obtention de crédits. Les statistiques définitives de l'exercice 2007-2008 seront publiées à l'automne 2008.

Le programme d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA) constitue un élément important des services offerts aux apprenants dans les CAA.

- En 2007-2008, 31 éducateurs pour adultes ont terminé leur formation élémentaire en ERA (40 heures), ce qui porte à plus de 300 le nombre d'éducateurs ayant suivi cette formation par l'entremise de la Direction.
- Dans la majorité des programmes des CAA, un membre du personnel au moins a suivi cette formation.

Les CAA ont établi des services de consultation et des services d'évaluation dans le domaine de l'ERA en vue d'aider les apprenants adultes à obtenir des crédits menant à un diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte pour leurs études officielles et leur apprentissage informel. Du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007, les CAA ont accordé environ 603 crédits complets et partiels grâce à l'ERA. Ainsi, 177 apprenants ont obtenu un diplôme d'études secondaires pour étudiant adulte plus rapidement parce qu'ils possédaient ces crédits.

La Direction est également responsable d'agréer les cours utilisés par les CAA en vue de la double reconnaissance des crédits.

Programmes d'alphabétisation des adultes

En 2007-2008, Apprentissage et alphabétisation des adultes (AAA) a versé des subventions à 38 organisations pour leurs programmes d'alphabétisation des adultes et des familles, dont 29 organismes axés principalement sur l'alphabétisation et 9 centres offrant des programmes d'alphabétisation des adultes et servant en même temps de centres d'apprentissage pour adultes.

Les statistiques semestrielles de 2007-2008 recueillies en février 2008 indiquaient que 2 095 personnes avaient participé à des activités communautaires d'alphabétisation. Selon les rapports semestriels, 36 % des participants étaient des hommes et 64 % des femmes; 21 % avaient entre 18 et 25 ans, 46 % entre 26 et 40 ans et 24 % entre 41 et 55 ans, 8 % avaient plus de 55 ans et 1 % avaient moins de 18 ans; 27 % se sont déclarés Autochtones; l'anglais était la deuxième langue de 22 % des participants (leur première langue étant l'allemand, le français, une langue autochtone ou une autre langue); et 40 % de l'ensemble des participants avaient un emploi quand ils ont suivi leur programme.

Pour l'exercice 2007-2008, les statistiques de fin d'année ne seront communiquées qu'à l'automne 2008 (étant donné que l'année de programme se termine le 30 juin 2008). Cependant, les statistiques de fin d'année de l'exercice 2006-2007 révèlent que les apprenants ont atteint leurs objectifs. En 2006-2007, 2 589 adultes ont participé à un programme d'alphabétisation. Quarante-deux pour cent (42 %) des participants avaient un emploi quand ils ont suivi leur programme d'alphabétisation, ce qui leur a permis d'améliorer les capacités de base nécessaires pour leur emploi. De plus 7,8 % ont déclaré avoir trouvé un emploi, 24 % ont augmenté leur niveau de lecture et d'écriture et 16 % ont choisi de poursuivre leur formation.

En novembre 2007, le projet de loi 6, *Loi sur l'alphabétisation des adultes*, a reçu la sanction royale. Cette loi, la première du genre au Canada, oblige le gouvernement à adopter une stratégie visant l'alphabétisation des adultes et à officialiser le Programme d'alphabétisation des adultes du Manitoba.

Tests d'évaluation en éducation générale (GED)

La Direction a pris en charge en juillet 2006 la gestion des tests d'évaluation en éducation générale (GED), dont s'occupait jusque-là la Section de l'apprentissage à distance et des technologies de l'information d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba (ECJM).

Les activités s'y rapportant relèvent du bureau de la Direction situé à Brandon. Entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008, 70 séances de tests ont été offertes, dans 13 centres. Parmi les 380 personnes s'étant présentées, 233 ont réussi les tests.

Activités de soutien

Le personnel de la Direction assure la formation des groupes de travail en alphabétisation, des intervenants et des tuteurs bénévoles des programmes communautaires, ainsi que celle des directeurs et des enseignants des centres d'apprentissage pour adultes. Il participe également à

l'élaboration et à l'acquisition du matériel didactique, et contribue à l'évaluation des programmes et à la coordination des activités de sensibilisation et de réseautage. En plus de la formation en ERA décrite précédemment, la Direction a organisé plus de 30 autres activités de perfectionnement professionnel destinées aux éducateurs des CAA et des programmes d'alphabétisation partout dans la province.

En 2007-2008, la Direction, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, et Healthy Child Manitoba ont versé conjointement 22 000 $ à la campagne « Lire, c'est grandir » de CanWest Global, qui vise à soutenir les programmes d'alphabétisation et d'éducation au Manitoba. Afin d'appuyer l'alphabétisation familiale, la Direction continue de siéger au comité de direction du Literacy for Life Fund (LLF), une initiative de la Winnipeg Foundation, en partenariat avec la Bibliothèque publique de Winnipeg et l'organisme Literacy Partners of Manitoba.

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes continue de collaborer avec la Direction de la formation linguistique des adultes de Travail et Immigration Manitoba en ce qui concerne :

- l'établissement de processus de coordination et d'aiguillage entre le programme d'anglais, langue additionnelle (ALA) et le programme d'alphabétisation des CAA;
- les formes de soutien appropriées pour les adultes qui apprennent l'anglais autrement que dans le cadre d'une formation en ALA.

La Direction est membre du comité des compétences fondamentales et participe, avec Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba, à la mise en œuvre d'un cadre relatif aux compétences fondamentales pour le Manitoba.

Une autre tâche importante de la Direction est d'aider le Bureau national de l'alphabétisation et de l'apprentissage (BNAA) à choisir les projets d'alphabétisation qui seront inclus dans le programme fédéral de subventions. Les initiatives du BNAA apportent un soutien essentiel au secteur de l'alphabétisation et des compétences fondamentales grâce aux fonds versés pour des éléments qui ne sont pas financés par la Province, comme les projets de démonstration, l'élaboration de documents et de programmes d'études, la recherche, la promotion et la sensibilisation.

De plus, la Direction continue de servir de point de contact dans le cadre de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003 et les projets de recherche connexes.

La Direction prend part également à des activités visant à sensibiliser la population aux questions d'alphabétisation et d'éducation des adultes, ainsi qu'aux pratiques exemplaires. Elle fait partie de l'équipe chargée de la mise en œuvre de la Stratégie de développement du Nord. Le poste de conseiller de programme dans le Nord/coordonnateur de l'alphabétisation des adultes soutient toutes les activités dans le Nord. Le personnel de la Direction a aidé le premier ministre et le Conseil de la fédération (CDF) à faire ses appels de mises en candidature pour le Prix d'alphabétisation du CDF (Manitoba), à former le comité de sélection des candidats et à sélectionner le lauréat, et à prendre les dispositions nécessaires en vue de l'annonce et de la présentation du prix. Le personnel a aussi aidé le Lieutenant-gouverneur à décerner la médaille pour services rendus en matière d'alphabétisation. En outre, la Direction a prêté main-forte aux organismes communautaires, aux programmes d'alphabétisation, aux CAA, au Adult Secondary Education Council (ASEC) ainsi qu'à l'organisme Literacy Partners of Manitoba, afin de sensibiliser les gens par l'entremise de projets comme la Journée internationale de l'alphabétisation, la semaine des apprenants adultes, la ligne 1-800-LEARN et la Journée de l'alphabétisation familiale.

Développement durable

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes fait tout ce qu'elle peut pour utiliser le moins de papier possible en n'achetant que du papier recyclé, en recyclant tous les documents non

confidentiels, en recourant davantage à la gestion électronique des données et des fichiers (ce qui comprend l'établissement et la mise à jour du site Web de la Direction) et en invitant le personnel à ne pas imprimer les documents. L'objectif de la Direction est de tenir compte continuellement des principes et des lignes directrices qui régissent le développement durable dans ses activités quotidiennes, de façon à ce qu'ils fassent partie intégrante de ses activités.

4 Apprentissage et alphabétisation des adultes

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	871,3	10,00	744,4	126,9	1
Autres dépenses	399,5		405,9	(6,4)	
Centres d'apprentissage pour adultes	14 867,7		15 017,1	(149,4)	
Autres subventions	2 061,6		2 059,6	2,0	
Total, poste secondaire	**18 200,1**	**10,00**	**18 227,0**	**(26,9)**	

1. *Le dépassement des crédits est dû aux coûts liés à la prolongation de deux postes, aux coûts liés à la présence de deux étudiants du programme STEP, à la part non réalisée du budget consacré au roulement du personnel et aux frais engagés pour deux examinateurs du programme de Tests d'évaluation en éducation générale (GED), qui étaient inscrits dans la rubrique Autres dépenses (44-4B), mais qui font maintenant partie de la rubrique Salaires, ces personnes étant considérées comme des employés occasionnels, ceci étant partiellement compensé par des épargnes dans le secteur des pensions.*

Subventions en capital

Les subventions en capital constituent une contribution aux dépenses en capital des universités et des collèges communautaires. Le rapport annuel du Conseil de l'enseignement postsecondaire fournit des renseignements supplémentaires sur les subventions.

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Universités	24,214.7		9,903.8	14,310.9	1
Collèges	1,816.8		1,816.8	0.0	
Total, poste secondaire	**26,031.5**	**0.00**	**11,720.6**	**14,310.9**	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à des subventions en capital supplémentaires visant à aider les universités et les collèges à améliorer leurs laboratoires de science, à renforcer la sécurité et à élargir leurs programmes de formation aux métiers, ainsi qu'à soutenir le Opportunities Fund de l'Université de Winnipeg.*

Coûts liés aux immobilisations

Ce poste principal sert à tenir compte des coûts relatifs aux biens en immobilisation.

6 (a) Service de bureautique

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Amortissement - Transition	19.0		19.0	0.0	
Permis d'utilisation générale de logiciels	8.2		8.2	0.0	
Total, poste secondaire	**27.2**	**0.00**	**27.2**	**0.0**	

6 (b) Amortissement

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Amortissement	190.0		172.1	(0.9)	
Total, poste secondaire	**190.0**	**0.00**	**172.1**	**(0.9)**	

6 (c) Frais d'intérêts

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2007-2008 $	Dépenses prévues 2007-2008 ETP	Dépenses prévues 2007-2008 $	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Frais d'intérêts	90.3		86.5	(0.7)	
Total, poste secondaire	**90.3**	**0.00**	**86.5**	**(0.7)**	

PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

Investissement en capital

En 1999-2000, la Province a mis en place de nouvelles conventions comptables pour les immobilisations matérielles. Ces conventions sont fondées sur des normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. Selon ces normes, les dépenses en immobilisations matérielles doivent être amorties sur toute la durée de vie utile de celles-ci. Ce type d'amortissement permet d'affecter les coûts des immobilisations aux périodes de service fournies; l'amortissement est ainsi inscrit comme dépense dans l'état des résultats.

Les immobilisations matérielles sont celles dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquises, construites ou élaborées et conservées à des fins d'utilisation, et non de revente. Les immobilisations matérielles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation approuvée doivent être inscrites comme dépenses pendant l'année d'acquisition.

Enseignement postsecondaire et alphabétisation

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2006-2007 $	Dépenses prévues 2006-2007 ETP	$	Écart positif (négatif) $	Note expl.
Investissement en capital	138,9		150,0	(11,1)	
Total, poste secondaire	**138,9**		**150,0**	**(11,1)**	

Renseignements financiers

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba
État de rapprochement
(en milliers de dollars)

DÉTAILS	PRÉVISIONS 2007-2008
Budget des dépenses 2007-2008	**539 723,7**
Affectation de fonds provenant des sources suivantes:	
- Crédits d'autorisation:	
• Subventions de fonctionnement aux universités	
• Augmentation générale des salaires	157,8
• Achat d'immobilisations (frais d'amortissement et d'intérêts)	11,1
	23,3
Budget des dépenses 2007-2008	**539 915,9**

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2007-2008		Poste	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses réelles 2006-2007	Écart positif (négatif)	Note explicative
		Enseignement postsecondaire et alphabétisation (44)				
	44-1	Administration et finances				
42,1	(a)	Traitement de la ministre	42,1	30,3	11,8	1
	(b)	Soutien à la haute direction				
444,1		- Salaires et avantages sociaux	434,0	391,9	42,1	
98,0		- Autres dépenses	90,2	82,7	7,5	
	(c)	Direction de la politique et de la planification				
224,1		- Salaires et avantages sociaux	150,3	194,6	(44,3)	2
70,5		- Autres dépenses	49,1	61,5	(12,4)	3
750,0	(d)	Administration et finances	750,0	750,0	0,0	
1 628,8		Total 44-1	1 515,7	1 511,0	4,7	

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2007-2008		Poste	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses réelles 2006-2007	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-2	Soutien aux collèges et aux universités				
	(a)	Conseil de l'enseignement postsecondaire				
806,0		- Salaires et avantages sociaux	888,6	822,8	65,8	
535,5		- Autres dépenses	467,8	542,8	(75,0)	
328 399,0	(b)	Subventions de fonctionnement aux universités	331 458,6	307 389,9	24 068,7	4
5 896,1	(c)	Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1 840,0	500,0	1 340,0	5
68 984,4	(d)	Subventions aux collèges	69 401,9	65 111,6	4 290,3	6
32 557,5	(e)	Initiative d'expansion des collèges	44 317,5	29 398,7	14 918,8	7
7 608,9	(f)	Programme Accès	7 680,8	7 170,9	509,9	
3 994,3	(g)	Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	3 881,3	3 439,7	441,6	
	(h)	Centre Stevenson de formation technique en aéronautique				
1 547,2		- Salaires et avantages sociaux	1 347,3	1 300,3	47,0	
(1 547,2)		- Moins : somme récupérable du Red River College	(1 347,3)	(1 300,3)	(47,0)	
448 781,7		Total 44-2	459 936,5	414 376,4	45 560,1	

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2007-2008		Poste	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses réelles 2006-2007	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-3	Aide aux étudiants du Manitoba				
3 623,1	(a)	- Salaires et avantages sociaux	3 852,6	3 738,3	114,3	
1 220,0	(b)	- Autres dépenses	1 766,6	1 190,6	576,0	8
3 336,0	(c)	- Prêts et bourses	2 665,9	2 555,1	110,8	
8 260,0	(d)	- Fonds de bourses du Manitoba	8 260,0	8 060,0	200,0	
5 000,0	(e)	- Initiative de bourses d'études et d'entretien du Mb	5 000,0	4 911,6	88,4	
12 785,5	(f)	- Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 599,7	11 546,6	53,1	
3 000,2	(g)	- Subventions canadiennes pour études	2 208,9	2 381,7	(172,8)	
13 874,3	(h)	- Subventions de remise sur les frais de scolarité	12 918,6	13 239,3	(320,7)	
2 891,3	(i)	- Programme d'aide financière aux étudiants et aux	3 151,3	2 886,3	265,0	
4 761,0	(j)	- résidents en médecine	3 793,2	3 651,0	142,2	
1 388,6	(k)	- Administration du portefeuille de prêts	206,3	239,9	(33,6)	
2 000,0	(l)	- Exemption d'intérêts et réduction des dettes	2 000,0	1 357,5	642,5	9
(2 891,3)	(m)	- Prog. manitobain de bourses d'études supérieures	(3 151,3)	(2 886,3)	(265,0)	
59 248,7		Total 44-3	54 271,8	52 871,6	1 400,2	

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2007-2008		Poste	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses réelles 2006-2007	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-4	Apprentissage et alphabétisation des adultes				
744,4		- Salaires et avantages sociaux	871,3	832,6	38,7	
405,9		- Autres dépenses	399,5	313,8	85,7	10
15 017,1		- Centres d'apprentissage pour adultes	14 867,7	14 203,5	664,2	
2 059,6		- Autres subventions	2 061,6	1 640,5	421,1	11
18 227,0		Total 44-4	18 200,1	16 990,4	1 209,7	

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2007-2008		Poste	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses réelles 2006-2007	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-5	Subventions en capital				
9 903,8	(a)	Universités	21 214,7	17 394,9	6 819,8	12
1 816,8	(b)	Collèges	1 816,8	1 816,8	0,0	
11 720,6		Total 44-5	26 031,5	19 211,7	6 819,8	

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Prévisions 2007-2008		Poste	Dépenses réelles 2007-2008	Dépenses réelles 2006-2007	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-6	Coûts liés aux immobilisations				
	(a)	Service de bureautique				
19,0		- Amortissement - Transition	19,0	19,0	0,0	
8,2		- Permis d'utilisation générale de logiciels	8,2	7,8	0,4	
172,1	(b)	Amortissement	190,0	172,1	17,9	
86,5	(c)	Frais d'intérêts	90,3	95,7	(5,4)	
285,8		Total 44-6	307,5	294,6	12,9	
539 892,6		**Total – Enseignement postsecondaire et Alphabétisation**	560 263,1	505 255,7	55 007,4	

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation
Sommaire des dépenses
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Notes explicatives

1. L'augmentation est due aux frais relatifs au salaire de la ministre, établi à partir de la formule élaborée par le commissaire aux salaires.

2. La diminution est due au fait qu'un poste est resté vacant pendant une partie de l'exercice 2007-2008, car le titulaire a été nommé de façon intérimaire à un poste extérieur à la Direction, et à d'autres écarts mineurs.

3. La diminution est due à une baisse d'activité de la part de la Direction en 2007-2008, ce qui a réduit les frais engagés pour les services professionnels et le transport, ainsi qu'à d'autres écarts mineurs.

4. L'augmentation est due à une hausse de 7 % du financement autorisé en 2007-2008, et aux indemnités accordées pour compenser le gel des frais de scolarité, qu'il était prévu de verser à partir du Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire (44-2C), mais qui sont sorties de l'enveloppe des Subventions de fonctionnement aux universités en 2007-2008, compensées en partie par un rajustement des intérêts en 2007 – 2008 sur un prêt en cours consenti à l'Université de Winnipeg.

5. L'augmentation est due au financement de nouveaux programmes approuvés pour 2007-2008.

6. L'augmentation est due à une hausse de 7 % du financement autorisé en 2007-2008, et aux indemnités accordées pour compenser le gel des frais de scolarité, qu'il était prévu de verser à partir du Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire (44-2C), mais qui sont sorties de l'enveloppe des Subventions aux collèges en 2007-2008.

7. L'augmentation des dépenses est due à des prêts en cours consentis au Red River College et au Assiniboine Community College, convertis en subventions en 2007 - 2008 selon les principes comptables en vigueur, et à une augmentation du financement approuvé pour les soins infirmiers et d'autres programmes collégiaux en 2007 - 2008.

8. L'augmentation est principalement due aux coûts de la radiation, en 2007-2008, d'éléments d'actifs liés au Projet d'amélioration des systèmes qui ne sont plus utilisés.

9. L'augmentation est due au financement approuvé pour le programme manitobain de bourses d'études des cycles supérieurs en 2007-2008.

10. L'augmentation est principalement due au financement approuvé pour la stratégie visant l'alphabétisation des adultes en 2007-2008.

11. L'augmentation est principalement due au financement approuvé pour les programmes d'alphabétisation en 2007-2008.

12. L'augmentation est due à l'octroi de subventions d'équipement supplémentaires en 2007-2008 afin d'aider les universités et les collèges à améliorer leurs laboratoires de science, à renforcer la sécurité, et à élargir leurs programmes de formation aux métiers, et de soutenir le Opportunities Fund de l'Université de Winnipeg et divers autres projets, la conversion d'un prêt en cours consenti à l'Université de Winnipeg en une subvention en 2007 - 2008 selon les principes comptables en vigueur, ainsi qu'à une hausse des fonds approuvés pour des dépenses en capital secondaires au Collège universitaire du Nord, tout ceci étant partiellement compensé par les fonds supplémentaires versés en 2006-2007 pour le centre des sciences de l'Université de Winnipeg et pour les projets d'immobilisation entrepris à l'Université du Manitoba et à l'Université de Winnipeg et qui ont été terminés en 2006-2007.

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation

Sommaire des recettes par source

pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Recettes réelles 2006-2007	Recettes réelles 2007-2008	Écart positif (négatif)	Source	Recettes réelles 2007-2008	Recettes prévues 2007-2008	Écart positif (négatif)	Note expl.
			IMPÔTS				
			Total	0,0	0,0	0,0	
			AUTRES RECETTES				
48,0	54,7	6,7	Paiement de service	54,7	55,0	(0,3)	
974,6	1 416,9	442,3	Divers	1 416,9	970,0	446,9	1
1 022,6	1 471,6	449,0	Total	1 471,6	1 025,0	446,6	
			GOUVERNEMENT DU CANADA				
11 711,6	11 764,7	53,1	Fonds canadien des bourses du millénaire	11 764,7	12 915,5	(1 150,8)	2
487,2	1 435,4	948,2	Paiement de service, Loi féd. sur les prêts aux étudiants	1 435,4	560,0	875,4	3
2 381,7	2 208,9	(172,8)	Subventions canadiennes pour études	2 208,9	3 000,2	(791,3)	4
14 580,5	15 409,0	828,5	Total	15 409,0	16 475,7	(1 066,7)	
15 603,1	16 880,6	1 277,5	**Total – Enseignement postsecondaire et Alphabétisation**	16 880,6	17 500,7	(620,1)	

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation

Sommaire des recettes par source

pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Notes explicatives :

1. **Divers** — 442,3 $ de plus par rapport aux recettes réelles de 2006-2007; 446,9 $ de plus par rapport aux prévisions de 2007-2008

   L'augmentation est principalement due à des intérêts créditeurs sur les prêts étudiants du Manitoba de catégorie B à la suite d'une hausse du taux débiteur moyen en 2007-2008 et du solde réel des prêts devant être remboursés.

   L'augmentation est due à des intérêts créditeurs sur les prêts étudiants du Manitoba de catégorie B, à la suite d'une hausse du taux débiteur moyen et du solde réel des prêts devant être remboursés, ainsi qu'à d'autres écarts mineurs.

2. **Fonds canadien des bourses du millénaire** — 1 150,8 $ de moins par rapport aux prévisions de 2007-2008

   La diminution est liée au nombre moins élevé que prévu de bourses pour étudiants adultes et de bourses des possibilités du millénaire du Manitoba qui ont accordées.

3. **Loi fédérale sur les prêts aux étudiants (Canada) – frais de service** — 948,2 $ de plus par rapport aux recettes réelles de 2006-2007; 875,4 de plus par rapport aux prévisions de 2007-2008

   L'augmentation est principalement due aux fonds supplémentaires reçus du gouvernement fédéral en 2007-2008 pour les dépenses engagées pour les programmes en 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 (années de programme), à une hausse des frais d'administration du programme canadien de prêts aux étudiants en 2007-2008 et à un remboursement de salaire en 2007-2008 pour le service de modélisation des données, en plus du remboursement de 2006-2007.
   L'augmentation est due aux fonds supplémentaires reçus du gouvernement fédéral en 2007-2008 pour les dépenses engagées pour les programmes en 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 (années de programme) et à un remboursement de salaire pour le service de modélisation des données, ceci étant partiellement compensé par d'autres écarts mineurs.

4. **Subventions canadiennes pour études** — 791,3 $ de moins par rapport aux prévisions de 2007-2008

   La diminution s'explique par un nombre moins élevé de demandes d'aide financière que prévu pour l'année de programme en cours.

Enseignement postsecondaire et Alphabétisation

Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq derneères années

Pour les exercices qui se sont terminés entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2008

Poste principal	2003/04		2004/05		2005/06		2006/07		2007/08	
	ETP	$000	ETP	$000	ETP	$000	ETP	$000	ETP	$000
44-1 Administration et finances	8.00	1 681.0	10.00	1 584.4	10.00	1 503.9	10.00	1 511.0	10.00	1 515.7
44-2 Soutien aux collèges et aux universités	34.50	364 766.9	33.50	377 489.5	33.50	389 497.8	33.50	414 376.4	33.50	459 936.5
44-3 Aide aux étudiants du Manitoba	71.25	50 235.1	67.25	49 844.0	65.25	50 151.5	65.25	52 871	65.25	54 271.8
44-4 Formation professionnelle et éducation permanente	8.00	15 504.8	9.00	16 283.2	9.00	17 270.3	9.00	16 990.4	10.00	18 200.1
Total partiel	121.75	432 187.8	119.75	445 201.1	117.75	458 423.5	117.75	485 749.4	118.75	533 924.1
44-5 Subventions en capital		17 220.6		33 086.2		24 598.0		19 211.7		26 031.5
44-6 Coûts liés aux immobilisations		339.6		278.1		305.0		294.6		307.5
Total - Enseignement postsecondaire et Alphabétisation	**121,75**	**449 748,0**	**119,75**	**478 565,4**	**117,75**	**483 326,5**	**117,75**	**505 255,7**	**118,75**	**560 263,1**

* les dépenses réelles des années précédentes ont été redressées pour tenir compte des transferts de programmes entre ministères, dans le but de faciliter la comparaison des chiffres d'un exercice à l'autre.

Rapport de rendement

La section suivante fournit des renseignements sur des mesures clés du rendement pour le ministère pour l'exercice 2007-2008. Il s'agit de la troisième année où les ministères du gouvernement du Manitoba incluent dans leurs rapports annuels une section sur les mesures du rendement dans un format standardisé.

Les indicateurs de rendement dans les rapports annuels des ministères se veulent un complément aux résultats financiers et fournissent aux Manitobains et Manitobaines des renseignements importants et utiles sur les activités gouvernementales et leurs effets sur la province et sa population.

Pour en savoir plus sur les rapports de rendement du gouvernement du Manitoba, consultez la page Web suivante : www.gov.mb.ca/finance/pdf/performance.fr.pdf.

Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires sur les mesures du rendement. Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que toute question, à l'adresse suivante : mbperformance@gov.mb.ca.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	***Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)***	***D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)***	***Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)***	***De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)***	***Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)***
1. On mesure l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle en évaluant le nombre d'inscriptions dans les universités, collèges, centres d'apprentissage pour adultes et programmes d'alphabétisation des adultes.	Éducation et formation professionnelle institutionnelles représentent le principal moyen d'apprentissage des Manitobains adultes. Il y a une forte corrélation entre éducation et avantages économiques et sociaux, tant au niveau des individus que pour la société dans son ensemble. Les récentes prévisions de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) indiquent qu'à l'avenir, 70 % de tous les nouveaux emplois au Canada nécessiteront des études secondaires	Données historiques sur les inscriptions dans les universités, collèges, centres d'apprentissage pour adultes et programmes d'alphabétisation Inscriptions dans les universités pour l'année 1999-2000[1] Temps plein 22 410 Temps partiel 8 255 Total 30 665	Inscriptions dans les universités manitobaines pour l'année 2007-2008 et dans les collèges manitobains pour l'année 2006-2007 Inscriptions dans les universités pour l'année 2007-2008[1] Temps plein 30 490 Temps partiel 9 820 Total 40 310	Hausse Nombre total d'inscriptions dans les universités : entre 1999-2000 et 2007-2008, le nombre d'inscriptions d'étudiants à temps plein et à temps partiel dans les universités manitobaines, au niveau du premier cycle et des cycles supérieurs, a augmenté de 31,5 %. Inscriptions dans les collèges : entre 1999-	Entre 1999-2000 et 2006-2007, le nombre d'étudiants autochtones qui se sont inscrits dans les collèges a augmenté de 44 %. Le nombre d'inscriptions dans les universités et collèges comprend également les étudiants inscrits dans des programmes Accès, lesquels proposent des possibilités de formation postsecondaire aux Manitobains appartenant à des groupes sous-représentés. Entre 1999-2000 et 2007-2008, 3 187 nouveaux étudiants se sont inscrits dans des programmes Accès, soit une moyenne de 354 nouveaux étudiants par an.

[1] Comprend seulement les étudiants de premier et deuxième cycle pendant la session régulière (de septembre à avril).

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
	sous une forme ou une autre et 25 % nécessiteront un diplôme universitaire. Le nombre d'inscriptions dans les universités, collèges, centres d'apprentissage des adultes et programmes d'alphabétisation est une mesure clé pour évaluer l'accès aux possibilités d'apprentissage.	Inscriptions dans les collèges pour l'année 1999-2000 Temps plein 10 452 Temps partiel 597 Total 11 049	Inscriptions dans les collèges pour l'année 2006-2007[2] Temps plein 13 251 Temps partiel 1 961 Total 15 212	2000 et 2006-2007, les collèges manitobains ont connu une augmentation de 37,2 % du nombre d'inscriptions dans leurs programmes réguliers et d'apprentissage. Légère baisse	En avril 2008, le gouvernement a annoncé la nomination d'une commission unipersonnelle dont le mandat serait d'examiner les politiques provinciales en matière d'accessibilité, d'abordabilité et d'excellence. Bien qu'il y ait une légère tendance à la baisse dans le nombre d'apprenants, on observe également une tendance à la hausse du nombre de crédits terminés. Dans les centres d'alphabétisation des adultes, le nombre de crédits non terminés a baissé de 23 % par rapport à 2003-2004. Ces centres sont un important moyen d'accès à l'éducation, en particulier pour les Autochtones du Manitoba. En 2006-2007, 37,4 % des apprenants inscrits dans ces centres et 32 % des apprenants inscrits dans des programmes d'alphabétisation des adultes s'identifiaient comme étant Autochtones.
		Inscriptions dans les centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2003-2004 Nombre total d'apprenants ayant participé à des programmes : 9 715 Crédits : 12 258	Inscriptions dans les centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2006-2007 [3] Nombre total d'apprenants inscrits : 8 300 Crédits : 11 170		

[2] Comprend les programmes réguliers et les programmes d'apprentissage. Ne comprend pas les programmes d'éducation permanente, d'enseignement à distance et de formation contractuelle. Les chiffres concernant les collèges sont pour l'année 2006-2007 ; les données de 2007-2008 ne sont pas encore disponibles en raison de l'inscription continue d'étudiants pendant l'année (de juillet à juin).

[3] Il s'agit là de l'année la plus récente pour laquelle il existe des données, dans la mesure où ces données sont collectées pour l'année scolaire dans son ensemble (de juillet à juin). Les statistiques de fin d'année pour 2007-2008 seront disponibles à l'automne 2008.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
		Nombre total d'apprenants ayant participé à un programme d'alphabétisation pour adultes en 2003-2004 : 2 443	Inscriptions dans les programmes d'alphabétisation des adultes pour l'année 2006-2007 Nombre total d'apprenants ayant participé à des programmes : 2 589	Stable	En 2007-2008, le gouvernement a adopté une nouvelle loi, la *Loi sur l'alphabétisation des adultes*, qui entre en vigueur le 1er janvier 2009. Cette loi exige l'élaboration d'une stratégie provinciale d'alphabétisation des adultes afin de répondre aux besoins de la population manitobaine.
2. On mesure l'abordabilité de l'éducation en évaluant les coûts que les étudiants doivent payer pour leurs études postsecondaires, la mise en œuvre des prêts-étudiants et des bourses offerts par le gouvernement, et le niveau d'endettement des étudiants qui bénéficient d'une aide financière.	Le coût que les étudiants doivent payer pour leurs études postsecondaires est un indicateur clé de l'abordabilité de l'enseignement postsecondaire.	Frais de scolarité payés par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba pour l'année universitaire 1999-2000 En 1999-2000, la moyenne pondérée des frais de scolarité dans la faculté des arts ou des sciences d'une université était de 3 192 $. En 1999-2000, la moyenne non pondérée des frais de scolarité dans un collège était de 1 435 $.	Frais de scolarité payés par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba pour l'année universitaire 2007-2008 En 2007, la moyenne pondérée des frais de scolarité dans la faculté des arts ou des sciences d'une université était de 3 086 $. En 2007, la moyenne non pondérée des frais de scolarité dans un collège était de 1 292 $.	Stable En 2000-2001, les frais de scolarité dans les établissements d'enseignement postsecondaire ont été réduits de 10 %, sans changer de niveau depuis.	Le Manitoba se place au troisième rang des provinces ayant les frais de scolarité universitaire les moins élevés, après le Québec et Terre-Neuve. (Source : Statistique Canada) Le Manitoba a les frais de scolarité collégiale les moins élevés de toutes les provinces, à l'exception du Québec où l'inscription au CÉGEP est gratuite. En avril 2008, le gouvernement a annoncé que la politique de maintien des frais de scolarité demeurerait en vigueur pour l'exercice 2008-2009. À partir de 2009-2010, les établissements d'enseignement postsecondaire seront autorisés à augmenter graduellement les frais de scolarité, tout en évitant les augmentations brusques. Depuis 2000-2001, le gouvernement offre des subventions de remise sur les frais de scolarité pour compenser les établissements d'enseignement postsecondaire

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
					dont les étudiants bénéficient d'une réduction de 10 % de leurs frais. Le total des subventions de remise sur les frais de scolarité s'élevait à 13,1 millions de dollars en 2005-2006, à 13,2 millions de dollars en 2006-2007 et à 12,9 millions de dollars en 2007-2008.
	Offrir une aide financière aux étudiants favorise l'accès à l'enseignement postsecondaire et augmente les chances de réussite.	1999-2000 – Nombre d'étudiants ayant obtenu : - un prêt d'études canadien : 10 328 - un prêt-étudiant du gouvernement du Manitoba : 10 112 - une bourse d'études canadienne du millénaire : 3 516 - une bourse du programme 2000-2001 de bourses du Manitoba 1 961	2006-2007 – Nombre d'étudiants ayant obtenu : - un prêt d'études canadien : 8 531 - un prêt-étudiant du gouvernement du Manitoba : 7 196 - une bourse d'études canadienne du millénaire : 2 239 - une bourse du Programme de bourses du Manitoba : 2 224	Baisse	La mise en œuvre des prêts-étudiants au Manitoba a baissé aux cours des dernières années, en partie en raison du fait que les frais de scolarité au Manitoba sont parmi les plus bas du pays. De plus, les étudiants manitobains bénéficient d'un coût de la vie relativement faible et ont davantage tendance à faire des économies pour payer leurs études postsecondaires que les étudiants des autres provinces et territoires. Outre les prêts étudiants, 33,3 millions de dollars ont été accordés sous forme d'aide non remboursable en 2006-2007. En 2006-2007, le Fonds de bourses du Manitoba avait augmenté de 1,4 million de dollars et s'élevait à 8,16 millions de dollars. Initialement mis en œuvre en 2000-2001 avec un budget de 5,9 millions de dollars, ce fonds a bien réussi dans son objectif d'aider les étudiants à garder leur endettement à un niveau gérable.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
					En 2008-2009, le gouvernement a annoncé que le Fonds de bourses du Manitoba augmenterait de 8 millions de dollars sur trois ans à partir de 2009-2010, ce qui doublerait l'appui offert, soit un total de 16 millions de dollars. Ce programme de bourses opère en conjonction avec le programme de Bourses d'études canadienne du millénaire. Grace à ces deux programmes, le Manitoba se classe au deuxième rang des provinces et territoires ayant le niveau d'endettement des étudiants le plus bas. Seul le Québec a un niveau d'endettement des étudiants inférieur.
	Différents programmes de prêts et bourses contribuent à réduire l'endettement des étudiants	1999-2000 – Niveau moyen d'endettement après remise - Étudiants en dernière année d'un programme universitaire de quatre ans : 18 744 $[4] - Étudiants en dernière année d'un programme (quel qu'il soit) : 12 555 $	2006-2007 - Niveau d'endettement après remise - Étudiants en dernière année d'un programme universitaire de quatre ans : 19 368 $[4] - Étudiants en dernière année d'un programme (quel qu'il soit) : 13 249 $	Légère augmentation	Après plusieurs années consécutives de baisse du niveau d'endettement, on s'attend à ce que cette légère augmentation, qui est causée par l'augmentation des limites de prêts et le relâchement des contributions parentales prévues, se poursuive. En automne 2006, le gouvernement a annoncé un remboursement de l'impôt sur le revenu s'élevant à 60 % des frais de scolarité pour les personnes devant recevoir un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire après janvier 2007.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
					Les diplômés résidant et payant leurs impôts au Manitoba peuvent demander ce remboursement sur une période allant de 6 à 25 ans, jusqu'à un maximum de 25 000 dollars.
3. On mesure la réussite des étudiants dans leur éducation et leur formation professionnelle en évaluant le total des diplômes et titres remis par les universités, collèges et centres d'apprentissage pour adultes et le total des objectifs atteints par le biais des programmes d'alphabétisation.	Pour bénéficier pleinement des possibilités d'enseignement et d'apprentissage des adultes, il est important que les gens puissent terminer leurs études avec succès. Évaluer le nombre de personnes qui atteignent divers objectifs d'éducation et d'obtention de titres est une manière de mesurer cette réussite.	Nombre de diplômés universitaires en 1999 [5] Baccalauréat : 4 460 Maîtrise : 578 Doctorat : 67 Médecine et dentisterie : 121 Certificat/Diplôme : 215 Total 5 441 Nombre de diplômés de collège en 1999 [5] Diplôme 1 279 Certificat 1 578 Total 2 857 Résultats des centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2003-2004 Crédits : 12 258 Diplômes d'études secondaires : 1 254	Nombre de diplômés universitaires en 2007 (données préliminaires) [5] Baccalauréats : 5 644 Maîtrise : 753 Doctorat : 98 Médecine et dentisterie** : Certificat / Diplôme : 281 Total 6 924 Nombre de diplômés de collège en 2007 [5] Diplôme : 1 697 Certificat : 2 237 Total 3 934 Résultats des centres d'apprentissage pour adultes pour l'année 2006 Crédits : 11 170 Diplômes d'études secondaires : 1 260	Hausse Entre 1999 et 2007, le nombre total de diplômes universitaires décernés a augmenté de 27,3 %. Entre 1999 et 2007, le nombre de titres collégiaux décernés (diplômes et certificats) a augmenté de 37,9 %. Stable	En 2007-2008, deux millions de dollars ont été distribués sous forme de bourses d'études supérieures pour appuyer 104 étudiants de maîtrise et 60 étudiants de doctorat. Certains apprenants inscrits dans les centres d'apprentissage pour adultes peuvent souhaiter prendre un cours ou plus, sans nécessairement avoir l'intention d'obtenir un diplôme. Dans les centres d'apprentissage pour adultes, le nombre de crédits non terminés a baissé de 23 % par rapport à 2003-2004, ce qui indique que les apprenants terminent les cours dans lesquels ils se sont inscrits dans les délais prévus.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
		Taux d'obtention de diplômes des centres d'apprentissage pour adultes en 2003-2004 [6] : 12,9 %	Taux d'obtention de diplômes des centres d'apprentissage pour adultes en 2006-2007 [6] : 15 %	Stable	Entre 2003-2004 et 2006-2007, le nombre moyen de crédits par apprenant est demeuré relativement stable dans les centres d'apprentissage pour adultes. Pendant la même période, le taux d'obtention des diplômes s'est légèrement amélioré. Remarque : En 2006-2007, 419 diplômés de centres d'apprentissage pour adultes se sont identifiés comme étant Autochtones.
		24,7 % des apprenants ayant participé à des programmes d'alphabétisation des adultes en 2003-2004 ont ensuite poursuivi leurs études ou entamé une formation professionnelle.	87 % des apprenants ayant participé à des programmes d'alphabétisation des adultes en 2006-2007 ont amélioré leurs capacités de lecture et d'écriture. De plus, 15,8 % de ces apprenants adultes ont ensuite poursuivi leurs études ou entamé une formation professionnelle.	Stable	Les programmes d'alphabétisation des adultes visent à réduire les lacunes en alphabétisme, en numératie et en compétences de communication qui empêchent les adultes de poursuivre leur éducation ou leur formation professionnelle.

[6] Les taux d'obtention de diplômes pour les centres d'apprentissages pour adultes sont calculés en divisant le nombre de diplômés par le nombre total d'apprenants inscrits dans les centres. Ces taux sont généralement plus bas que les taux généraux d'obtention de diplômes chez les apprenants séquentiels, étant donné qu'une grande partie des apprenants inscrits dans les centres d'apprentissage pour adultes étudient à temps partiel et obtiennent donc leur diplôme après plusieurs années d'études, ou ne visent pas l'obtention d'un diplôme mais plutôt la possibilité de suivre des cours qui leur permettront d'obtenir un meilleur emploi ou de poursuivre leurs études.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
4. On mesure notre capacité à répondre aux besoins changeants du marché du travail en matière de compétences en évaluant la situation d'emploi des diplômés universitaires et collégiaux.	L'objectif de nombreux programmes d'éducation et de formation professionnelle est d'appuyer le développement d'une main-d'œuvre qualifiée. Certains de ces programmes sont des programmes constitués, d'autres ne le sont pas (p.ex. les programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles).	Certains programmes universitaires et collégiaux sont certes conçus pour aboutir plus directement à un emploi, mais il est tout de même important d'évaluer la situation d'emploi de tous les diplômés. L'*Enquête nationale auprès des diplômés* effectuée par Statistique Canada a fait un suivi des diplômés de 2000 en 2002 afin de déterminer les taux d'emploi. Quatre-vingt-dix pour cent des diplômés manitobains avaient un emploi.	Une enquête sur les diplômés universitaires de 2007 est en cours.	Non déterminé: il faudra attendre les résultats de l'enquête sur les diplômés de 2007.	Parmi les programmes universitaires et collégiaux, un certain nombre de programmes Accès sont axés sur des secteurs en demande du marché du travail. Quatre-vingt-cinq pour cent des étudiants ayant reçu un diplôme dans le cadre d'un programme Accès en 2007 étaient soit employés, soit en train de poursuivre leur éducation. Parmi les diplômés qui avaient un emploi, 72 % travaillaient dans un secteur lié à leur domaine d'études. Du point de vue national, le taux d'emploi chez les diplômés de programmes Accès est impressionnant. Par exemple, sur 150 ingénieurs autochtones au Canada, près d'un tiers sont diplômés du programme Accès en ingénierie de l'Université du Manitoba. Il y a un autre secteur où des mesures sont mises en œuvre pour répondre aux besoins du marché du travail : le secteur des nouveaux immigrants. Par exemple, en 2007-2008, le gouvernement a appuyé la poursuite et l'élargissement du Programme de reconnaissance professionnelle des ingénieurs formés à l'étranger, qui était auparavant un projet pilote. Le gouvernement s'est engagé à fournir 1 039 200 dollars sur une période de quatre ans se terminant en 2010-2011, afin de

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
					permettre au programme d'augmenter sa capacité (qui était de 10 à 12 étudiants par an) à 40 inscriptions par an. Les possibilités d'apprentissage pour adultes sont aussi importantes pour répondre aux besoins changeants du marché du travail. Nombre de participants aux programmes d'alphabétisation des adultes et aux programmes offerts dans les centres d'apprentissage pour adultes sont employés à temps plein pendant leurs études. • Nombre d'apprenants participant à un programme dans un centre d'apprentissage pour adultes qui sont employés : 44 % • Nombre d'apprenants participant à un programme d'alphabétisation adultes qui sont employés : 36 %
5. On mesure la capacité des établissements d'enseignement postsecondaire en évaluant le financement fourni par la Province à ces établissements (financement de fonctionnement et d'immobilisations).	Il est important de mesurer le niveau d'investissement dans les universités et les collèges.	Subventions de fonctionnement et d'immobilisations fournies aux collèges et universités en 1999-2000	Subventions de fonctionnement et d'immobilisations fournies aux collèges et universités en 2007-2008	Hausse	Depuis 2006-2007, le gouvernement a dépassé ses engagements quant aux subventions de fonctionnement sur trois ans promises aux universités et collèges du Manitoba (Initiative d'expansion des collèges et programmes Accès inclus), grâce à une augmentation de 5,8 % en 2006-2007, de 7 % en 2007-2008 et de 7 % en 2008-2009.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
Subventions de fonctionnement	Le financement de fonctionnement et d'immobilisations fourni aux universités et aux collèges pendant un exercice a pour objectif de leur permettre de fonctionner sans accumuler de déficit de fonctionnement pendant cet exercice.	Le total des subventions de fonctionnement accordées aux universités publiques du Manitoba en 1999-2000 s'élevait à 215 millions de dollars.	Le total des subventions de fonctionnement accordées aux universités manitobaines (Collège universitaire du Nord non inclus) en 2007-2008 s'élevait à 307,1 millions de dollars.	Financement de fonctionnement Depuis 1999-2000, le total des subventions de fonctionnement accordées aux universités publiques du Manitoba manitobaines (Collège universitaire du Nord non inclus) a augmenté de 83,9 millions de dollars, soit une augmentation de 39 % par rapport aux niveaux de subventions approuvés en 1999-2000 (après exclusion des transferts de fonds). Si on tient compte des économies d'impôts fonciers prévus jusqu'en 2006, le total des ressources à la disposition des universités a augmenté de 46,2 %.	En 2007-2008, le gouvernement a investi 2,5 millions de dollars pour le renforcement de la sécurité dans les universités et collèges. En 2007-2008, le gouvernement a consacré 4,2 millions de dollars à la modernisation des laboratoires et à la mise à niveau du matériel de laboratoire dans les universités de Brandon, de Winnipeg et du Manitoba.
		Les collèges publics du Manitoba (y compris le Collège universitaire du Nord) ont reçu un total de 61,9 millions de dollars de subventions de fonctionnement en 1999-2000.	Les collèges du Manitoba (y compris le Collège universitaire du Nord) ont reçu un total de 86,5 millions de dollars de subventions de fonctionnement en 2007-2008. Avec les fonds prévus dans le cadre de l'Initiative d'expansion des collèges, le financement total alloué	Depuis 1999-2000, le total des subventions de fonctionnement accordées aux collèges du Manitoba manitobaines (Collège universitaire du Nord inclus) a augmenté de 22,5 millions de dollars, soit une augmentation de 35,8 % par rapport aux niveaux de subventions approuvés en 1999-2000. Avec les fonds	Entre 1999-2000 et 2007-2008, le financement consacré à l'enseignement postsecondaire (financement de fonctionnement et d'immobilisations, Initiative d'expansion des collèges, subventions de remise sur les frais de scolarité et tout autre financement inclus) a augmenté de 51,5 %.

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	*Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)*	*D'où partons-nous (mesure de référence)? (C)*	*Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)*	*De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)*	*Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)*
			s'élève à 119 millions de dollars.	supplémentaires prévus dans le cadre de l'Initiative d'expansion des collèges, le financement total alloué aux collèges a connu une augmentation de 54,7 millions de dollars, soit 87,2 %, depuis 1999-2000.	
Immobilisations		En 1999-2000, les universités et collèges du Manitoba ont reçu 13,2 millions de dollars de subventions d'immobilisations.	En 2007-2008, les universités et collèges publics du Manitoba ont reçu 20,7 millions de dollars de subventions d'immobilisations.	Fonds d'immobilisations Depuis 1999-2000, le gouvernement a appuyé un total de 478,1 millions de dollars d'investissements en immobilisations dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Cet appui a été fourni par Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba (439 millions de dollars) et Infrastructure et Transports Manitoba (39,1 millions de dollars).	Parmi les récents projets d'immobilisations financés par le gouvernement, citons les suivants : - à l'Université de Winnipeg : des fonds pour la construction du Richardson College of the Environment (10 millions de dollars), en plus d'une campagne de levée de fonds de contrepartie sur les trois prochaines années (15 millions de dollars); - à l'Université du Manitoba : un investissement provincial, annoncé en avril 2008, de 47 millions de dollars sur les trois prochaines années dans le projet Domino, y compris quatre millions de dollars en 2008-2009; - au Collège universitaire du Nord : a) au campus du Pas, le développement d'une bibliothèque de ressources pour l'enseignement et la recherche et d'un centre de services aux étudiants, en plus de fonds pour l'achèvement du centre de loisirs,

Que mesure-t-on et avec quel indicateur? (A)	Pourquoi est-ce important de mesurer cela? (B)	D ou partons-nous (mesure de référence)? (C)	Quels sont les résultats de 2007-2008 (année en cours) ou quelles sont les données les plus récentes? (D)	De quelle manière la tendance évolue-t-elle? (E)	Commentaires / Mesures récentes / Rapports connexes (F)
					selon une entente conjointe entre la ville du Pas et le Collège universitaire du Nord (17 millions de dollars); b) à Thomson, la construction d'un nouveau campus (27 millions de dollars) et du financement pour assurer la construction d'installations écoénergiques (3 millions de dollars); - au Collège Red River : des fonds pour la construction du centre de formation sur le matériel lourd (12,6 millions de dollars).

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)* est entrée en vigueur en avril 2007. Cette loi prévoit une démarche claire à suivre par les employés lorsqu'ils veulent communiquer leurs inquiétudes concernant certains actes répréhensibles graves commis dans la fonction publique, et protège également les divulgateurs contres les représailles. La *Loi* vient s'ajouter à d'autres mesures de protection déjà en place en vertu d'autres lois ainsi qu'aux droits issus d'une négociation collective, de politiques, de pratiques ou de processus en vigueur dans la fonction publique du Manitoba.

Les actes suivants sont considérés comme répréhensibles en vertu de la *Loi* : infractions aux lois fédérales ou provinciales; actions ou omissions causant un risque pour la sécurité ou la santé du public ou pour l'environnement; cas graves de mauvaise gestion ou le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible. La *Loi* n'a pas pour objet de traiter des questions courantes de fonctionnement ou d'administration.

Une divulgation faite de bonne foi, conformément à la *Loi*, par un employé qui a des motifs raisonnables de croire qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être, est considérée une divulgation en vertu de la *Loi*, peu importe si l'objet de la divulgation constitue un acte répréhensible. Toutes les divulgations font l'objet d'un examen attentif et approfondi en vue de déterminer si des mesures s'imposent en vertu de la *Loi*, et elles doivent être signalées dans le rapport annuel du ministère, conformément à l'article 18 de la *Loi*.

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu des divulgations reçues par la ministre Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba pour l'exercice 2007-2008 :

Renseignements exigés annuellement (selon l'art. 18 de la *Loi*)	**Exercice 2007 - 2008**
Le nombre de divulgations reçues et le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite. *Alinéa 18(2)a)*	**NÉANT**
Le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite d'une divulgation. *Alinéa 18(2)b)*	**NÉANT**
Dans le cas où, par suite d'une enquête, il est conclu qu'un acte répréhensible a été commis, la description de l'acte en question ainsi que les recommandations faites ou les mesures correctives prises relativement à cet acte, ou les motifs invoqués pour ne pas en prendre. *Alinéa 18(2)c)*	**NÉANT**

Annexes

Tableau 1
Sommes accordées par le Programme d'aide aux étudiants
Du 1er août 2007 au 31 juillet 2008

Total des prêts et bourses

Établissement	Nbre de demandes traitées	Nbre d'étudiants admissibles	PCPE	PEGM	BPGPA	BA	SCE	SCA	BMEA	SPMM EFR	SPMM EA	PAFERM	Total	FCBEM	BM	Total FCBEM et BM
Université du Manitoba	3,942	3 231	14,495,217	7,827,872	68,600	1,020,759	648,513	493,801	95 500	226,939	134 597	2,545,000	27,556,798	4 320,829	1,691,971	6,012,800
Collège de Saint Boniface	133	120	491,534	235 702	3,200	0	15,061	22,166	0	10,342	0	0	778,005	146,586	14 850	161,436
Red River College	1,490	1 103	4,456,105	2 267 175	24 800	314 156	296 941	136,537	56,500	38 562	85 273	0	7,676,049	828,762	837,150	1,665,912
Université de Winnipeg	1,242	954	3,894,407	1,875 727	18,600	382 045	250,596	176,410	42 000	57,384	23,256	0	6,720,425	1 015,438	194,411	1,209,849
Assiniboine Community College	287	227	836,732	453 787	5 200	0	127,981	61,766	5 000	19,086	9,069	0	1,518,623	166,861	91,614	258,475
Université de Brandon	616	539	2,567,087	1,391,385	17 000	118 491	109,660	65,366	7 000	37,563	12 346	0	4,325,898	972,956	122,324	1,095,280
Collège universitaire du Nord	80	58	252,702	108 769	6,200	44 434	27,461	2,443	5,000	0	10,461	0	457,470	44,578	21,760	66,338
Autres établissements publics du Manitoba	160	180	712,375	388,747	2 200	0	49,796	15,606	5 000	0	0	0	1,168,724	0	164,749	164,748
Autres - dans la province	1,269	948	5,439,814	3,263,097	27 800	0	323,186	73,964	0	37,003	10,891	0	9,175,775	432,541	3,266,219	3,698,760
Canada	1,361	1,146	7,096,502	4,038,223	13 400	0	119,727	127,650	8 000	79,510	12,917	460,000	11,967,939	2,671,449	1,738,485	4,409,934
Ailleurs	295	268	2,065,913	1,324,510	200	0	14,226	14,133	0	0	0	20,000	3,438,982	0	116,467	116,467
Total	10,875	8,774	42,308,388	23,174,994	187,200	1,879,885	1,983,148	1,189,872	211,000	506,391	298,810	3,045,000	74,784,688	10,600,000	8,260,000	18,860,000

Nombre d'étudiants recevant des prêts et bourses

Établissement	PCPE	PEGM	BPGPA	BA	SCE	SCA	BMEA	SPMM EFR	SPMM EA	PAFERM	FCBEM	BM
Université du Manitoba	3,174	2,735	343	136	352	264	22	153	54	142	1,176	386
Collège de Saint-Boniface	116	90	16	0	10	13	0	7	0	0	45	4
Red River College	1,062	800	124	45	185	87	13	29	31	0	237	205
Université de Winnipeg	927	723	93	34	140	106	11	47	8	0	286	66
Assiniboine Community College	206	160	26	0	45	41	1	15	7	0	55	38
Université de Brandon	529	474	65	13	73	43	2	28	6	0	266	39
Collège universitaire du Nord	52	36	31	9	20	2	1	0	7	0	14	8
Autres établissements publics du Manitoba	170	86	6	0	17	9	0	0	0	0	0	42
Autres - dans la province	943	902	142	0	207	32	0	15	3	0	106	535
Canada	1,133	1,037	67	0	56	60	0	38	4	24	574	251
Ailleurs	265	254	1	0	10	5	0	0	0	1	0	18
Total	8,577	7,318	936	237	1,115	682	50	332	120	167	2,759	1,592

* Ne comprend pas les étudiants du PAFERM

PCPE - Programme canadien de prêts aux étudiants (temps plein et temps partiel) - jusqu'à 210 $/sem.
PEGM - Prêts étudiants du gouvernement du Manitoba - jusqu'à 140 $/sem.
BPGPA - Bourse Prince de Galles et Princesse Anne à l'intention des Autochtones - non remboursable, 200 $ versés aux étudiants dont les besoins sont évalués à au moins 1 $
BA - Bourse d'accès - non remboursable pour les étudiants des progr. Accès, remplace le PEGM
PSM - Prêt spécial du Mb - aide remboursable remplaçant le PMAFE, accordée par le comité d'appel
SCE - Subventions can. pour études (temps plein et temps partiel) - non remboursables
SCA - Subventions canadiennes d'accès - subventions fédérales non remboursables
BMEA - Bourse du millénaire pour étudiants adultes
PAFERM - Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine - subventions conditionnelles de 15 000 $ et 20 000 $ aux étudiants et résidents en médecine, récupérables du ministère de la Santé
FCBEM - Fonds can. des bourses d'études du millénaire - de 1 000 $ à 4 500 $ pour réduire le montant des prêts
BM - Bourses du Manitoba - de 100 $ à 5 720 $ pour réduire le montant des prêts
SPMM FR - Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba pour les étudiants à charge de familles à faible revenu, jusqu'à concurrence de 3 000 $ ou 50 % des frais de scolarité
SPMM A - Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba pour les étudiants autochtones indépendants, jusqu'à concurrence de 4 000 $ ou 100 % des frais de scolarité